

SLIMANE BEDRANI [✱]

Nouveaux entrepreneurs dans la transition à l'économie de marché : les entrepreneurs ruraux

C'est une évidence d'affirmer que les entrepreneurs constituent, avec la force de travail qualifiée, le fer de lance de la croissance économique, si ce n'est du développement. De leur nombre, de leur compétence, de leur dynamisme, de leur confiance en l'avenir, dépendent la croissance de la richesse nationale et de l'emploi. Produire des connaissances à leur propos est donc utile pour aider les décideurs à concevoir des politiques économiques et sociales favorisant les activités de cette catégorie sociale ou de certaines de ses composantes. Et ceci d'autant plus que l'abandon explicite de l'économie "planifiée" impose à l'Algérie le renforcement de cette composante essentielle de l'économie de marché que sont les entrepreneurs. Or, les travaux de recherche sur cette catégorie sociale dans l'économie algérienne sont extrêmement rares. Depuis la thèse du regretté Djillali Liabès (1984) et le travail publié par Pennef en 1981, travaux déjà anciens, la seule publication récente est celle de Henni (1994). Il a donc semblé souhaitable à une équipe du CREAD d'investir le domaine de la connaissance des entrepreneurs algériens[1].

Le présent papier expose la méthode et les résultats d'une enquête faite en milieu rural à la fin de l'année 1994.

1. L'ENQUETE : LIEU, METHODE ET DIFFICULTES

Le lieu de l'enquête se situe en milieu rural. Cela trouve sa justification dans le fait que le renforcement des activités entrepreneuriales dans ce milieu apparaît comme hautement souhaitable du point de vue de l'économie globale. En effet, la croissance de l'emploi rural, dans le contexte d'un pays peu industrialisé et à forte croissance démographique, permet d'atténuer l'exode rural et tous les problèmes que ce dernier engendre au niveau des villes, particulièrement les plus grandes. Par ailleurs, dans le cas de l'Algérie, pays où l'essentiel du territoire agricole utile est caractérisé par un climat aride, la création d'emplois en milieu rural est l'une des principales solutions à la désertification. Celle-ci est en effet due pour l'essentiel à une trop forte pression humaine sur les ressources naturelles disponibles (sols, végétation, eau) (Bédrani, 1994. p.1).

Le processus de désertification touche particulièrement les régions dites "steppiques" se situant entre les isohyètes 100 et 400 mm. Dans ces régions, l'extrême faiblesse des activités non agricoles obligent une population en croissance encore très rapide à se procurer le minimum

de subsistance en pratiquant les seules activités qui leur sont encore possibles : défricher un coin de steppe pour semer quelques kilogrammes de céréales ou investir dans quelques moutons et chèvres qui vivront des unités fourragères gratuites de la steppe. Ces deux choses sont les causes principales de la désertification et du non renouvellement durable des ressources naturelles. C'est pourquoi l'enquête sur les entrepreneurs en milieu rural s'est déroulée dans la daïra de Brida dans la wilaya de Laghouat, l'une des principales wilayate steppiennes du pays.

La daïra de Brida se trouve à environ cinq cents kilomètres d'Alger et à une centaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Laghouat, chef-lieu de wilaya [2]. C'est une entité récente puisqu'elle a été créée par le découpage administratif de 1985. Elle est formée de trois communes dont les territoires recouvrent ceux délimités par le Senatus Consulte de 1863 pour les tribus (ou "archs") des Ouled Sidi Naceur (commune de Hadj Mechri), des Ouled Sidi Hamza (commune de Brida) et l'ancien "ksar" de Taouiala (commune de Taouiala).

La population de la daïra comptait en 1987 une population d'une douzaine de milliers d'habitants vivant principalement de façon épars (cf. tableau ci-dessous). Une très grande partie de la population occupée vit de pastoralisme ou d'agro-pastoralisme. Une pluviométrie de 250 à 350 mm permet de pratiquer une céréaliculture, à rendements très aléatoires, sur des parcours d'armoise et d'alfa défrichés progressivement depuis la fin du 19ème siècle. Quelques sources autorisent un petit maraîchage au bord de quelques oueds. Cependant, la principale production marchande de la daïra est le bétail ovin. Une production domestique de tapis, confectionnés grâce à la laine produite par ce bétail, fournit un appoint non négligeable à beaucoup de ménages, valorisant ainsi la main-d'oeuvre féminine traditionnellement non utilisée dans les travaux des champs.

Le hameau de Brida, qui est aussi le siège de la daïra [3], est de construction très récente. Il se situe sur la route nationale reliant Alger à Béchar et passant par Laghouat. Aflou et El Bayadh. En 1985, lors de la création administrative de la daïra, aucune construction n'existait à l'endroit où se situe actuellement le hameau. Après la construction des sièges de la commune et de la daïra, se sont ajoutées des constructions de particuliers et les bâtiments des infrastructures publiques habituelles dans une entité administrative de ce type (collège, écoles, bureau de poste, centre de santé,...). Le hameau possède un marché hebdomadaire, mais encore peu fréquenté. Les éleveurs et agropasteurs préfèrent vendre leur bétail et leurs tapis au marché d'Aflou distant de quelque quarante kilomètres.

Tableau 1
Quelques caractéristiques de la population de la daïra de Brida

Commune Nomades	pop. résidente		pop. occupée		pop.occupée agricole		pop. éparsé résidente	dans pop. résidente
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	5/3	%	%
	1	2	3	4	5	6	8	9
Brida	4320	36	952	43	663	70	79	3
Hadj Mechri	5677	47	959	43	731	76	90	9
Taouiata	2183	18	324	15	143	44	11	15
Total d. Brida	12180	100	2235	100	1537	69	72	8

Source : Recensement général de la population et de l'habitat, 1987. (ONS)

Le choix des personnes à enquêter nécessitait de se donner une définition de l'entrepreneur et de l'entreprise. Pour simplifier le travail, deux choix ont été faits. D'abord, la définition statistique a été prise : "les entreprises... comprennent les agents économiques dont la fonction principale est de produire des biens ou des services destinés à la vente" (Brunhes, cité par Brémont et Gélédan. 1990). Ensuite, toutes les entreprises formant cet ensemble n'ont pas été enquêtées. La raison de cette restriction est que l'étude veut s'intéresser aux seuls entrepreneurs soit possédant des moyens de production "modernes" (machines, équipements...), soit ayant une activité commerciale déclarée (commerçants), soit menant une activité économique non agricole ne requérant pas un outillage moderne mais supposant une transformation de matières (forgerons, artisans maçons,...). Ce choix part de l'hypothèse que ce type d'entrepreneurs est le plus intéressant à étudier dans la période actuelle dans la mesure où c'est de la volonté et des possibilités de ce type d'entrepreneurs que dépend le processus d'accumulation actuel et futur.

Ont donc été enquêtés les commerçants avant un local (quelle que soit l'importance de celui-ci), les artisans (maçons, réparateurs...), toutes les personnes possédant un moyen de transport automobile (camions, camionnettes bâchées, voiture de tourisme...), (dans la mesure où il est connu qu'elles font toutes du transport payant, clandestin ou non), les tâcherons, les entrepreneurs de travaux publics, les agriculteurs possédant un tracteur et/ou une moissonneuse-batteuse (ces agriculteurs font tous des travaux à façon pour les agriculteurs n'ayant pas de matériel). Les "entrepreneurs" (au sens de la définition statistique) ayant été écartés de l'enquête sont donc les pasteurs et agro-pasteurs n'ayant pas de matériel en propre (quelles que soient les quantités de terres et de bétail qu'ils exploitent). On peut estimer que ces "entrepreneurs" sont très massivement relativement "faibles" sur le plan économique puisqu'ils n'ont pu ni s'acheter des matériels (agricoles ou non agricoles), ni créer un commerce.

L'enquête s'est effectuée sur la base de deux questionnaires, l'un spécifique aux agriculteurs (pasteurs et agro-pasteurs) possédant du matériel, l'autre spécifique aux entrepreneurs menant une activité principale non agricole. Les questionnaires ont été conçus assez légers pour à la fois restreindre la période d'enquête et ne pas lasser les enquêtés. Leur contenu devait permettre de caractériser les entrepreneurs par leur branche d'activité, la forme de leur entreprise, l'origine du capital, leur chiffre d'affaires, la structure de leur ménage,... Des questions d'opinion ont été prévues sur l'attitude face aux privatisations et sur les visions de l'avenir de l'entreprise privée.

Les difficultés de l'enquête ont tenu principalement à la réticence générale des enquêtés à déclarer sincèrement les éléments permettant d'évaluer de façon à peu près correcte leur niveau de richesse (patrimoine) et de revenu. Le dépouillement des questionnaires a souvent montré de grandes incohérences, par exemple, entre le matériel possédé et le chiffre d'affaire réalisé, entre les superficies cultivées et le nombre d'ovins possédés,... Cette attitude des enquêtés s'explique par différents facteurs complémentaires les uns des autres. Le principal facteur semble être le rapport que les individus ont avec l'Etat et ses représentants, rapport qui a été façonné successivement au cours des périodes coloniale et post-coloniale. Exprimé de façon schématique, ce rapport implique pour les individus qu'ils développent des stratégies tendant à capter le plus de ressources publiques possible et d'en céder le moins possible des leurs. On pourrait objecter qu'il s'agit là d'un phénomène commun à l'ensemble des sociétés où existe une fiscalité. Certes, mais les différences sont nombreuses entre les sociétés à économies développées et celles à économies en voie de développement, la principale étant que dans les premières, les individus se sentent davantage "citoyens", dans les secondes davantage "sujets".

En Algérie, ce phénomène a été amplifié par la prodigalité dont a fait preuve l'Etat au cours des vingt cinq premières années de l'indépendance, prodigalité permise par la rente pétrolière. Cet Etat démiurge, selon l'expression de De Villiers (1987), a habitué une certaine partie de la population à recevoir des biens, des services, des "salaires" et des ressources en monnaie sans contrepartie, ou sans contrepartie significative. Pour tenter de maintenir le plus longtemps possible cette "politique" de l'Etat, les enquêtés ont donc tendance à développer un discours sinon misérabiliste, du moins très en deçà de leur condition réelle d'existence.

Il est cependant possible que le phénomène de sous-déclaration du patrimoine et des revenus aux enquêteurs soit dû à d'autres facteurs, moins perceptibles à l'observateur. Ainsi, on peut faire l'hypothèse que la sous-déclaration a pour objectif, au moins partiel, de minimiser les transferts que l'individu (ou sa famille) est encore socialement obligé de faire compte tenu des habitudes, traditions et structures sociales prévalentes. L'individu, ou la famille, réputé peu fortuné ne fera pas de dons (ou des dons de montant peu élevé), à l'occasion des événements nombreux où il faut en faire ; il ne sera pas obligé de recevoir les personnes de passage en dépensant de la même façon qu'un individu plus aisé, ni de faire des "diffas" aussi nombreuses que ce dernier,...

2. LE CONTEXTE ECONOMIQUE GLOBAL

Pour être mieux interprétés, les résultats de l'enquête (faite au cours du mois d'octobre 1994) doivent être replacés dans le contexte économique global de l'Algérie de l'époque.

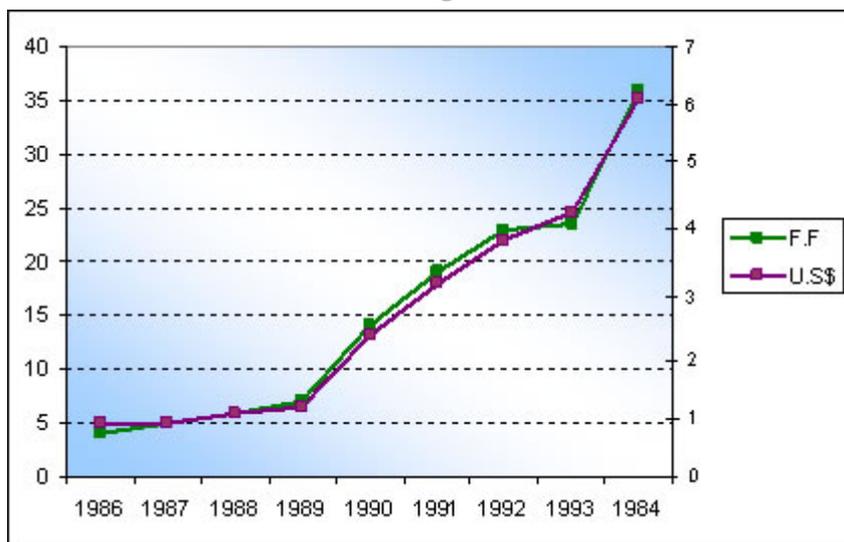
La crise pétrolière de 1986 se traduit par la diminution subséquente, et durable, des recettes de l'Etat. Déjà endettée fortement, l'Algérie fait face à la baisse de ses recettes pétrolières en s'endettant encore plus lourdement et à des conditions très désavantageuses de 1987 à 1991.

L'Etat se trouve obligé de se désengager, lentement mais sûrement, de ses formes d'intervention antérieures. Avant même que les discussions avec le FMI n'aboutissent à des réformes imposées, avec le premier accord stand-by en mai 1994, les décideurs successifs au niveau de l'Etat mènent un certain nombre d'actions, à la fois conjoncturelles et structurelles, tendant à ajuster les dépenses de l'Etat et de la nation aux ressources disponibles et à réformer le fonctionnement de l'économie (Bédrani, 1992).

Les dépenses publiques diminuent, particulièrement celles d'équipement public mais aussi celles subventionnant le logement social, urbain et rural. Le crédit est rendu plus cher par une augmentation importante des taux d'intérêt bancaires.

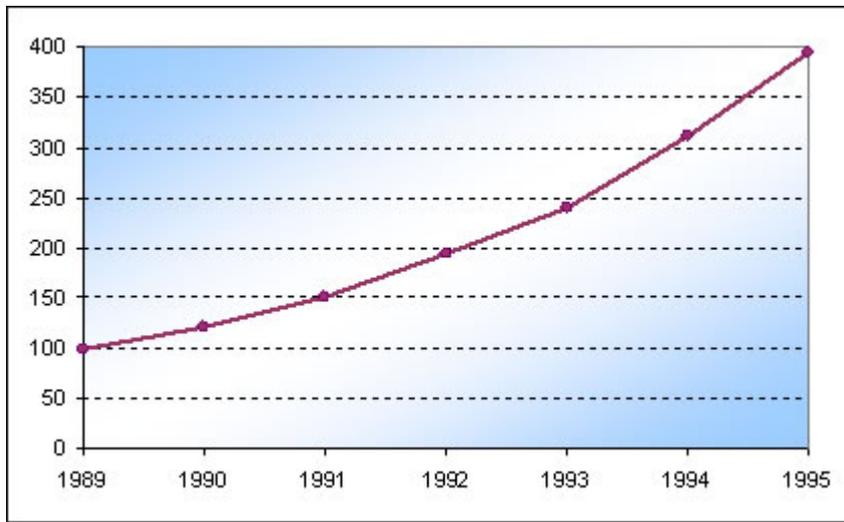
La monnaie est fortement dévaluée au cours des premières années quatre vingt dix, rendant les produits importés plus chers et entraînant une diminution sensible de la demande de beaucoup de biens et de services (cf. graphique 1).

Graphique 1
Taux de change du dinar



Les produits alimentaires de base connaissent des réajustements conséquents, ainsi que tous les intrants et équipement destinés à la production agricole qui voient disparaître les subventions les soutenant (Bédrani, 1995). En 1994, l'indice général des prix a été multiplié par trois par rapport à 1989(cf. graphique2).

Graphique 2
Indice général des prix (base 100 en 1989)



Ainsi, au moment du déroulement de l'enquête, les réformes étaient suffisamment avancées pour que les gens aient ressenti de façon relativement rude les changements profonds de la politique économique (augmentation générale des prix, diminution des subventions, baisse des investissements publics,...).

3. LES RESULTATS DE L'ENQUETE

3.1. Les différents types d'entrepreneurs enquêtés

Le nombre d'entrepreneurs se monte à 59 se répartissant, par activité ou combinaison d'activités, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Cette liste permet de faire plusieurs observations.

i) Le nombre d'activités exercées est extrêmement réduit pour une population qui devait compter au moment de l'enquête environ 20 à 25 000 habitants. La daïra de Brida est donc très peu développée puisque très peu de métiers y sont exercés. Ainsi, on ne trouve ni électricien, ni menuisier, ni plombier,... pour ne citer que les plus courants. La demande de biens et de services dans les métiers courant doit donc être trop faible pour autoriser l'installation des petites entreprises les produisant. Cette demande est satisfaite par les entreprises se trouvant dans l'ancien chef-lieu de daïra (Aflou) distant d'une cinquantaine de kilomètres.

ii) Il apparaît que 19 % des entrepreneurs enquêtés (11 cas) seulement ont déclaré n'exercer qu'une seule activité, 81 % exerçant deux ou trois activités.

Nombre	Activité (ou combinaison d'activités)
3	→ travaux publics
2	→ travaux publics + agriculture
3	→ moulins à façon + agriculture dont un + travaux à façon (tracteurs agricoles)
1	→ ferronnerie-forge + agriculture
2	→ artisans-maçons
1	→ artisan-maçon + agriculture + travaux à façon (tracteur agricole)
6	→ commerce (sans autres activités déclarées)
15	→ agriculture + commerce
1	→ agriculture (tracteur agricole) + commerce
1	→ fonctionnaire + commerce + transport
1	→ transport + commerce + agriculture
7	→ agriculture + transport
17	→ agriculture + travaux à façon (tracteur agricole)

Cela peut indiquer des choses différentes. La première est que les activités exercées à titre exclusif ne dégagent que des profits faibles qu'il faut donc compléter par des profits générés par d'autres activités. Ces profits faibles s'expliquent très probablement par une demande peu importante et un pouvoir d'achat limité. La deuxième est que les entrepreneurs n'exerçant qu'une seule activité n'ont pas les moyens financiers nécessaires à l'investissement pour en exercer une autre. C'est sans doute le cas des six commerçants sans autre activité déclarée. En effet, les commerces de ces personnes tels qu'on a pu les visiter au cours de l'enquête sont plutôt des "commerces de misère" : échoppes contenant quelques produits de premières nécessité (épicerie, semoule, savon de Marseille, sucre, bonbons,...).

iii) L'activité "agriculture" est présente chez 80 % des entrepreneurs enquêtés. Elle est donc le pivot autour duquel se bâtit l'économie de la daïra. Les entrepreneurs ne déclarant pas d'activités agricoles ne pourraient sans doute pas exister sans elle et ceux qui la pratiquent doivent y trouver un complément intéressant, si ce n'est pas leur activité dominante.

iv) L'activité "transport" est exercée quasi-exclusivement à l'aide de camionnettes bâchée (type Peugeot ou Mazda) acquises sur le marché de l'occasion ou auprès des entreprises d'Etat importatrices. Quelques-unes sont cependant importées directement grâce aux autorisations accordées aux anciens moudjahidine[4].

v) Les usages du tracteur et de la remorque agricoles sont loin d'être seulement agricoles (travaux du sol, semis, épandage, transport d'intrants et de récoltes). Ils servent à transporter toutes sortes de biens (matériaux de construction, eau, bétail destiné au marché,...). Mais, dans cette région à habitat dispersé, ils servent aussi au transport des personnes dans beaucoup d'occasions (visite de voisinage, mariage et circoncision, fête des marabouts locaux,...). Un usage agricole récent du tracteur est celui du battage des céréales : les gerbes sur l'aire de battage, alors qu'elles étaient dans le temps piétinées par des animaux pour séparer le grain de la paille, sont désormais foulées pendant quelques minutes par les roues du tracteur.

3.2. Principales caractéristiques des entrepreneurs enquêtés

3.2.1. Des entrepreneurs jeunes, d'origine agricole

Les entrepreneurs enquêtés se révèlent relativement jeunes : 28 % ont moins de 35 ans et 70 % moins de 50 ans. Leur relative jeunesse explique sans doute le fait qu'une large majorité d'entr'eux soit alphabétisée (58 %), seulement en arabe (39 %) soit en arabe et en français (19 %). Leur niveau de scolarité est cependant relativement faible : 19 % ont un niveau d'école primaire, 25 % n'ont fréquenté que l'école coranique. Un seul entrepreneur a suivi quelques classes dans le secondaire.

Du point de vue de leur formation professionnelle, elle a été principalement acquise sur le tas. Il en va ainsi des agriculteurs, maçons, meuniers à façon, chauffeurs de tracteur, ferronnier,... Le propriétaire de la plus grosse entreprise de travaux publics a cependant suivi une formation de topographe. Aucun ne semble avoir été formé dans les disciplines de base de la gestion des entreprises : comptabilité, gestion, marketing,...

Le faible niveau d'instruction est peut-être compensé par l'expérience acquise grâce à une mise au travail très précoce. 65 % des enquêtés déclarent avoir commencé à travailler à 19 ans et moins (9 % n'ont pas répondu à cette question).

Ce niveau bas de l'âge du premier emploi trouve sans doute son explication dans l'origine agricole des entrepreneurs enquêtés. 84 % d'entr'eux ont des parents agriculteurs ou agro-pasteurs. Les 16 % restant (8 au total) ont des parents qui sont (ou étaient) artisans maçons, petits fonctionnaires, commerçants. Mais tous sont d'origine rurale puisque les parents sont tous de Brida. Cette daïra n'attire donc pas de personnes d'autres régions d'Algérie. Bien au contraire, elle est une région d'émigration, principalement vers Aflou (ancienne commune mixte du temps de la colonisation).

3.2.2. Des entreprises de création récente

Il est frappant de constater que les dates de création des entreprises enquêtées sont relativement récentes. Bien que la création d'entreprises privées ait toujours été libre en Algérie, il semble bien donc que les réformes économiques libérales entreprises à partir de 1988 aient favorisé la création de plus d'entreprises.

Ainsi, parmi les entrepreneurs possédant un tracteur agricole, celles ayant acquis ce matériel en 1990 ou après sont au nombre de 13 et celles l'ayant acquis avant 1990 au nombre de trois seulement. Cela peut sembler paradoxal du fait que le prix du tracteur couramment vendu dans le pays a très fortement augmenté à partir de 1990. On se serait plutôt attendu à une baisse des achats et non pas à leur accroissement. Cela s'explique principalement par le fait qu'avant 1990 l'offre de tracteurs était rationnée. Importés ou produits, en quantité limitée, exclusivement par des entreprises d'Etat et vendu à prix très bas (grâce aux subventions et à un taux de change très favorable) par rapport au prix sur le marché libre, les tracteurs n'étaient accessibles, pour ce qui est du secteur agricole privé, qu'à quelques privilégiés bien placés dans les rouages de l'administration et/ou du parti unique (ou de ses

satellites)[5]. Par ailleurs, l'offre limitée de tracteurs était aussi destinée à satisfaire prioritairement les besoins du secteur agricole d'Etat. Avant 1990, il y avait donc un phénomène d'éviction d'une grande partie des acheteurs potentiels de tracteurs. La hausse rapide de leur prix (due à la dévaluation et à la suppression des subventions à la vente) et la libéralisation du secteur agricole d'Etat à partir de 1988 ont diminué la demande des privilégiés de l'ancien système et donc augmenté l'offre (aux nouveaux prix). Les prix réajustés ont donc supprimé le phénomène du rationnement bureaucratique permettant ainsi à tout détenteur de capital d'acheter[6].

Parmi les dix entrepreneurs dont le fonds de commerce est constitué (entièrement ou partiellement) d'une camionnette bâchée, sept l'ont acquise en 1990 ou après. On peut valablement faire, à propos de la camionnette bâchée, la même hypothèse qu'à propos du tracteur agricole : la fin des privilèges de l'économie administrée et le réajustement de la monnaie et des prix ont favorisé la création d'un certain type d'entreprises auparavant fortement bridée.

Quand on considère les entreprises commerciales (en fait exclusivement des épicerie), la tendance s'inverse. Sur les 21 entreprises, 12 ont été créées avant 1990 et 9 après. Cela s'explique très aisément quand on sait que la daïra n'a jamais disposé sur son territoire de commerces d'Etat. Le commerce privé a donc, relativement, pu s'installer et se maintenir depuis l'indépendance.

Il est même étonnant qu'autant d'épicerie se soient créées en 1990 et après, compte tenu du fait de la très forte hausse des prix commençant en 1990 suite à la nouvelle politique économique, politique dont les commerçants eux-mêmes se plaignent beaucoup. On peut faire l'hypothèse, pour expliquer cela, que l'épicerie de campagne est la seule activité où peuvent facilement investir ceux qui arrivent à réunir un petit capital à un moment donné de leur existence. Il s'agit d'ailleurs exclusivement d'agro-éleveurs. L'autre hypothèse plausible expliquant la création d'épicerie au cours de la première moitié des années quatre vingt dix est que la sécheresse ayant sévi en 1993-1994 et 1995 a obligé certains agro-pasteurs à liquider leurs troupeaux (qu'ils ne pouvaient plus nourrir du fait de la hausse des prix des aliments du bétail) et à convertir le capital ainsi réalisé en épicerie (revenu peut-être faible mais moins aléatoire et risqué que l'élevage steppique).

En ce qui concerne les cinq entreprises de travaux publics (principalement construction de bâtiments, écoles,...), trois ont été créées après 1990 (dont une grâce aux facilités accordées par l'Etat dans le cadre de la politique de "l'emploi des jeunes"). On remarquera que les deux plus importantes sont anciennes (1977 et 1989).

3.2.3. Des entreprises individuelles ou familiales et sans salariés

Du point de vue de l'origine du financement, les entreprises de la daïra de Brida se composent à 59 % d'entreprises individuelles, 30 % d'entreprises familiales, 8 % d'entreprises formées d'associés (non parents) et 3 % d'entreprises coopératives. Cette structure des

entreprises est bien l'indice de la faiblesse de l'accumulation du capital dans les zones rurales. Entreprises individuelles et familiales n'arrivent guère, en effet, à concentrer beaucoup de fonds propres.

On remarquera l'importance relative des entreprises familiales au sens où le financement est déclaré avoir été assuré par la "famille". Cela montre que les structures familiales et les traditions de solidarité familiale, telles qu'analysées par des auteurs comme Chaulet (1987) restent encore vivaces en milieu rural.

Exemple de la famille K.

La famille K est composée de quatre frères dont Mohamed qui a répondu au questionnaire.

La famille possède un troupeau (dont le nombre de têtes n'a pas été déclaré à l'enquêteur). 6 hectares de terre irriguée (ce qui est relativement beaucoup pour la région) et 20 hectares cultivés en sec.

Mohamed est âgé au moment de l'enquête de 30 ans. Il sait lire et écrire en arabe. Artisan maçon (avec registre de commerce), il emploie, selon le volume de travail disponible, 1 à 3 salariés saisonniers (non déclarés à la sécurité social). Il semble n'avoir que les outils nécessaires à l'exercice de son métier (pas de moyens de transport déclarés autre que le tracteur agricole et sa remorque servant sans doute au transport des matériaux de construction). Il déclare gagner par son métier de 30 000 à 40 000 DA/an, ce qui est certainement très en dessous de la réalité puisqu'un simple manoeuvre était payé à l'époque entre 250 et 300 DA/jour.

Son premier frère conduit le tracteur agricole familial (de 1990, acheté en 1993 au prix de 420 000 DA, y compris une charrue et une remorque) et se procure ainsi un revenu déclaré de 50 000 DA/an en exécutant des labours pour les fellahs de la région.

Son deuxième frère gère le troupeau familial (nombre de têtes non divulgué, mais 50 brebis appartiennent en propre à K. d'après ses déclarations).

Son troisième frère est fonctionnaire des Affaires Religieuses (enseigne le Coran aux enfants de la bourgade).

Quelle est la clé de répartition des différents revenus entre les quatre frères ? Quelle est la participation de chacun aux frais ? L'enquête n'a pas souhaité répondre à ces questions.

Parmi toutes les entreprises enquêtées, seules quatre (toutes de travaux publics) déclarent employer des salariés permanents. Parmi celles-ci, deux emploient des salariés recrutés en dehors de la famille. C'est donc dire que, du point de vue de la force de travail employée, les entreprises rurales sont quasi exclusivement familiales.

3.2.4. Des entreprises très peu bancarisées

L'importance de l'activité bancaire est un indice probant de l'importance de l'activité économique générale, tout du moins dans une économie moderne. Or, les entreprises enquêtées, dans leur très grande majorité, n'entretiennent aucune relation avec la seule agence bancaire existant au niveau de la daïra, ni avec aucune autre à l'extérieur de la daïra. Ainsi, seulement les propriétaires de 6 d'entre elles déclarent avoir des relations avec la banque. Parmi eux, les cinq entrepreneurs de travaux publics sont obligés d'avoir un compte bancaire pour encaisser les chèques remis par les institutions publiques en paiement des travaux effectués pour elles.

Pourtant, un nombre relativement élevé d'entrepreneurs déclarent avoir manqué de moyens financiers lors de la création de l'entreprise (16 sur les 30 ayant répondu à la question). Dans le même sens, un nombre encore plus grand déclare manquer de moyens financiers pour réaliser leurs projets (étendre leurs activités actuelles ou en créer de nouvelles), (20 sur les 35 ayant répondu à la question).

Cette faible bancarisation des entreprises s'explique par la méfiance quasi atavique vis-à-vis des circuits de circulation de l'argent pouvant être contrôlés par l'Etat et donc par le fisc. Elle s'explique aussi par la forte hausse des taux d'intérêts pratiqués par la banque depuis 1990, même si ces taux restent encore bien au dessous du taux d'inflation. Elle s'explique enfin par le faible dynamisme des banques algériennes qui ne se sont pas encore sorties de la situation antérieure où elles n'étaient quasiment que de simples caissiers distribuant les fonds mis à leur disposition par le Trésor.

La non utilisation des circuits bancaires formels est, bien sûr, un frein au développement des activités des entrepreneurs dans la mesure où ils ne peuvent pas avoir accès à l'épargne générale du public. Elle est aussi un frein au développement des banques dans la mesure où celles-ci ne bénéficient pas des dépôts des entrepreneurs ruraux qui, bien que sans doute modestes pris individuellement, représentent dans leur totalité des sommes sans doute appréciables.

La non utilisation des ressources bancaires n'entraîne cependant pas, apparemment, un recours important au crédit informel, tout du moins pour l'investissement. En effet, seulement trois des 59 enquêtés ont déclaré avoir emprunté à des particuliers une partie des fonds pour réaliser leur investissement. Ce faible recours au crédit informel à moyen et long terme peut s'expliquer par la tradition de ne pas percevoir d'intérêt sur l'argent prêté entre particuliers (refus de la ribaa). Cela fait que les possesseurs de capitaux traditionalistes préfèrent s'associer dans les affaires de ceux qui ont besoin de capitaux plutôt que de leur prêter des fonds. Dans ce sens, 8 entreprises sur les 59 enquêtées comportent des associés.

3.2.5. Des entreprises sans liens avec l'étranger

On pourrait penser que toutes les régions du pays entretiennent des liens plus ou moins importants avec l'extérieur du fait de l'ancienneté et

de l'importance de l'émigration algérienne dans les pays voisins (Maroc, Tunisie) et surtout en Europe, particulièrement la France.

Or, les entreprises rurales de la daïra de Brida ne semblent pas avoir de relations avec le reste du pays (sauf les daïrate environnantes) et encore moins avec l'extérieur de l'Algérie. Ainsi, un seul des enquêtés déclare voyager en France, en Espagne et en Tunisie pour "affaires" (sans préciser quel type d'affaires). S'agissant d'un commerçant, employant deux travailleurs permanents (dont un parent) sachant lire et écrire, lui-même de niveau fin de primaire, les affaires pour lesquelles il se déplace à l'étranger doivent consister en l'achat de marchandises qu'il revend dans son magasin. Il déclare utiliser le change informel de devises étrangères, mais malheureusement n'a pas consenti à révéler plus d'informations sur ses activités (chiffre d'affaires réalisé, type de produits importés, nature de ses correspondants étrangers et type de relations qu'il entretient avec eux,...).

3.2.6. Des entreprises ayant une attitude ambivalente vis-à-vis de l'Etat

Jusqu'au début des années quatre vingt dix, les activités des entrepreneurs dépendent très étroitement des politiques économiques et sociales menées par l'Etat. Le monopole du commerce extérieur ainsi que celui existant pour une grande part des productions industrielles (intrants industriels et agricoles, équipements et machines, biens de consommation agricoles et non agricoles,...) exercé par les entreprises et offices étatiques, le rôle dominant de ces derniers dans le commerce intérieur des marchandises (surtout de gros, mais aussi de détail) mettaient les entreprises privées sous une dépendance étroite en matière d'approvisionnement. L'essentiel des entreprises privées (hormis celles du secteur informel) de travaux publics dépendaient presque entièrement des investissements de l'État en matière de constructions d'infrastructures scolaires, sanitaires, industrielles et de service (électrification, communications, transport : routes, pistes, ouvrages d'art,...).

Il n'est donc pas étonnant que relativement beaucoup parmi les entrepreneurs enquêtés se prononcent contre la privatisation des entreprises publiques. Ainsi à la question de savoir s'ils sont pour la vente des entreprises publiques à des privés nationaux ou étrangers, 37 % de ceux ayant répondu à la question (56 % des enquêtés) l'ont fait affirmativement. Pour les autres, la privatisation des entreprises publiques signifient avant tout des approvisionnements plus chers, donc moins de clients pour les commerçants, les artisans maçons, les meuniers à façon,... qui verront leur clientèle acheter moins ou demander moins leurs services du fait de la baisse du pouvoir d'achat.

Les petits commerçants enquêtés, particulièrement, dénoncent avec véhémence la hausse des prix pratiqués par les organismes d'Etat, les accusant de se comporter désormais comme les grossistes privés, c'est-à-dire de pratiquer le "trabendo" (marché noir)[\[Z\]](#)

Dans le même sens, à la question de savoir si l'économie de marché venait trop rapidement ou trop lentement, ceux qui ont compris et

répondu à la question (41 %) des enquêtés) pensent que l'économie de marché vient trop rapidement (71 %), commentant parfois leur réponse en récriminant contre la hausse des prix ou en déclarant qu'il "n'y a plus d'État". Outre que les petits entrepreneurs répondent aussi en même temps, probablement, comme des consommateurs (la hausse des biens et services fournis par les entreprises et offices publics ne les enchante guère), beaucoup d'entre eux sont des commerçants (épiciers) qui avaient l'habitude d'acheter aux organismes d'Etat à bas prix (prix "planifiés") mais de revendre au prix fort (du fait que l'offre a presque toujours été une offre de relative pénurie).

L'attitude vis-à-vis de l'Etat se perçoit aussi à travers les demandes des entrepreneurs envers lui. A la question de savoir si l'Etat devait créer des emplois et comment il devrait faire pour cela, beaucoup d'enquêtés n'ont pas répondu (54 %). Ceux ayant répondu demandent pour partie à l'Etat de continuer à investir dans les travaux publics (constructions de bâtiments publics, de logements sociaux, ouverture et entretien de pistes,...), dans les aménagements ruraux (forages pour l'irrigation, équipement d'aires d'irrigation, reforestation,...), dans des usines,... Une autre partie de ceux ayant répondu demande à l'État de mieux approvisionner le marché en produits de tous types (intrants pour l'agriculture, l'artisanat, la construction,...), de faciliter les prêts bancaires et d'en accorder davantage, de diminuer les impôts et de veiller à la justice fiscale... Si le premier groupe voudrait que l'Etat continue d'être comme avant la libéralisation (l'Etat nourricier), le second veut de la libéralisation mais sans que celle-ci ne se traduise par une augmentation encore plus forte de la pauvreté.

Ainsi, l'attitude vis-à-vis de l'Etat des entrepreneurs enquêtés est-elle relativement ambivalente : pour partie, ils refusent l'Etat dans ses aspects contraignants (fiscalité, réglementation économique, propriétaire d'entreprises qui concurrencent le privé,...), pour partie, ils demandent plus d'Etat pour les protéger des inconvénients de l'économie de marché et assurer le minimum pour les populations pauvres.

En conclusion, on peut dire que les entrepreneurs ruraux restent encore très majoritairement liés aux activités agricoles d'une part et dépendent des dépenses publiques d'autre part (construction d'écoles et autres infrastructures). Or, les activités agricoles sont très aléatoires du fait de l'irrégularité et de la faiblesse de la pluviométrie et le désengagement de l'Etat semble être irréversible. Par ailleurs, la faiblesse de l'émigration à l'étranger ne laisse pas espérer les investissements d'émigrés attirés par la dévaluation de la monnaie nationale comme dans certaines autres régions d'Algérie. Le développement de l'entreprise rurale paraît donc fortement compromis si les choses restent en l'état. Pourtant, si on ne veut pas aggraver les problèmes urbains, il faudra bien qu'elle se développe pour absorber les demandeurs de travail issus d'une croissance démographique qui reste, et restera longtemps, encore très forte. L'une des pistes les plus intéressantes en économie du développement pour une recherche future est donc bien celle consistant

à s'interroger sur les conditions de promotion des entreprises en milieu rural.

Références

BÉDRANI (S.) 1996. Les politiques agricoles et leurs enjeux stratégiques pour la promotion du développement rural. In *"Urbanisation et agriculture en Méditerranée : conflits et complémentarités"*, sous la direction de Driss Ben Ali, Antonio Dix Giulio, Mustapha Lasram, Marc Lavergne, L'Harmattan-CIHEAM, Paris.

BÉDRANI (S.), 1995. Les politiques de l'Etat envers les populations pauvres en Algérie. In *"Les politiques alimentaires en Afrique du Nord"*. Sous la direction de M. Padilla, F Delpeuch, G. Le Bihan, B. Maire. Editions Karthala, Paris, 1995.

BÉDRANI (S.), 1994 (1). Le développement des zones de parcours. *Rapport technique de l'étude "Une stratégie pour le développement des parcours en zones arides et semi-arides"*, Banque Mondiale, Washington.

BÉDRANI (S.), 1994 (2). Algérie : un cas d'ajustement volontaire. In *"Ajustement et développement, l'expérience du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe de l'Est"*. Edité par D. Guerraoui. L'Harmattan, Paris et Toubkal, Maroc, 1994.

BÉDRANI (S.) 1992. L'agriculture algérienne depuis 1962 : histoire d'un échec ? In *"Algérie. De l'indépendance à l'État d'urgence"*. Sous la direction de Mokhtar Lakehal. L'ARMISES/ L'HARMATTAN, Paris, 1992.

BOUTILLIER (S.). 1996. *L'entrepreneur, entre risque et innovation*. In Innovations, n° 3-1996. (cf. aussi extrait dans Problèmes Economiques, n° 2482-1996.

BRÉMOND (J.) ET GÉLÉDAN (A), 1990. Dictionnaire économique et social. *Hatier, Paris*.

CHAULET (C.), 1987. La terre, les frères et l'argent. *Office des Publications Universitaires, Alger*. (3 tomes).

DE VILLIERS (G.), 1987. L'Etat démiurge : le cas algérien. *L'Harmattan, Paris*.

HENNI (A.), 1994. Le cheikh et le patron. *Office des Publications Universitaires, Alger*.

HENNI (A.). 1991. Essai sur l'économie parallèle. Cas de l'Algérie. *ENAG/ÉDITIONS Alger*.

LIABES (D.), 1984. Capital privé et patrons de l'industrie en Algérie 1962-1982. Propositions pour l'analyse de couches sociales en formation. *CREA, Alger*.

PENEFF (J.), 1981. Industriels algériens. *CRESM-CNRS, Paris*.

Notes

[*] Directeur de recherche au CREAD, Professeur à l'INA.
(Alger)

[1] Ahmed BOUYACOUB a mené la recherche sur les entrepreneurs en milieu urbain. La recherche sur les entrepreneurs en milieu rural a été menée par l'auteur. L'enquête de terrain, pour le milieu rural, a été faite par MM. Smati ZOGHBI et Ahmed BOUAITTA qui ont procédé aussi à son dépouillement partiel.

[2] Équivalent du département français.

[3] Équivalent de la sous-préfecture française.

[4] Les anciens moudjahidine se voient, chaque certaine période, accorder par la loi des autorisations d'importer un véhicule sans payer les droits et taxes d'importation à condition d'avoir les devises étrangères pour les acheter. Parmi eux, certains "vendent" ce droit à d'autres personnes, lesquelles se débrouillent les devises auprès des émigrés algériens en Europe.

[5] Parmi les trois propriétaires de tracteur l'ayant acquis avant 1990, l'un est encore membre de l'appareil local de l'Union Nationale des Paysans Algériens (organisation de masse sous la tutelle du parti unique). C'est un indice !

[6] Cf. Ahmed HENNI (1991) sur le fonctionnement d'une économie bureaucratiquement rationnée.

[7] Le commerce de gros n'a jamais été interdit dans le pays. Mais les grossistes, du fait du monopole d'Etat sur le commerce extérieur, étaient obligés de s'approvisionner auprès des organismes d'État. Avantageés du point de vue du volume de produits qu'ils pouvaient obtenir (grâce aux dessous de table versés directement ou indirectement aux responsables des organismes d'Etat), ils revendaient aux prix forts, profitant du laxisme dans le contrôle des prix, aux petits et moyens commerçants.

SLIMANE BEDRANI [*], A. M. DJENANE [**]

Effets des politiques agricoles sur les comportements productifs et les revenus des exploitations agricoles : cas de la zone sud de la wilaya de Mila

L'objet de ce travail est de présenter les principaux résultats d'une enquête auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles portant sur les effets des politiques agricoles menées depuis le début des années quatre vingt sur les exploitations familiales quant à leurs comportements productifs et à leurs revenus. Le texte comporte une première partie relative à la présentation sommaire de la zone d'étude et à la méthodologie de l'enquête ; une deuxième partie analyse les données de l'enquête.

1. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

1.1. Présentation de la zone d'étude

L'enquête a été réalisée dans la zone sud de la wilaya de Mila [1] (partie orientale des Hautes Plaines Sétifiennes (HPS), à la limite de ces dernières et du plateau constantinois). Celle-ci est, comme la majeure partie des wilayates des HPS, le lieu de jonction de deux zones naturelles : une zone de montagne et une zone de plaine. La zone de montagne se situe au nord ainsi que le chef-lieu de wilaya. La zone sud comporte des plaines d'altitude relativement élevées (800 mètres en moyenne). Cette dernière zone a été choisie pour la réalisation de l'enquête sur les exploitations agricoles.

La zone d'étude est délimitée au nord par la chaîne de montagnes telliennes, prolongement à l'est des monts Babor et au sud par la chaîne de montagnes des Aurès. Elle est sillonnée d'ouest en est par l'oued Rhumel qui prend sa source à 1160 m d'altitude au Nord-Ouest de la commune de Belaa dans la wilaya de Sétif Dans sa traversée de la zone, l'oued Rhumel reçoit une dizaine d'affluents dont l'oued Athmania à l'amont duquel a été construit à la fin des années quatre vingt le barrage de Hemmam Grouz d'une capacité de 45hm³ [2]. La région dispose aussi de quelques lacs collinaires. On soulignera que tous ces ouvrages ne mobilisent qu'une partie infime des précipitations reçues par cette zone et ne contribuent que pour une faible proportion à la satisfaction des besoins (3 % des ressources mobilisées). Ceci est l'une des spécificités des plaines céréalières de l'Est algérien où les eaux utilisées aussi bien pour l'alimentation de la population que pour

l'irrigation ou l'industrie proviennent essentiellement des nappes souterraines[3].

Le système d'irrigation utilisé dans cette zone est généralement gravitaire sauf pour la pomme de terre, irriguée par aspersion.

Sur le plan de la topographie, la zone présente un relief plat. En effet, 50 % des terres ont une pente inférieure à 3 %, 90 % inférieure à 12,5 % et 6,5 % seulement supérieure à 25 %. Sa topographie permet la culture des céréales sur une très grande partie des terres.

La zone sud de la Wilaya de Mila comprend neuf communes et s'étend sur une superficie totale de 175360, ha dont 80 % de SAU (140. 280. ha). La SAU de cette zone supporte les grandes cultures (68 %), les cultures maraîchères et les cultures en irrigué (6 %)[4]. Les parcours (18 %) et les superficies occupées de façons diverses (8 %).

Du fait d'une forte demande et de conditions agro-pédologiques favorables, la culture de la pomme de terre ne cesse de s'y développer malgré le déficit en eau d'irrigation que certains agriculteurs comblent actuellement par l'utilisation d'eaux usées urbaines. Les autorités comptent résorber ce déficit dans les prochaines années grâce à un transfert effectué à partir du barrage de Bouharoun, en voie de réalisation dans la wilaya de Jijel.

S'agissant enfin du milieu humain, la population de la zone sud de la wilaya de Mila a été estimée à la fin de l'année 1993 à 226000 habitants (densité de 129 hab/km²). La population rurale forme 57 % de la population totale et l'agriculture employait au dernier recensement (1987) 27 % seulement de la population totale occupée. L'emploi agricole était alors assuré par 7000 à 8000 exploitations environ.

1.2. Méthodologie de l'enquête

1.2.1. Base de sondage

La base de sondage est constituée par la liste des propriétaires agricoles de chaque commune. Ces listes, établies par l'administration agricole entre 1980 et 1992, donnent, en plus du nom du ou des propriétaires, la superficie et le lieu d'implantation de l'exploitation.

On a retenu cinq groupes d'exploitations définis sur la base de la seule variable "superficie" :

- la micro-exploitation (superficie inférieure à 5 ha),
- la petite exploitation (superficie comprise entre 5 et 20 ha),
- l'exploitation moyenne (superficie comprise entre 20 et 50 ha),
- la grande exploitation (superficie comprise entre 50 et 100 ha),
- la très grande exploitation (superficie supérieure ou égale à 100 ha).

La taille de l'échantillon est calculée en tenant compte :

- des classes de superficies définies ci-dessus,

- du lieu d'implantation des exploitations (la zone d'étude se compose de sept délégations et subdivisions agricoles),
- de la superficie totale par classe de superficie et par délégation ou subdivision, et
- de l'effectif total des exploitations par classe de superficie et par délégation.

Les corrections effectuées sur les listes officielles ont donné une population totale de 6615 exploitations totalisant une superficie de 100550 ha et se répartissant en 70 strates.

La taille de l'échantillon a été calculée en deux phases successives. La première phase est relative au calcul de la taille optimale de l'échantillon n pour lequel il a fallu calculer la superficie moyenne et l'écart-type par strate d'exploitation et dont les valeurs sont pour la zone d'étude, respectivement de 15,2 et 28,5 ha. Il s'agit d'une population fortement hétérogène.

La seconde phase est relative à la répartition des exploitations de l'échantillon (3 % de l'effectif de la population-mère) entre les différentes strates. La répartition a été faite au moyen de la méthode dite des quotas qui a donné les effectifs suivants :

Tableau 1
Répartition des exploitations de l'échantillon par strate

Classes	Commune							Total
	I	II	III	IV	V	VI	VII	
0-5 ha	4	4	2	6	5	2	2	25
5-20	12	8	5	7	14	5	3	54
20-50	9	3	4	3	13	4	5	41
50-100	2	2	2	3	6	6	3	24
100 et +	8	6	4	8	15	8	7	56
Total	35	23	17	27	53	26	20	200

1.2.2. Réalisation de l'enquête

L'enquête auprès des exploitations a eu lieu entre les mois de février et mai 1994. Elle a porté sur la campagne agricole 1992-1993 et a été réalisée par les ingénieurs et techniciens des délégations et subdivisions agricoles de la zone d'étude.

Le choix des exploitations de l'échantillon tient compte de la stratification présentée dans le tableau 1 précédent mais pas du tirage aléatoire de ces exploitations comme cela devait avoir normalement lieu. La raison du choix délibéré des exploitations se justifie par le souci d'éviter au maximum les risques d'erreur induits par la non actualisation des listes des propriétaires fonciers.

A cette difficulté, sont venues s'ajouter d'autres et l'effectif projeté des exploitations n'a pu être atteint puisque la taille de l'échantillon a dû être réduite de 10 %.

Par ailleurs, soucieux d'une présentation synthétique des résultats, on a été amené également à réduire le nombre de groupes des exploitations à trois :

- de 0 à 20 ha : petites exploitations.
- de 20 à 50 ha : exploitations moyennes et,
- 50 ha et plus : grandes exploitations.

2. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE

2.1. Structure des exploitations

2.1.1. La terre

L'échantillon se compose de 180 exploitations dont 73 privées et 107 issues de l'ancien secteur public (55 exploitations agricoles collectives - EAC- et 52 exploitations agricoles individuelles -EAI).

Tableau 2
Répartition des exploitations de l'échantillon selon leur statut juridique

Désignation	EAC Collect	EAI Indiv	EA Privée	Total exploit	Total exploit %	Total sup. %
Petites	0	31	29	70	38,9	5,7
Moyennes	18	21	25	64	35,5	24,6
Grandes	37	0	9	46	25,5	69,7
Ensemble	55	52	63	180	100	100
%	30,6	28,9	40,5	100		

Totalisant une superficie de 11 157 ha, ces 180 exploitations ont une SAU moyenne de 61 ha environ. La moyenne varie de 8,9 ha pour le groupe des petites à 42,2 ha pour celui des moyennes et à 165,8 ha pour celui des grandes exploitations. La répartition des terres est très inégale : l'indice de concentration statistique est élevé : 51,5 %.

Tableau 3
Répartition des exploitations de l'échantillon selon les superficies utilisées en 1992-93

Désignation	Nombre d'exploit	Superficie agricole totale (ha)	SAU (ha)	SAU moyenne	SAU irrigué totale	Superficie irrigué (% de la SAU)
Petites	70	702	625	8,9	40	6,4
Moyennes	64	2735	2699	42,2	86	3,2
Grandes	46	7720	7625	165,8	108	1,4
Ensemble	180	11157	10949	60,8	234	2,1

L'origine des terres des exploitations est diverse. Les terres données en usufruit, essentiellement publiques, représentent 76 % de la superficie totale, les terres louées 13 % et celles provenant de l'héritage 11 %. Les terres provenant de l'achat sont quasi inexistantes (7 ha) et l'échange de terres entre propriétaires nul.

Tableau 4
Répartition des exploitations de l'échantillon selon l'origine de leurs terres

Types d'exploit	Effect exploit	Superf. total (ha)	Origine des terres exploitées (ha)				Terres vendues (ha)
			Héritage	Achat	Loc.	usufruit	
Petites	70	702	355	5	28	254	2
Moyenne	64	2735	565	1	421	1748	2
Grandes	46	7720	276	1	970	6473	
Ensemble	180	1157	1196	7	1479	8475	4
%		100	11		13	76	

Si on considère le statut juridique des terres exploitées, il apparaît que la propriété publique domine largement avec 76 % environ de la superficie totale (cf. tableau 5). L'indivision, peu importante par rapport à l'ensemble des superficies (9 %), représente une grande part de la propriété terrienne non publique (36,6 %).

Tableau 5
Répartition des exploitations de l'échantillon selon le statut juridique (ha)

Type d'exploit	Superficie agric. total ha	Personnel		Propriété		
		personnel	indivision	EAC	EAI	étatique Total
Petites	702	252	160	0	290	290
Moyennes	2735	782	205	1140	608	1748
Grandes	7720	643	604	6473	0	6473
nsemble	11157	1677	969	7613	898	8511
%	100	15	9			76

Les exploitations agricoles collectives (EAC) créées par la réforme du secteur agricole d'Etat de 1987 connaissent des changements. Beaucoup d'EAC-mères ont été remembrées par leurs attributaires et ont donné naissance soit à des EAC plus petites de deuxième, voire de troisième génération, soit à des EAI (Djennane, 1991).

2.1.2. La force de travail

Qu'elle relève du secteur privé ou de l'ancien secteur public, l'exploitation agricole de la zone enquêtée est foncièrement marquée par la gestion familiale.

Sur les 180 exploitations de l'échantillon, 80 % environ sont gérées sous la responsabilité directe du père (ou d'une personne influente de la famille élargie dans le cas des EAC) qui assure également la fonction de chef de ménage et 13 % par l'un des fils, généralement l'aîné. Cette situation semble convenir aux chefs des exploitations dont la majorité souhaite la succession à la tête de leurs exploitations du fils (79 %) ou du frère (14 %).

Le travail familial (non rémunéré) représente pour les trois groupes d'exploitation 92,5 % de la quantité totale de travail utilisé durant la campagne agricole 1992-93 [5]. Cela signale donc la faiblesse quantitative de la force de travail salariée qui ne représente que 7,5 % de la force de travail utilisée.

Tableau 6
Population active et emploi dans les exploitations enquêtées (campagne agricole 1992/93)

Type d'exploit.	Pop. active 18 et +	Pop. occupée			Taux occup. pop active	Emploi surexploi empl. total
		hors exploit	dans exploit	total		
Petites	360	50	177	127	49,2	71,7
Moyennes	367	44	188	144	51,2	76,6
Grandes	416	30	190	160	45,6	84,2
Ensemble	1143	124	555	431	48,5	77,6

Le travail agricole sur exploitation, pour l'ensemble de l'échantillon, donne de l'occupation à 4 actifs sur 10. L'utilisation accrue de la main-

d'oeuvre familiale, facilitée par la restructuration de l'ancien secteur public[6], semble répondre à trois contraintes :

- le phénomène du chômage qui touche en moyenne une personne active sur deux (51,5 % de la population active des exploitations enquêtées sont au chômage),
- la diversification des systèmes de culture, diversification se caractérisant par l'introduction de cultures intensives tels que le maraîchage (pomme de terre) l'élevage bovin et ovin d'embouche, et l'aviculture de ponte et de chair.

2.1.3. Les moyens de production

Dans le système de production capitaliste, il est souvent facile de distinguer, grâce à la séparation graduelle qui s'opère entre l'unité de production et la cellule familiale, entre les éléments du patrimoine ayant nature de moyens de production et ceux affectés à l'usage personnel du propriétaire. Dans l'exploitation familiale, cette distinction est souvent difficile à opérer à cause des liens de solidarité qui unissent les deux entités. De fait, les moyens de production ont un statut mixte. On n'évoquera ci-après que les éléments du patrimoine ayant un usage strictement agricole, particulièrement les bâtiments et le matériel agricoles.

i) Les bâtiments agricoles

Les bâtiments agricoles retenus par l'enquête sont les étables, les bergeries, les poulaillers et les hangars. On compte dans l'échantillon 234 bâtiments soit en moyenne 1,3 par exploitation. Leur répartition par type et par groupe d'exploitation est comme indiquée dans le tableau suivant :

Tableau 7
Répartition des exploitations selon l'effectif des bâtiments agricoles possédés.

Type d'exploit	Etables	Bergeries	Poulaillers	Hangars	Total	Nbr moyen	% Total
Petites	25	24	15	7	71	1	31
Moyennes	30	29	12	19	90	1,4	38
Grandes	12	27	8	26	73	1,6	31
Ensemble	67	80	35	52	234	1,3	100
% du total	29	34	15	22	100		

Ce sont les grandes exploitations qui sont les mieux loties puisqu'elles disposent chacune de 1,6 bâtiments en moyenne contre 1,4 pour les moyennes et 1 pour les petites.

Par type, ce sont les bergeries qui occupent le premier rang et représentent 1/3 environ de l'ensemble des infrastructures. Cette situation est quasi-normale dans la mesure où la zone sud de la wilaya de Mila est avant tout une zone associant l'élevage ovin et la céréaliculture. Cela ne signifie pas cependant que les autres types d'élevage soient moins importants. En effet, l'infrastructure destinée à l'élevage bovin représente 29 % du parc de bâtiments agricoles et les poulaillers 15 %.

Par ailleurs, il est à remarquer que plus du tiers (36 %) des bâtiments agricoles des petites exploitations sont des étables. Ce taux s'élève à 47 % pour les exploitations moyennes. Les grandes exploitations possèdent, quant à elles, 59 % du parc de bergeries. Ceci semble indiquer une relative spécialisation des petites et moyennes exploitations dans l'élevage bovin et celle des grandes exploitations dans l'élevage ovin.

S'agissant de la superficie recouverte et de l'état des différents bâtiments agricoles, l'enquête montre que les poulaillers ont la plus grande superficie moyenne (400 m²) et sont suivis par les hangars (225 m²), les bergeries (210 m²) et les étables (146 m²). Par groupe ce sont les grandes exploitations qui disposent des immeubles les plus vastes (320 m²) contre 205 et 132 m² pour respectivement les moyennes et petites exploitations.

L'enquête montre que l'état de ces bâtiments agricoles est globalement satisfaisant. En effet, 56 % d'entre eux sont déclarés comme étant dans un bon état, 38 % dans un état moyen et 6 % dans un état vétuste.

ii) Le matériel agricole

Comme pour le bâti, il s'établit en matière de matériel agricole une relation inverse entre la taille de l'exploitation et son degré d'intensification : le taux de mécanisation diminue lorsque la taille augmente. Cette relation se vérifie également en matière de résultats physiques et financiers des exploitations.

Le taux de mécanisation des exploitations varie du simple au triple de la grande à la petite exploitation. En effet, rapporté à l'hectare de SAU, le taux de mécanisation est de 2,5 CV/ha de SAU dans les petites exploitations et de 1,3 et 0,7 dans, respectivement les moyennes et grandes exploitations. Toujours dans le même sens, on relève que la superficie moyenne par tracteur est respectivement de 24, 53 et 93 ha dans les petites, les moyennes et grandes exploitations.

Tableau 8
Répartition des exploitations de l'échantillon selon l'effectif des tracteurs, la puissance totale et le taux de mécanisation en 1992/93

Type d'exploit	Effect exploit	SAU (ha)	Charrues covercrops		Epandeurs semoirs		Remorques citernes	
			effect	ha/unit	effect	ha/unit	effect	ha/unit
Petites	70	625	45	13,8	10	62,5	15	41,7
Moyennes	64	2699	86	31,4	25	108	29	93
Grandes	46	7625	126	60,5	42	181,5	32	238,3
Ensemble	180	10 949	257	42,6	77	142,2	76	144

On retrouve le même phénomène en matière de matériel spécialisé et de récolte. En effet, on compte une charrue ou cover-crop pour 14 ha de SAU dans les petites exploitations, pour 31 ha dans les moyennes et pour 61 ha dans les grandes exploitations. S'agissant des épandeurs d'engrais et semoirs, on compte pour les types respectifs d'exploitation une unité pour 63,108 et 182 ha.

La relation inverse entre la taille de l'exploitation et son degré de mécanisation se vérifie également en matière de matériel de récolte : ramasseuses-presses, arracheuses et planteuses de pomme de terre, moissonneuses-batteuses, etc... A l'exception de ce dernier type de matériel pour lequel on compte une unité pour 226, 217 et 157 ha de SAU respectivement dans les petites, les moyennes et grandes exploitations, pour le reste des matériels, la superficie par unité considérée est proportionnelle à la taille de l'exploitation c'est-à-dire que le taux de mécanisation diminue lorsque la taille de l'exploitation augmente.

Il apparaît ainsi que les petites exploitations sont, en moyenne, plus mécanisées que les grandes, exception faite des moissonneuses batteuses. Cela est, probablement, un effet de la politique de subvention (directe et indirecte) des matériels agricoles durant les années quatre vingt, politique qui a mis à la portée des petites exploitations l'achat de ces matériels

iii) Les systèmes de culture et d'élevage

La monoculture céréalière comme spécialisation traditionnelle de la zone d'étude est de plus en plus mise en cause. On assiste en effet à la diversification des systèmes de culture, bien que les céréales restent largement dominantes.

Au niveau des Hautes Plaines Sétifiennes (HPS) qui s'étendent sur le territoire des Wilayate de Mila, Bordj-Bou-Arréridj, Mila et sur une partie des wilayate de M'Sila et de Béjaia, la superficie réservée à la culture des céréales est passée de 96 % des superficies cultivées en 1971 à 87 % en 1980 et à 80 % en 1990.

La diminution de la part relative des superficies des céréales dans les superficies totales cultivées s'est accompagnée par un changement de tendance au sein du système céréalier lui-même. L'orge, l'avoine et les autres fourrages ont partiellement remplacé le blé dur et le blé tendre.

La tendance à la hausse caractérise également les superficies réservées aux légumes secs (2 200 ha en 1970 et 4 000 ha en 1990), à l'arboriculture fruitière et aux cultures maraîchères. Les superficies maraîchères sont passées de 5 000 ha en 1970 à 12 000 ha en 1980 et à 32 400 ha en 1990. Celles de l'arboriculture fruitière sont aux dates respectives de 45 000, 74 000 et 90 000 ha.

La diversification des systèmes de culture caractérise également les exploitations agricoles du sud de la wilaya de Mila.

Les céréales demeurent, malgré les transformations opérées durant les quinze dernières années, la spéculation dominante. Elles occupaient en 1992-93, pour l'échantillon des exploitations étudiées, 64,5 % de la SAU. La jachère (biennale) s'étend sur le tiers environ de la SAU et la superficie réservée aux fourrages sur 3,1 % alors que le maraîchage, quasi inexistant à la veille de la réorganisation du secteur agricole en 1987, occupe 1,6 % de la SAU.

Tableau 9
Systèmes de culture des exploitations du sud de la wilaya de Mila
en 1992-93

Type d'exploit	SAU (ha)	Céréales (ha)	Fourrage (ha)	Maraich. (ha)	Autres (ha)	Jachère (ha)
Petites	625	453	21	30	-	121
Moyennes	2699	1736	78	62	18	805
Grandes	7625	4874	245	82	11	2413
Ensemble	10949	7063	344	147	29	3333
%	100	64,5	3,1	1,6	-	30,8

Par groupe d'exploitations, les céréales sont également la culture dominante puisqu'elles représentent, quel que soit le groupe considéré, plus de 60 % de la SAU du groupe. Mais quelques nuances sont à souligner en matière de culture de maraîchage qui occupe 5 % environ de la SAU des petites exploitations. 2,3 % des exploitations moyennes et 1 % des grandes exploitations. Ainsi on peut conclure que la superficie réservée au maraîchage est une fonction inverse de la taille de l'exploitation.

Qu'en est-il en matière des systèmes d'élevage ?

Le système d'élevage pratiqué par les exploitations de la zone d'étude est du type semi-intensif. Il inclue le bovin laitier et d'embouche, l'ovin reproducteur et d'engraissement, l'aviculture de chair et de ponte et de façon peu importante l'apiculture. Cette dernière spéculation est particulièrement développée dans la zone montagneuse du Nord.

Comme pour la culture du maraîchage, l'élevage bovin se concentre relativement au sein des petites exploitations. En effet sur un effectif total de 87 exploitations pratiquant l'élevage bovin, la moitié sont des petites exploitations et possèdent 34 % environ du cheptel : on compte en moyenne 5 têtes de bovins par petite exploitation pratiquant cette activité. Ce chiffre est cependant de 6,2 pour les exploitations moyennes et de 18 pour les grandes exploitations. Ainsi, on est tenté de faire remarquer la tendance à la généralisation de l'élevage bovin aux petites exploitations et la tendance à la concentration dans les grandes exploitations. Ce phénomène peut s'expliquer par la politique agricole antérieure à la restructuration de 1980 qui dotait les exploitations du secteur public d'étables souvent gigantesques.

Tableau 10
Exploitations de l'échantillon selon leur système d'élevage

Exploitation	Elevage bovin			Elevage ovin	
	Nbr exploit	exploit	Nbr têtes	Nbr exploit	Nbr têtes
Petites	70	43	200	32	1230
Moyennes	64	34	212	34	1769
Grandes	46	10	179	32	3840
Ensemble	180	87	591	98	6839

L'élevage ovin est pratiqué par 70 % des grandes exploitations, par 53 % des exploitations moyennes et par 46 % des petites exploitations. Ces exploitations détiennent respectivement 56, 26 et 18 % de l'effectif total du troupeau. Le nombre moyen de têtes par exploitation pratiquant cette activité est respectivement de 120, 52 et 40 pour les grandes, les moyennes et petites exploitations.

La question évidente qui semble se poser à ce niveau est celle de savoir comment une exploitation de moins de 10 ha, pratiquant les cultures herbacées, peut entretenir une quarantaine de têtes d'ovins en plus des cinq têtes de bovins. La réponse réside sans doute dans le recours systématique à l'alimentation achetée, recours qui se justifie par la modicité des prix de cette alimentation jusqu'en 1992-1993 et l'évolution soutenue du prix de la viande (Bédrani, 1995).

Aux élevages bovin et ovin s'ajoute l'élevage avicole de ponte et de chair pratiqué par 15 % des exploitations.

Par type, les petites et moyennes exploitations semblent avoir la préférence pour l'aviculture de ponte pour laquelle elles détiennent, ensemble, 82 % des capacités installées. Les grandes exploitations détiennent, à elles seules, 63 % des capacités de production de l'aviculture de chair.

Introduites depuis moins de vingt ans dans le Sétifois, l'activité d'élevage avicole ou la culture du maraîchage ou encore l'élevage d'engraissement, en fait tout ce qui tend à transformer et changer l'activité dominante traditionnelle de cette région agricole, semblent être directement générées par le système des prix et des subventions agricoles mis en place.

Dépendante en tout des marchés extérieurs et devant faire face à une demande interne solvable croissante, des couches urbaines particulièrement, l'Algérie a confirmé, au début des années quatre vingt, sa politique d'intensification du secteur agricole. Les moyens de la nouvelle politique sont la reconnaissance accordée au rôle que peut jouer désormais le secteur privé dans le développement agricole, l'introduction de cultures nouvelles dans les systèmes de production des exploitations et enfin la mise en place d'un système de prix, de subventions et de fiscalité agricole ayant pour effet de soutenir les nouvelles orientations.

Quelles sont les incidences de ce système sur les exploitations du sud de la wilaya de Mila ?

2.2. Fonctionnement des exploitations : résultats physiques et financiers

2.2.1. Les résultats physiques

L'agriculture du Sétifois, de type pluvial, a des rendements faibles (cf. tableau 11).

Tableau 11
Répartition des exploitations de l'échantillon selon les principaux groupes de production végétale réalisée en 1992/93

Type exploit.	Céréales		Fourrage + paille		Maraîchage (PdT)	
	Ha	Qx/ha	Ha	Qx/ha	Ha	Qx/ha
Petites	453	9	474	27	30	140
Moyennes	1736	8	1814	17	62	76
Grandes	4874	7,1	5119	16	82	85
Ensemble	7063	7,4	7407	17	174	94

Par groupe d'exploitations, on remarque que les petites sont les plus performantes et se distinguent nettement des grandes. En effet, l'écart de leur rendement est de 190 kg/ha pour les céréales, de 11 qx/ha pour le fourrage et la paille et de 55 qx/ha pour la pomme de terre.

Il faut cependant relativiser ces résultats en signalant que la production des petites exploitations ne représente que 7 % de la production totale des céréales qui s'est élevée en 1992/93 à 52 622 qx, 10 % de la production de fourrage (production totale = 123 000 qx) et enfin 26 % de la production de pomme de terre (production totale = 15 855 qx). Il faut aussi ajouter que la superficie consacrée par les petites exploitations à la culture des céréales représente 6 % de la superficie totale céréalière, celle consacrée aux fourrages et paille 6 % également et enfin celle consacrée à la pomme de terre 17 %.

Ces résultats confirment de façon directe la relation entre la taille de l'exploitation et le degré d'intensification. Ainsi, on peut compléter l'observation sur l'intensification en mentionnant que la relation qui s'établit entre la taille de l'exploitation d'une part, son degré d'intensification et ses résultats physiques d'autre part est une fonction inverse puisque plus petite est la taille de l'exploitation, plus grands sont son degré d'intensification et son produit à l'unité de terre cultivée. Cette relation se vérifie-t-elle en matière de résultats financiers ?

L'analyse en termes monétaires permet de constater les principaux changements induits par la nouvelle politique des prix et subventions agricoles.

Avant de tenter de répondre à cette question, on signalera que toutes les productions ont été valorisées aux prix du marché pour les exploitations qui ne sont pas liées par des contrats de production et de vente à des entreprises ou organismes publics achetant aux prix fixés par l'Etat (céréales, lait, pommes de terre...).

2.2.2. Les résultats financiers

La situation financière des exploitations a connu en l'espace d'une quinzaine d'années des changements profonds. Le secteur agricole algérien, du moins dans sa frange publique, était connu avant sa réorganisation par son déficit financier chronique (Bédrani, 1989). Des travaux de recherche menés sur l'ancien secteur public ont montré l'existence d'une corrélation négative entre le degré d'intensification des exploitations et leurs résultats financiers à l'unité de terre cultivée. Ce sont les exploitations les plus intensives - généralement les plus petites qui obtenaient les déficits financiers les plus importants. La libéralisation entamée en 1980 et l'évolution du système des prix, semblent avoir eu raison de la situation antérieure. En effet, c'est ce que l'on constate pour les exploitations de la zone : les exploitations les plus intensives obtiennent les meilleurs résultats financiers.

En valeur, le produit total moyen s'est élevé, en 1992-1993, à 27 285 DA/ha de SAU dans les petites exploitations, à 13 774 dans les

exploitations moyennes et à 7 916 DA dans les grandes exploitations (cf. tableau 12).

Tableau 12
Répartition des exploitations de l'échantillon selon la valeur produite à l'hectare de SAU et selon la structure du produit total (1992/93)

Type exploit.	SAU (ha)	Produit total DA/ha	Produit végétal %	Produit animal %
Petites	625	27285	56	44
Moyennes	2699	17774	58	42
Grandes	7625	7916	77	23
Ensemble	10949	10472	68	32

Contrairement au passé, où la monoculture céréalière associée à l'élevage ovin était dominante, on remarque actuellement que la part de la production animale dans le produit total est relativement importante (1/3 de la valeur produite) et que cette part relative augmente lorsque la taille de l'exploitation diminue : 23 % dans les grandes exploitations et 44 % dans les petites.

Par ailleurs, si on fait la distinction entre les cultures traditionnelles (céréales, fourrages, ovin) qui demeurent dominantes puisqu'elles représentent 59 % du produit total - et les cultures nouvelles (maraîchage, bovin et aviculture), on remarquera que les nouvelles cultures sont l'oeuvre particulièrement des petites et moyennes exploitations (cf. tableau 13) dont elles représentent 60 % du produit.

Tableau 13
Structure de la production des exploitations enquêtées : cultures nouvelles et traditionnelles (1992/93)

Type d'exploit	Produit total	Spéculation tradition (céréales, fourrage, ovin)	Spéculation nouvelles (maraîchage, bovin, aviculture)
	(ha) DA	%	%
Petites	27285	40	60
Moyennes	17774	42	58
Grandes	7916	68	32
Ensemble	10471	59	41

Ainsi, on peut soutenir que la libéralisation de la commercialisation et des prix à partir du début des années quatre vingt a effectivement conduit à la diversification et à l'innovation en matière de systèmes de culture, les petites et moyennes exploitations étant les plus disposées à l'innovation culturelle.

Pour ce qui est des charges d'exploitation à l'hectare, elles s'avèrent relativement faibles chez les grandes exploitations quand on les compare aux petites exploitations, traduisant ainsi le degré d'intensification de ces dernières par rapport aux premières. Le taux d'efficacité économique (ou rapport produits/charges) moyen pour l'ensemble des exploitations est de 1,95. Ce taux, quasi identique à celui des grandes exploitations (1,93), s'élève à 2,01 dans les exploitations moyennes et à 2,26 dans les petites exploitations.

Ainsi, la situation financière des exploitations confirme une fois de plus la relation qui s'établit entre leur taille et leur degré d'intensification. L'efficacité économique des exploitations est en nette amélioration. En effet, même les grandes exploitations, celles issues de la restructuration

du secteur étatique, réalisent des résultats financiers positifs, ce qui était relativement rare avant la réorganisation de 1987. Les raisons de la nouvelle situation sont multiples mais la principale demeure la réduction des charges salariales qui, autrefois, représentaient plus de 70 % des dépenses de fonctionnement de ces exploitations. Aujourd'hui, les charges salariales ne représentent en moyenne que 6,8 % de l'ensemble des charges de fonctionnement. La rubrique la plus importante en matière de charges d'exploitation est celle représentée par l'alimentation du cheptel (28,3 % des dépenses totales). Viennent ensuite les dépenses pour l'acquisition du matériel agricole (25,8 %) et enfin les dépenses en semences et approvisionnements (21,8%).

Tableau 14
Structure des charges d'exploitation par ha de SAU des exploitations enquêtées (campagne 1992/93)

Type exploit	SAU ha	Total Charges DA/ha	Semen approv %	Locat terres %	Matér agric. %	Alime cheptel %	Salai- res %	Dép. dive %
Petites	625	12066	26	1,9	26,3	32,9	3	8,9
Moyennes	2699	6837	20,7	3,1	23,5	38,7	5	9
Grandes	7625	4096	22,2	-	28,2	22	7,6	20
Ensemble	10949	5344	21,8	3,4	25,8	28,3	6,8	13,9

Les attributaires des EAC tentent, comme toutes les autres exploitations, d'augmenter leur revenu d'exploitation en diminuant les charges salariales par le recours à la main-d'oeuvre familiale, non rémunérée. Le travail non rémunéré représente 92,5 % de la quantité totale de travail pour l'ensemble des exploitations et 94 % pour les grandes exploitations comme le montre le tableau 15 qui donne, par type d'exploitations le nombre de journées de travail par ha de SAU et par an et l'importance du travail familial non rémunéré.

Tableau 15
Répartition des exploitations de l'échantillon selon le nombre de journées de travail (JT) et selon le type de travail. (QTF : qté trav. famil. QTS : qté trav. salarié)

Type d'exploitat.	JT/ha/an	QTF %	QTS %
Petites	39,5	92	8
Moyennes	19,1	92,6	7,4
Grandes	9,8	93,8	6,1
Ensemble	13,4	92,5	7,5

On remarquera la forte intensification en travail des petites exploitations comparativement à celles des deux autres groupes : un hectare de SAU d'une petite exploitation demande quatre fois plus de travail que celui d'une grande exploitation et deux fois plus que celui d'une exploitation moyenne. C'est le résultat logique de la spécialisation relative des différents groupes d'exploitation. On rappellera pour mémoire que les petites exploitations consacrent 5 % environ de leur superficie au maraîchage et détiennent 34 % de l'effectif total de bovins. 18 % du troupeau ovin et 37 % environ des capacités d'élevage avicole de ponte alors qu'elles ne disposent que de 6 % seulement des superficies.

La forte intensification des petites exploitations permet-elle alors aux propriétaires de ces dernières et aux personnes qui y vivent de tirer le plus grand revenu ?

2.2.3. Les revenus :

L'absence de comptabilité ne permettant pas de calculer les amortissements, les revenus qui sont traités ici sont le revenu agricole brut et le revenu global brut de l'exploitation qui comprend le revenu d'exploitation et le revenu extérieur des ménages, celui-ci incluant les salaires, rentes, pensions et loyers perçus par les ménages.

Globalement, le revenu agricole reste relativement dominant dans le revenu global de l'ensemble des exploitations ainsi que le montre le tableau 16 (15,1 % de la masse du revenu). Mais si le revenu hors exploitation déclaré reste marginal pour les grandes exploitations, il s'avère important pour les petites et les moyennes où il constitue le quart du revenu global.

Tableau 16
Revenu global par type d'exploitation (milliers de DA)

Type exploit	Revenu agricole		Revenu hors expl.		Revenu total		Rev HE en % RT
Petites	9712	18,6	3153	40	12865	20,9	24,5
Moyennes	13325	25,5	4568	49	17893	29,1	25,5
Grandes	29128	55,8	1572	11	30700	50	5,1
Ensemble	52165	100	9293	100	61468	100	15,5

Rapporté aux nombres d'actifs et au nombre d'occupés des ménages des différents types d'exploitations, le revenu global s'avère relativement important (cf. tableau 17) si on le compare au salaire national minimum garanti (SNMG). Voilà qui nous éloigne de la situation antérieure à la restructuration de 1980 et qui explique en partie le regain d'intérêt qu'ont les ruraux pour l'agriculture. Ceci est d'autant plus à souligner que la restructuration de l'agriculture en général et la nouvelle politique des prix et des subventions agricoles ont permis aux agriculteurs d'améliorer de façon remarquable leur revenu et leur niveau de vie

Tableau 17
Structure et importance du revenu global des exploitations enquêtées

Type exploitation	Revenu global par actif en DA	Revenu global par occupé exploit. DA	Nbr de fois SNMG dans rev. global occupé ¹
Petites	35180	99724	3,3
Moyennes	48756	124260	4,1
Grandes	73797	191872	6,4
Ensemble	53594	142129	4,7

(1) En 1992, le SNMG était fixé à 2500 DA/mois (cf. décret n° 92-112 du 14/3/92).

A l'hectare, le revenu agricole brut est de 3 820 DA, 4 937 DA et 15 219 DA respectivement pour les grandes, moyennes et petites exploitations. L'écart de revenu par unité de terre cultivée est dû, comme déjà mentionné, à la plus forte intensification des petites exploitations. Il est dû aussi au fait que les prix des céréales (essentiels dans le système de culture des grandes exploitations) ont évolué moins vite que ceux des équipements et intrants, contrairement aux prix de la viande et des cultures maraîchères.

Pour ce qui est du revenu global hors exploitation, les salaires en

constituent la plus grande partie (56 %), les rentes ou location des terres

en constituent 27 %, loyers ou location du matériel agricole et des bâtiments d'exploitation 12 % et les pensions 5 % (cf. tableau 18). Si on considère les types d'exploitation, ce sont les moyennes exploitations qui en détiennent la plus grande partie (49 %) suivies des petites exploitations (40 %). On notera que la part des grandes exploitations a été sous estimée du fait que l'enquête n'a pu saisir que les revenus hors exploitation des ménages des seuls responsables d'EAC et pas ceux des ménages des autres membres des EAC [7]. On remarquera que, d'après l'enquête, le revenu de la location de matériel est nul pour les grandes exploitations. Cela est peu probable même si on sait que beaucoup d'EAC classées "grandes exploitations" n'ont pas hérité de matériel et qu'elle recourent à la location auprès des moyennes et petites, beaucoup de ces dernières ayant acheté des tracteurs à l'époque où le prix était très faible à cause des subventions et d'un dinar très surévalué.

Tableau 18
Structure du revenu hors exploitation des ménages enquêtés

Type d'exploit.	Revenu		dont en %					Total
	103 DA	%	Salaires	Pensions	Rentes	Loyer		
Petites	3153,12	40	53,7	10,5	1,6	34,2	100	
Moyennes	4568,40	49	44,1	2,5	53,4	-	100	
Grandes	1572,00	11	97,7	-	2,3	-	100	
Ensemble	9293,52	100	56,4	4,8	27,1	11,7	100	

2.3. Evolution et stratégie des exploitations agricoles

Quelles sont les mutations techniques et culturelles essentielles réalisées par les exploitations durant les dix dernières années, les principaux créneaux d'investissement ainsi que les sources de financement et les projets d'investissement agricoles ?

2.3.1. Mutations techniques et culturelles

Les mutations techniques et culturelles sont importantes. On peut constater, en effet (cf. tableau 19) que 22 % des exploitations de l'échantillon ont introduit une nouvelle culture et que trois mutations en moyenne par exploitation ont eu lieu depuis le début des années quatre-vingt.

Quoique toutes les exploitations n'ont pas introduit en même temps la même technique ou culture. Ce sont les grandes exploitations qui auraient introduit durant les quinze dernières années le plus grand nombre moyen de techniques ou cultures nouvelles : 2,8 contre 2,4 dans les exploitations moyennes et 1,6 dans les petites exploitations.

La plus grande propension des grandes exploitations à introduire le progrès technique pourrait s'expliquer par un certain nombre de facteurs : plus grandes capacités financières, contacts plus nombreux souvent privilégiés avec les services agricoles gouvernementaux, niveau d'instruction plus élevé des membres de l'exploitation.

Tableau 19
Répartition des exploitations selon les techniques et cultures introduites après 1980

Type exploit	Exploit. et effectifs ayant introduit une nouvelle technique ou culture			% des exploit.
	Petites	Moyennes	Grandes	
Irrigation	15	16	13	25
Ensilage	9	10	16	19
Fertil. céréales	29	34	30	52
Fert. mattaïch	15	21	7	24
Ovins reprod.	8	20	24	19
Bovins emb.	4	5	2	6
B.L.Modernes	11	16	6	18
Avicul. ponte	3	4	3	6
Avicul. chair	11	5	15	17
Pomme de T.	10	23	15	27
Ensemble	115	154	131	22
Nbr moyen de mutations	1.6	2.4	2.8	2.2

Les changements cultureux remarquables dans la zone d'étude sont à souligner d'autant que cette partie des hautes plaines sétifiennes est réputée être principalement à vocation céréalière. La monotonie culturelle s'y serait certainement maintenue si le planificateur, soucieux de mettre à la disposition de la population les produits agricoles stratégiques dont la pomme de terre, ne l'avait pas au milieu des années soixante-dix retenue comme aire géographique de production de cette denrée en y favorisant l'irrigation.

Le principal changement technique est donc l'irrigation, particulièrement l'irrigation par aspersion qui tend à remplacer rapidement l'irrigation gravitaire, cette dernière connaissant, elle aussi, des changements : l'ancienne "segua" ou rigole en terre tend à être remplacée partout par le tuyau en matière plastique.

Le développement plus grand de l'aviculture est un autre changement important dans la zone d'étude. Il s'est accompagné d'un changement dans les bâtiments avicoles. Les agriculteurs les moins nantis, au lieu de construire des poulaillers modernes, mais fort coûteux, ont réaménagé des serres de cultures légumières pour y élever du poulet de chair. Ces serres sont recouvertes entièrement de plastique, de paille et de glaise et respectent apparemment les conditions minimales d'hygiène.

Enfin, on signalera la quasi généralisation de la mécanisation de la culture de la pomme de terre : planteuses et arracheuses, introduites à l'origine à titre expérimental, sont maintenant des outils de travail banals, souvent utilisés en commun par plusieurs exploitations.

Si chaque exploitation a introduit en moyenne deux nouvelles spéculations ou techniques durant les quinze dernières années (après 1980), la mutation, une fois opérée, est soumise à des adaptations. En effet, sur les trois cultures ou techniques en moyenne introduites (avant et après 1980) par les exploitations, 0,7 sont soumises à des développements, 2 sont maintenues en l'état et 0,3 ont été atrophiées ou carrément supprimées. (cf. tableau 20, ci-après)

Tableau 20
Répartition des exploitations selon les mutations techniques et
culturelles introduites suite à la restructuration de 1980 [8]

Type exploit	Nbre exploit	Effectif des exploitations ayant				Nbre moyen mutations	
		A		B	C		D
		Avant 1980	Après 80				
Petites	70	78	114	37	135	20	3
Moyennes	64	48	147	53	123	19	3
Grandes	46	32	134	38	109	19	4
Ensemble	180	158	395	128	367	58	3
Moyenne	-	0,9	2,1	0,7	2	0,3	3

2.3.2. La rénovation des forces productives agricoles

Bien qu'elle se soit étendue à tous les domaines de l'activité agricole, la rénovation des forces productives s'est particulièrement concentrée dans l'activité de construction de nouveaux bâtiments d'exploitation et d'habitation ainsi que dans l'acquisition de cheptels et de nouveaux matériels agricoles et enfin dans les aménagements fonciers (cf. tableau 21). Ensemble, la construction de bâtiments d'exploitation et d'habitation et l'acquisition de matériels agricoles auraient absorbé 80 % des investissements des exploitations agricoles durant les quinze dernières années.

Tableau 21
Structure des dépenses d'investissement des exploitations durant les quinze dernières années

Type exploit	Montant	Bât. exploit habitation	Matériels agricoles	Aménagem fonciers	Elevage ovin/bovin
	10 ³ DA	%	%	%	%
Petites	12197	36,3	46,8	11,3	5,6
Moyennes	23430	42,3	35,4	11,6	10,7
Grandes	24706	39,9	40,2	13,7	6,2
Ensemble	60333	40,0	39,7	12,4	8,2

Par type, les exploitations ont eu un comportement différencié en matière d'investissement. En effet, les petites exploitations ont plus investi dans le renouvellement de leur matériel que dans l'élevage bovin et ovin (5,6 %) alors que les exploitations moyennes ont eu une préférence pour la construction de bâtiments. Enfin, les grandes exploitations semblent avoir eu le même comportement en matière d'acquisition de matériel et de construction de bâtiments entre lesquels elles ont réparti de façon égale l'essentiel de leurs dépenses d'investissement : respectivement 40,2 et 39,9 %.

En termes physiques, les investissements réalisés se répartissent par type de matériel et entre les groupes d'exploitation comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 22
Répartition des investissements réalisés entre les différents groupes d'exploitations

Type d'investissement	Petites	Moyennes	Grandes	Ensembles
Habitations	14	15	8	37
Hangars	1	1	1	3
Etables	2	7	1	10
Bergeries	4	10	4	18
Poulaillers	10	12	5	27
Equivalence DA/ha	7060	3670	1290	2200
Tracteurs	9	20	17	46
Moissonneuses batteuses	-	3	5	8
Plant. ar. PT	4	4	1	9
Matériel transport roulant	7	7	5	19
Matériel transport tract	3	6	12	21
Equivalence DA/ha	9130	3060	1290	2170
Défonçage puits	10	24	19	53
Equivalence DA/ha	2200	1010	440	680
Achat BLM	17	52	22	91
Achat ovin rep.	33	298	120	451
Equivalence DA/ha	1100	920	200	430
Total général	-	-	-	-
Equivalence DA/ha	19490	8660	3220	5480

Ainsi, l'investissement global cumulé se serait élevé pour l'ensemble des exploitations et depuis 1980 à 5480 DA courants par ha de SAU. Mais les petites exploitations auraient investi 2,3 fois plus à l'hectare de SAU que les exploitations moyennes et 6 fois plus que les grandes exploitations ; ce qui confirme une fois de plus leur caractère intensif.

Il faut signaler cependant que les grandes exploitations ont réalisé 41 % de l'investissement total, les exploitations moyennes 39 % et les petites exploitations 20 %.

Tableau 23
Répartition des investissements entre les groupes d'exploitations
(en pourcentage du total de la rubrique)

Type exploit	Petites %	Moyennes %	Grandes %	MT total 10 ³ DA
Bâtiments	18,3	41,0	40,7	24188
Matériels	23,8	34,6	41,6	23936
Amén. fonciers	18,4	36,5	45,1	7485
Cheptel	14,7	52,8	32,5	4724
Ensemble	20,2	38,8	41,0	60333

Pour ce qui est de l'origine du financement des investissements réalisés au cours des quinze dernières années, si on ne prend en compte que les investissements en matériel agricole et en cheptel, il apparaît que l'autofinancement a été l'origine principale : 76,6 %. Le financement bancaire n'a été utilisé que pour 18,7 % et le financement informel que pour 4,7 % des investissements (cf. tableau 24).

Tableau 24
Structure du financement des investissements en matériel agricole
et en cheptel réalisés par les exploitations après 1980

Type exploit	Autofinancem. en %	Financement bancaire %	Emprunts à tiers %	Invest. totaux 10 ³ DA
Petites	80	10	10	6400
Moyennes	78,2	15,2	6,6	10784
Grandes	73,2	36,8	-	11476
Ensemble	76,6	18,7	4,7	28660

On remarquera que le financement bancaire est proportionnel à la taille de l'exploitation mais qu'il reste relativement modeste y compris pour les

grandes exploitations. Cela pourrait s'expliquer partiellement par le changement de politique dans le domaine du crédit à la fin des années quatre vingt. Le coût du crédit ayant fortement augmenté, les agriculteurs en ont beaucoup moins demandé. Par ailleurs, la suppression de la garantie de l'Etat aux emprunts des exploitations agricoles ex-socialistes et l'absence de garanties présentées par ces dernières ont amené la banque à leur restreindre très fortement les crédits.

Quant au financement par les tiers (informel) il ne représente que 5 % environ du montant global. Il semblerait que cette part soit faible et que l'enquête n'a pas bien saisi ce phénomène. En effet, aussi bien sur les exploitations privées que sur celles issues de la réorganisation de l'ancien secteur public, il y a très souvent une association entre le propriétaire et un ou des entrepreneurs capitalistes qui financent certains investissements. Des capitaux accumulés à l'extérieur de l'agriculture viennent temporairement s'investir dans des créneaux ou filières agricoles ciblées (maraîchage ou pomme de terre, aviculture, élevage d'embouche, etc...). Les exemples pour illustrer cela sont multiples.

Dans les Hautes Plaines Sétifiennes, le développement de la culture de la pomme de terre, du cheptel d'engraissement, de l'aviculture de chair, etc... sont en grande partie le résultat d'interventions dans le secteur agricole d'investisseurs extra-agricoles (commerçants, industriels, entrepreneurs du BTP, professions libérales tels que médecins, avocats...). Détenteurs des capitaux (capital argent), ces nouveaux fermiers louent les terres, en particulier celles se situant autour des points d'eau (oueds, retenues collinaires, barrages, villes), les bâtiments d'exploitation et mettent en place des cultures dont le cycle végétatif est relativement court. Ils décident de l'organisation du procès de production et de la répartition du produit.

Sur le golfe de Béjaïa, pour citer un autre exemple, le développement de la culture de la tomate écoulée sur le marché européen n'est pas l'oeuvre des EAC ou des exploitations privées de cette zone mais celle d'une société mixte algéro-italienne. Mise en place dans le cadre du développement du partenariat agricole, cette association qui avait réuni dans une première phase des EAC et l'Office Régional des Viandes du Centre et dans une seconde phase, ce dernier et une société agro-industrielle italienne, rend compte de l'emprise que commencent à avoir les investisseurs extra-agricoles ou agro-industriels sur les exploitations familiales dont les membres, soit propriétaires de droit, soit usufruitiers désignés par la loi, deviennent des salariés bénéficiant cependant d'une rente de location.

Il s'agit ici d'une piste de recherche qu'il faudrait explorer pour au moins deux raisons :

i) identifier les nouveaux agents du développement agricole, ce qui permettra peut-être d'expliquer la promulgation à l'automne 1987 de la loi 87-19 alors que des redressements évidents du secteur agricole public étaient engagés ;

ii) identifier les mécanismes juridiques qui permettent à ces nouveaux acteurs de s'emparer des terres de l'ancien secteur public et ce, dans un environnement juridique qui, en principe, protège la propriété foncière publique des opérations de spéculation.

2.4. Projets d'investissement et de développement des exploitations à court terme

Les intentions d'investissement des exploitations agricoles enquêtées sont au nombre de 286, soit 1,6 projets par exploitation, et portent toutes sur des activités nouvellement introduites ou revalorisées : le maraîchage, l'aviculture, l'élevage d'engraissement et de reproduction, etc...

Ainsi, 66 % des intentions d'investissement à court terme portent sur la rénovation des forces agricoles et sur l'aménagement foncier. L'élevage constitue la première préoccupation de développement des agriculteurs (32 % des projets d'investissement). Dans ce sens, le logement pour les animaux représente la seconde préoccupation (26 %) de ces mêmes agriculteurs qui, par ailleurs projettent de développer l'irrigation (23 %) et d'acquérir de nouveaux matériels (19 %). Les projets d'agrandissement des superficies sont modestes (2,5 %).

Tableau 25
Répartition des projets d'investissement par type et par groupe d'exploitations

Type exploit.	Nbre exploit	Projets concernant				Total Projets
		Aménagement foncier et bât.	Elevage ovin/ovin Avicult.	Irrigation puits et forages	Matériels agricoles	
Petites	70	29	23	27	25	104
Moyennes	64	27	37	27	22	113
Grandes	46	17	31	13	08	69
Ensemble	180	73	91	67	55	286
%	-	26	32	23	19	100

Les nouvelles exigences du développement agricole semblent attester du caractère peu adapté des structures d'encadrement actuelles du secteur agricole. Les exploitations semblent être en effet dans un grand nombre insatisfaites par le système d'encadrement technico-économique actuel et souhaitent en conséquence des innovations dans ce domaine.

Tableau 26
Répartition des exploitations selon leurs vœux de changement en matière d'encadrement technico-économique

Type exploit	Petites	Moyennes	Grandes	Ensemble
	dont souhaitant en %			
Exploitations enquêtées	70	64	46	180
Libre accès crédit bancaire	70	63	72	68
Création coop locat matér.	62	55	70	61
Mise place struc enca. poly.	62	47	65	57
Regroup. coop d'appro fact.	53	48	61	53
Regroup coop de com.	54	41	61	51
Refroup coop de prod.	40	41	59	45

Excepté le vœu de se regrouper en coopératives de production, vœu qui n'est exprimé que par 45 % des exploitations, pour tous les autres

aspects de l'organisation extérieure de l'activité agricole, on recense un désir profond des exploitations à voir changer le système actuel d'encadrement technico-économique. En effet, 51 % des exploitations de l'échantillon désirent se regrouper en coopérative de commercialisation. 53 % souhaitent voir se mettre en place des coopératives d'approvisionnement en facteurs d'intensification et 61 % espèrent la mise en place de coopératives de location de matériel. Enfin, il est important de mentionner que 68 % des exploitations de l'échantillon souhaitent un changement profond en matière d'accès au financement bancaire.

CONCLUSION

L'analyse de l'état d'un échantillon d'exploitations agricoles des HPS orientales, état induit par la libéralisation de l'activité agricole durant les quinze dernières années, permet de constater l'existence :

- d'une tendance au changement des systèmes techniques de culture et d'élevage. Au niveau méso-économique, le changement consiste particulièrement dans la poussée des cultures maraîchères et de l'arboriculture fruitière ainsi que la transformation du système céréalier qui semble être de plus en plus tourné vers l'élevage. Au niveau micro-économique, il n'y a plus ou il y a peu d'exploitations qui continuent à pratiquer la monoculture céréalière : toutes les exploitations ont opté pour la diversification donc pour la réduction du risque ;
- d'une tendance au développement des solidarités familiales agricoles se caractérisant notamment par la substitution dans les grandes exploitations issues du démantèlement de l'ancien secteur public, du travail familial non rémunéré au travail salarié ; de ce point de vue la libéralisation de l'ex-secteur agricole d'Etat a certainement permis l'accroissement de l'emploi agricole et une certaine intensification ;
- d'une tendance à l'introduction de nouvelles cultures et techniques culturales par les exploitations agricoles, cela signifiant que les exploitants agricoles, quel que soit leur statut juridique, sont animés d'un certain dynamisme et réagissent aux incitations du marché
- d'une tendance à un certain développement des forces productives agricoles, sans que l'on puisse dire toutefois si les investissements constatés dépassent de beaucoup ou de peu ceux nécessaires au renouvellement à l'identique des moyens de production. Il est toutefois probable que le rythme des investissements ait eu tendance à se ralentir au cours de la dernière phase (1992-1995) de la période étudiée (1985-1995) compte tenu de la suppression des subventions et de la forte hausse des prix consécutive à la dévaluation de la monnaie.

Références

BÉDRANI S, BENADJILA S, GHAZI M, 1995. "Contribution à la connaissance des zones steppiques algériennes : les résultats d'un suivi triennal d'agro-pasteurs de la steppe centrale". In Les Cahiers du CREAD, n° 38, 3ème trimestre 1995.

BÉDRANI S, DJENANE AM, BOUKHARI N. 1997. "Les politiques des prix, de la fiscalité et des subventions dans l'agriculture en Algérie". *In Options Méditerranéennes, Série B : Etudes et recherches, n° 11.*

BÉDRANI S, 1989. "Les enjeux actuels des restructurations dans l'agriculture". *In Economie et Humanisme, n° 309.*

DJENANE A. M, 1991. "L'exploitation agricole familiale comme modèle de restructuration des exploitations agricoles publiques du Sétifois". *Séminaire RAFAC, IAM Montpellier.*

DJENANE A. M, 1985. *La restructuration du secteur agricole d'Etat : discours et pratiques.* Mémoire de Magister, Institut des Sciences Economiques, Université d'Alger, 1995.

Notes

[*] Slimane BEDRANI. CREAD - INA, Alger.

[**] Abdelmadjid DJENANE. ISE - UFAS, Sétif

[1] La wilaya de Mila, autrefois rattachée administrativement aux wilayates de Constantine et de Sétif, a été créée en 1985 sur une partie des territoires des anciennes wilayates de Jijel au nord, de Constantine à l'est, de Batna au sud et de Sétif à l'ouest.

[2] Le barrage de Hemman Grouz alimente en eau potable la ville de Constantine distante d'une cinquantaine de kms.

[3] A ce sujet et en ce qui concerne la zone sud de la wilaya de Mila, il a été recensé au début de l'année 1994 quelques 5000 puits et 50 forages dont la profondeur varie de 60 à 130 m et irriguant près de 2700 ha.

[4] La pomme de terre occupe à elle seule 2400 ha de terres irriguées.

[5] Curieusement, ce taux est sensiblement supérieur dans les grandes exploitations (94 %).

[6] Avant la politique de restructuration de 1987, les exploitations autogérées étaient contraintes par l'administration agricole à limiter la force de travail employée pour diminuer les charges salariales et donc diminuer leur déficit comptable.

[7] Il est certain que l'enquête a mal appréhendé cet aspect et que le revenu hors exploitation est très largement sous estimé. Un indice, parmi d'autres, pour

s'en convaincre est que beaucoup d'agriculteurs possédant un tracteur et/ou une moissonneuse batteuse n'ont pas déclaré de travaux à façon pour des tiers alors que tous les exploitants n'en possédant pas ont déclaré avoir eu systématiquement recours à des travaux à façon pour leurs opérations culturales et de récolte. Par ailleurs, des enquêtes faites à la même époque dans d'autres régions montrent que les revenus hors exploitation des ménages d'agriculteurs sont une composante importante du revenu global de ces ménages (Bédrani, Benadjila, Ghazi, 1996).

- [8]** A : introduit au moins une spéculation ou technique
- B : développé la spéculation ou la technique avant ou après 1980
- C : maintenu en l'état la culture ou la technique avant ou après 1980
- D : réduit ou supprimé la culture ou la technique avant ou après 1980

BOUZIANE BENTABET [*]

Une matrice de comptabilité sociale : le cas de l'économie algérienne

Dans cet article, nous essayerons de développer une matrice de comptabilité sociale, pour l'économie algérienne. En effet, après avoir présenté les concepts fondamentaux qui régissent une telle structuration des données économiques, nous tenterons de les rapprocher au système des comptes économiques algériens. Une fois ces liens établis, nous pouvons élaborer une matrice de comptabilité sociale qui nous permet d'avoir un cliché chiffré sur l'économie algérienne. En conclusion, nous évoquerons les différentes utilisations de cette matrice de comptabilité sociale, en analyse économique.

La matrice que nous avons élaborée, nous a servi à construire un modèle d'équilibre général calculable pour l'économie algérienne et partant effectuer des simulations de politiques économiques. Nous présentons un format particulier en trois secteurs : les secteurs des biens importables, exportables et les services. Cette distinction sectorielle est actuellement à la base de toute investigation dans ce domaine.

INTRODUCTION

L'idée d'une matrice de comptabilité sociale, dorénavant MCS, c'est-à-dire d'un schéma comptable qui montre les flux circulaires au niveau intermédiaire, méso-économique, fut développée pour la première fois pendant les années 60 dans le cadre du Program for Growth de l'Université de Cambridge. Par la même occasion, le groupe de travail dirigé par R. Stone compila une MCS pour la Grande Bretagne qui fut utilisée comme le support d'information pour l'élaboration et pour la solution des premières versions du Cambridge Growth Model (Pyatt & Roe, 1977). Au cours des mêmes années, le système de comptabilité nationale en vigueur jusqu'à nos jours fut publié, et R. Stone (1961) en fut un des auteurs principaux. Puisqu'au cours de cette période, la théorie économique dominante se limitait à demander des informations agrégées sur les principales variables macro-économiques, sans montrer un intérêt particulier pour les statistiques plus détaillées. Les directives internationales ignorèrent l'approche théorique de la MCS, et elles adoptent comme schéma théorique de référence, le modèle de croissance de Keynes. Toutefois, le SNA68 (United Nations Statistical Office, 1968)^[1] contient des indications qui peuvent être interprétées comme les premiers pas vers la formulation d'une MCS, à savoir :

- les directives pour une classification plus articulée des secteurs institutionnels, qui permettent d'approfondir la comptabilité sociale,

- l'introduction des techniques Entrée-Sortie qui permettent d'approfondir l'analyse des flux enregistrés dans une structure tabulaire.

A partir des années 60 et jusqu'à nos jours, avec l'évolution des théories économiques et avec la naissance de nouvelles questions macro-économiques difficilement interprétables sur la base des données disponibles, la demande d'information s'est orientée vers des domaines non couverts par le SNA68. En particulier la MCS a répondu à l'exigence statistique des modèles calculables d'équilibre générale offrant un modèle comptable plus flexible, qui soit capable de mettre en évidence les phases de distribution et celles d'utilisation du revenu au niveau sectoriel.

Les premières traductions opérationnelles de la MCS remontent aux années 70, quand elle fut utilisée comme instrument de programmation économique pour les pays en développement[2].

Ces matrices furent construites dans le but de fournir le cadre comptable de référence pour programmer la croissance économique de ces pays.

L'expérience auprès des pays en développement représente une étape importante dans le parcours évolutif de la MCS, parce qu'elle en souligne les potentialités et précise les finalités effectives qu'elle peut accomplir. Les caractéristiques de base de la MCS, qui expliquent sa compilation pour les pays en développement, sont la flexibilité et l'implantation conceptuelles extrêmement simples. Elles permettent de personnaliser la structure de la matrice en fonction des données de base disponibles, ainsi que certaines caractéristiques structurelles de la réalité économique analysée.

Au cours de ces dernières années, même les pays industrialisés se sont intéressés à la MCS, aussi bien comme instrument de programmation économique que comme modèle d'intégration des statistiques relatives à des domaines différents.

Qu'est-ce qu'une matrice de comptabilité sociale ?

Comme réponse, nous procédons à une description détaillée de la structure de base d'une MCS.

Nous commençons par définir les concepts fondamentaux qui nous permettent d'intégrer, sous forme matricielle, les différentes données disponibles pour une économie. Le pouvoir analytique, que nous offre une MCS, est caution de la base statistique et de la résolution des problèmes de classification et de désagrégation. Ces points seront discutés ci-dessous.

1. LA STRUCTURE THEORIQUE D'UNE MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE

Une matrice de comptabilité sociale, fournit une approche convenable pour la (re) structuration des données statistiques pour un pays. Généralement, une telle matrice est basée sur une table Entrée-Sortie et inclut aussi bien les statistiques sommaires sur les agrégats macro-

économiques fondamentaux, la production, la consommation, les exportations, les importations, l'investissement et l'épargne que les statistiques détaillées sur la distribution de revenu, le système fiscal et les variables monétaires. Dépendant de l'objectif assigné à son élaboration et de la disponibilité des données, une MCS peut exhiber des informations très précises et aider à l'analyse des politiques économiques.

Cette forme de comptabilité sociale trouve sa source dans le Tableau de Quesnay. Dans les dernières décennies, de nombreux économistes ont tenté d'étendre la structure du Tableau en intégrant une table Entrée-Sortie pour la rendre possible à l'analyse des politiques de économiques. Ces tentatives d'élaboration de MCS ne sont pas nombreuses et concernent un nombre limité de pays en voie de développement. Parmi ces études, citons le modèle de Pyatt pour l'Iran, où les revenus et les rémunérations des facteurs sont endogènes. Pyatt et Roe ont fourni une MCS pour le Sri-Lanka, Adelman, Mc Carty et Taylor pour le Pakistan, Lysy et Taylor pour le Brésil et Eckaus, Mc Carry et Mohie-Eldin pour l'Égypte (Eckaus, Mc Carty & Mohie-Eldin, 1981). Tous ces développements sont fondés sur le cadre conceptuel décrit par Pyatt et Thorbecke (Pyatt & Thorbecke, 1982).

1.1. Le schéma d'une Matrice de Comptabilité Sociale

Du point de vue de la pensée économique, la désignation d'un système d'informations statistiques comme MCS a été impliquée par la combinaison de deux idées :

- la présentation matricielle des comptes de revenu national, reflétant le modèle keynésien des marchés de biens et services, et
- le modèle Entrée-Sortie de l'interdépendance structurelle de la production dans l'économie.

Le modèle keynésien divise l'activité économique en trois catégories : la production, les revenus et dépenses et l'accumulation. Plus restrictif, dans une première approche, a été le modèle Entrée-Sortie, en ne traitant que des liens interindustriels du côté de la production. Avec des aménagements substantiels, ce dernier a constitué le point de départ pour les améliorations futures des MCS.

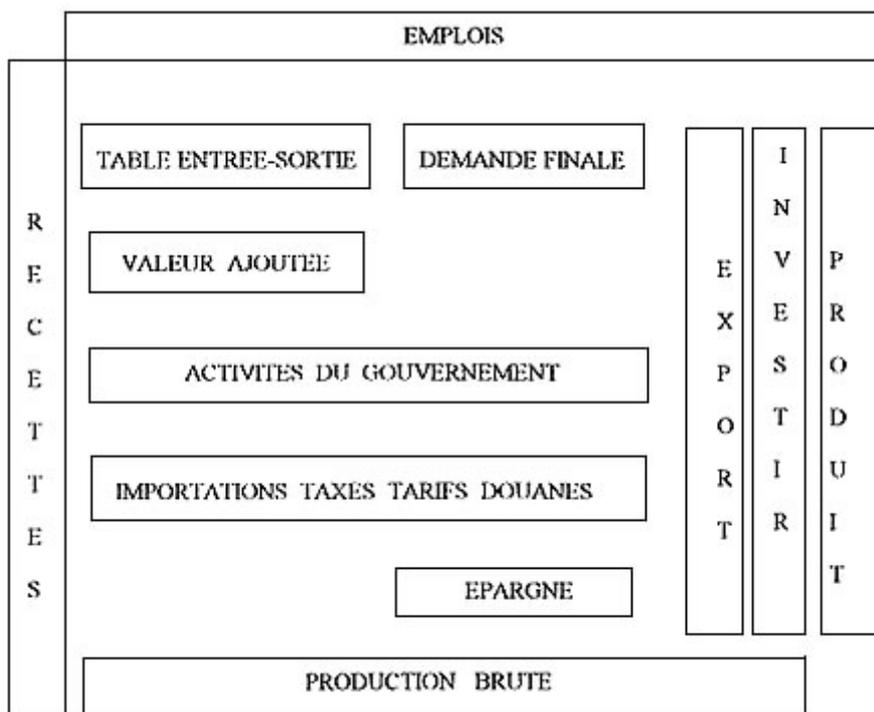
Une MCS est une matrice carrée de données (économiques et sociales) construite sur la base des trois règles suivantes :

- pour chaque ligne, il existe une colonne correspondante. Un élément d'une ligne (ou colonne) est une entrée ;
- le système est dit complet, si les totaux des lignes sont égaux à ceux des colonnes correspondantes ;
- chaque entrée est une recette lorsque lue dans un contexte ligne et une dépense, du point de vue de sa colonne.

La description des MCS comme comptes singuliers, découle de cette dernière règle. Les lignes et colonnes sont libellées de 1 à n, avec certaines fournissant des sous totaux. Mais une MCS ne comporte pas n

détails, il existe des éléments nuls pour des considérations statistiques ou conceptuelles.

Table 1
Une MCS étendant une matrice Entrée-Sortie



Nous introduisons la notion de MCS, dans son acception nouvelle, par une structure qui a sous-tendu la majorité des systèmes d'information macroéconomique : la SNA68.

Cette matrice est composée de dix blocs (ou sous-matrices) qui retracent les principaux agrégats macro-économiques. Sous cette forme, cette MCS ne se prête pas à notre étude pour deux raisons :

- analytique : elle expose la production plutôt que les revenus et leur distribution. Les activités économiques forment la chambre forte d'une économie, mais elles ne fournissent pas nécessairement les aspects distributionnels de leurs résultats,
- structure : l'arrangement des entrées nulles et non nulles n'est pas cohérent et les flux monétaires et de ressources ne sont pas mis en relief sous cette forme.

Dans le but d'éviter ces deux objections, nous réarrangeons la matrice de la Table 1, en permutant certaines lignes et colonnes et en incorporant les revenus reçus par les différents types de facteurs pris en compte et donc par les institutions. Toutes ces opérations sont effectuées en gardant à l'esprit les trois règles mentionnées ci-dessus.

Nous produisons dans un premier temps une MCS pour une économie fermée, que nous étendrons ensuite par la prise en considération des relations économiques avec le Reste du Monde.

La matrice obtenue dans la Table 2, est plus explicite sur certains comptes que la précédente mais n'incorpore pas les transactions avec le

Reste du Monde. L'introduction de ces comptes fait apparaître dans les comptes initiaux des postes supplémentaires. Il est évident que la matrice de la Table 2 contient plus d'informations. Cependant, ces informations supplémentaires sont-elles utiles ?

Dans le cas où nous nous intéressons à l'agrégat revenu national, nous pouvons travailler aisément avec la première matrice. L'analyse Entrée-Sortie et les transferts interindustriels suffisent. Il est à noter que l'analyse Entrée-Sortie ne traite pas de l'identification des agrégats mais concerne seulement la taille relative et les interdépendances des différents secteurs du système productif. De façon similaire, les transactions courantes entre les institutions donnent des informations sur leurs revenus relatifs, tandis que les transferts en capital reflètent la structure de l'épargne et de l'investissement.

Ces caractéristiques structuralistes et distributionnelles sont sans pertinence pour le traitement et l'analyse de la répartition de revenu. Du point de vue analytique, les agrégats de revenu national, fournissent des éléments essentiels sur le fonctionnement du processus économique. L'extra-information contenue dans la matrice de la Table 2, apparaît seulement après un arrangement des différents blocs ou comptes.

Nous obtiendrons une matrice plus élaborée en intégrant dans la matrice de la Table 2, les transactions courantes et en capital avec l'extérieur. La forme générale de cette matrice est reproduite ci-dessous, avec les explications détaillées sur les composantes (lignes et colonnes) des différents comptes. Nous aurons, alors, une MCS à l'état brut, que nous affinerons par la suite en traitant des procédures de classification et de désagrégation. Cette première MCS permet l'intégration des éléments aidant à l'analyse économique.

La matrice de la Table 3 contient des lignes et des colonnes très spécifiques que nous décrivons en détail.

Ligne 1. Les facteurs de productions reçoivent les rémunérations pour leurs services à partir des diverses activités de production. A l'intersection de la Ligne 1 et de la Colonne 5, nous obtenons la distribution (fonctionnelle) des revenus entre les facteurs. Cet élément, dépendant du niveau d'agrégation retenu pour les facteurs, est constitué du revenu du travail (les salaires des différentes catégories) et les profits comme rendement du capital, et selon la disponibilité des données les revenus de rente des ressources naturelles (tels que les droits de propriété) ; et avec la Colonne 4, nous avons les paiements des facteurs à partir des activités productives. Les revenus des facteurs reçus de l'extérieur, apparaissent à l'intersection de cette ligne avec la Colonne 6.

Colonne 1. Les revenus sont payés aux offreurs de leurs services. Par exemple, les salaires agricoles iront aux ménages ruraux dans le cas où ces derniers font partie de la classification des institutions. De façon similaire, les salaires industriels reviendront aux ménages urbains et les revenus des rentes aux institutions qui possèdent les droits de propriété. Les profits des entreprises publiques reviennent à l'institution Gouvernement.

Ligne 2. La source primaire des revenus des institutions se trouve dans les services offerts des facteurs, comme expliqué ci-dessus. En plus, il existe des transferts entre ces institutions : les taxes payées au Gouvernement, les profits payés par les firmes aux actionnaires (ménages), subventions accordées par le Gouvernement aux ménages. En agrégeant les différents types de revenu de cette ligne, nous obtenons le revenu total de chaque institution, et en particulier la distribution personnelle des revenus entre les catégories de ménages. Le sous total de la Colonne 5 montre la même distribution de revenu mais exclut les revenus des facteurs provenant de l'extérieur.

Colonne 2. Les institutions dépensent une certaine partie de leurs revenus sous forme de transferts en liaison avec les éléments de la Ligne 2. Pour le reste, ces revenus sont ou épargnés ou dépensés en biens de consommation qui produits à l'intérieur du pays ou importés. Les épargnes représentent des transferts à leurs comptes en capital. La consommation de biens produits à l'intérieur du pays, implique une demande aux activités de production qui en échange reçoivent des revenus.

Ligne 3. Les institutions obtiennent les fonds de capital dans un premier temps à travers leurs propres épargnes. Au delà, il existe un transfert ou flux entre elles par l'intermédiaire du marché de capitaux et les agences d'épargne. Le total des flux disponibles pour l'économie est augmenté par le montant de capital reçu de l'extérieur, au croisement avec la Colonne 6.

Colonne 3. Les fonds acquis par chacune des institutions sont en partie transférés aux autres institutions, comme décrit ci-dessus. Au delà de ces transferts, les institutions effectueront des dépenses, en capital, sur les biens offerts par les activités de production nationales ou les importations.

Ligne 4. Les activités de production reçoivent leurs revenus monétaires en contrepartie de la vente des biens de consommation, des biens de capital et des exportations. Elles reçoivent aussi des revenus consécutifs à la vente des biens intermédiaires aux autres activités. Ces deux sortes de revenu représentent les ventes totales ou la production de chacune de ces activités.

Colonne 4. Les revenus de chaque activité de production sont dépensés en partie dans les achats de matières premières et biens intermédiaires produits à l'intérieur du pays ou importés. Le reste des coûts de production prend la forme de valeur ajoutée qui est payée aux facteurs de production sous la forme de salaires aux différents types de travail, comme rente sur la propriété, et en profit comme rémunération du capital.

Ligne 5. Cette ligne fournit les sous totaux selon chacune des lignes, et montre respectivement les allocations du PNB par facteur, les transferts, l'épargne, la demande et les importations.

Colonne 5. Les sous totaux, font ressortir toutes les dépenses de revenu en biens en capital des institutions.

Ligne 6. Les importations totales de l'économie sont allouées entre les catégories d'usage : la consommation finale, la formation de capital et à la production.

Colonne 6. Le total reçu du Reste du Monde est détaillé avec un élément majeur : l'exportation des biens et des services non factoriels. Cet élément est indiqué à l'intersection de la Colonne 6 et la Ligne 4.

Cette structure de MCS, sera améliorée, pour notre étude, en prenant en compte les trois aspects suivants :

- le système d'information est défini entièrement en termes de flux. Les comptes en stocks ne sont pas pris en considération dans cette structure, comparativement à la SNA68 qui les effectuent explicitement. La structure que nous avons adoptée est capable d'indiquer la nature du système fiscal et ses déterminants suivant la classification retenue, mais elle n'aboutit à aucune information sur la propriété d'actifs ou la richesse excepté certains flux, particulièrement allant des facteurs aux institutions comme indiqué dans le croisement de la Ligne 2 et la Colonne 1.

- ce système ne prend aucune référence aux volumes physiques des biens et des facteurs. En effet, il est possible de placer la matrice interindustrielle sur une base physique fournissant les prix relatifs des produits des activités de production séparément. De plus, ces relations sont difficiles à déterminer du fait de la non homogénéité du produit à l'intérieur d'une activité et des ambiguïtés résultantes sur les prix unitaire de tels produits.

La structure de la Table 3, reprend la distinction entre les activités de production et les biens produits faite dans les comptes SNA68[3]. La technologie sous-tendant les relations interindustrielles a été définie en termes d'activité de production plutôt qu'en biens, et une même industrie peut produire plusieurs biens ayant chacun une structure d'entrées différente.

1.2. Les procédures de désagrégation

Les divers agrégats décrits précédemment, sont utiles parce qu'ils reprennent quelques uns, des plus familiers des systèmes de comptabilité nationale. Cependant, nous pouvons obtenir une structure plus désagrégée de MCS, essentielle pour notre étude, en adoptant des classifications appropriées des institutions, des ménages et facteurs de production. Cela nous permet, entre autres, d'analyser les différents liens entre les activités de production, de consommation, d'accumulation et de distribution. La procédure de classification, et partant de désagrégation, est la question la plus controversée sur l'élaboration des MCS. Elle est souvent utilisée comme critère pour définir les différentes structures possibles d'une MCS. Le problème de classification concerne la totalité des comptes d'une MCS, la production, les ménages, les institutions et les relations avec le Reste du Monde.

Pour ce dernier compte, par exemple, des classifications pourraient porter sur la nature des biens importés et exportés, sur leurs sources et les destinations géographiques.

1.2.1. La classification

Sur le plan technique, la procédure de classification dépend fondamentalement du système d'information et de la disponibilité des données. Ceux-ci ont un rôle déterminant dans la définition de la dimension et des comptes d'une MCS, conséquente à la classification retenue.

La classification usuelle des unités résidentes en trois groupes fondamentaux : entreprises, ménages et administrations publiques, permet de mieux comprendre le caractère de la production. Habituellement, la majeure partie de la fonction de production s'exerce dans les entreprises. Dans le secteur privé, les entreprises exercent, en général, des activités destinées au marché, l'objectif étant de réaliser un bénéfice pour les propriétaires. Par contre les entreprises publiques cherchent souvent par leur politique de détermination de prix, et d'une manière générale par leurs opérations, à maximiser le bien-être du pays tel que le conçoivent les responsables politiques, y compris le renforcement de son développement économique à plus long terme et les prestations de services essentiels que les entreprises privées ne seraient pas en mesure de fournir. Les entreprises publiques peuvent donc s'attendre à encourir des déficits d'exploitation si cela est nécessaire pour qu'elles atteignent certains objectifs de politique générale[4].

Les ménages sont des unités dont la fonction économique essentielle est la consommation et l'épargne. Toutefois, par convention, on inclut dans le produit intérieur une part de la production issue des ménages: les services fournis par le personnel domestique, de même que la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires.

Même dans les pays développés, dans de nombreux cas, il est difficile de distinguer très clairement les ménages des entreprises. Dans le secteur agricole, une partie de la production est habituellement consommée par l'agriculteur et sa famille sans passer par le marché, et doit donc être incluse à la fois dans le produit et dans la consommation pour que l'on obtienne les agrégats nationaux appropriés.

Dans les pays en développement, une partie importante de la population vit souvent dans un secteur dit de subsistance, où la production est entièrement destinée à l'autoconsommation ou à l'investissement pour compte propre. Pour que les calculs du produit intérieur soient complets, il faut donc inclure des estimations de la production qui n'est pas commercialisée.

En dehors des entreprises et des ménages, la majeure partie de la production s'effectue au sein des administrations publiques.

Les constructeurs de MCS adoptent, généralement, les classifications retenues dans les systèmes comptables nationaux. En effet, ce choix est justifié et à plusieurs titres.

1.2.2. La désagrégation

Une matrice de comptabilité sociale est élaborée généralement en plusieurs étapes. La construction d'une première version de matrice de comptabilité sociale, permet d'illustrer le principe de cohérence interne de l'approche. Elle aura un certain intérêt didactique, au moins. Mais le modernisateur peut rendre cette construction plus élaborée pour tenir compte des perceptions qu'il a des mécanismes de marché, d'allocation et de répartition de l'économie qu'il étudie. Il peut ainsi vouloir prendre en considération des contraintes techniques et institutionnelles particulières qui s'exercent sur cette économie. De tels développements obéissent à certains principes relatifs aux problèmes de désagrégation.

Nous rappelons, encore une fois, que ces problèmes sont très intimement liés à la banque de données de l'économie en étude.

Nous énonçons les principes de base, pour les appliquer ensuite sur l'économie algérienne :

- si un produit ou facteur de production est transigé à des prix différents dans des marchés différents, on ouvre autant de comptes qu'il y a de marchés.^[5] Par exemple, dans le cas de notre étude, nous avons supposé que la main d'oeuvre est suffisamment homogène, du point de vue de la qualification professionnelle et qu'il y ait une certaine mobilité intersectorielle des travailleurs, pour que nous retenons un seul compte pour le facteur travail. En effet, la désagrégation des paiements de la valeur ajoutée aux facteurs est effectuée, en deux comptes centraux de facteurs: le capital et le travail.

- si un produit ou un facteur n'est pas parfaitement substituant dans ses utilisations, il y a lieu d'ouvrir plus d'un compte pour ce produit ou facteur. Ainsi, les consommateurs peuvent préférer, pour certains produits, le produit étranger au produit local, quelque soit le prix relatif de ces deux produits. Dans ce cas, on distinguera produits locaux et produits importés. Un argument symétrique s'applique aux producteurs quant aux choix des biens intermédiaires.

- si les comportements des agents économiques sont soumis à des contraintes déterminant des décisions de nature séquentielle, il y a lieu d'ouvrir plus d'un compte pour ces agents.

Ces choix nous permettent de désagréger les différents comptes de la MCS, que nous avons présentés dans la Table 4, et de boucler leurs interactions réciproques, permises par les données collectées.

2. UNE MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE ESTIMEE POUR L'ECONOMIE ALGERIENNE

Le remplissage de la matrice de comptabilité sociale pour une année

precise est une collecte de donnees. Celle-ci depend de l'etat et la

disponibilité de l'information statistique de l'économie considérée. Un sous-ensemble de flux de la MCS provient, en effet, des comptes nationaux agrégés qui, en général, se limitent à fournir les agrégats de l'identité macro-économique, une ventilation plus ou moins détaillée des recettes et dépenses de l'Etat et le détail du compte courant de la balance des paiements extérieurs, qui est la réciproque du compte du Reste du Monde. Les flux d'épargne sont résiduels.

Le remplissage de la MCS exigera un travail de plusieurs mois. Cet effort doit être considéré comme essentiel, si on veut que l'exercice de projection et de simulation à l'aide d'un modèle calculable d'équilibre général ait une quelconque utilité pour l'élaboration des politiques économiques.

Avant de procéder au chiffrage de la matrice, il nous paraît nécessaire de présenter les caractéristiques principales du système de comptabilité national algérien du fait qu'il représente la source primaire de notre collecte de données.

2.1. Les liens entre les systèmes des comptes nationaux et MCS

Dans ce qui suit, nous visons à traiter le problème suivant : comment les statistiques macro-économiques décrites ci-dessus peuvent-elles se rattacher aux comptes décrits dans une MCS ?

Nous fournirons une approche générale à cette question.

Lorsqu'on désagrège les comptes nationaux par secteurs, chaque relevé sectoriel ressemble tout à fait à une balance de paiements. On exploite souvent cette analogie, sur la base de laquelle les agencements de comptes d'une MCS trouvent leur fondement. Un relevé sectoriel couvrant les opérations incluses dans les comptes nationaux se termine par un solde des opérations non financières du secteur, qui devrait en principe être égal à la variation de ses avoirs et engagements à l'égard des autres secteurs et du Reste du Monde. Etant donné que les opérations entre les secteurs intérieurs s'annulent, les soldes sectoriels ainsi définis devraient aussi, en principe, constituer la balance des transactions courantes, y compris les transferts en capital.

Une des méthodes d'analyse de ces opérations consiste à utiliser un système complet de comptes nationaux : un compte de production, un compte de revenu et de dépenses, un compte de capital et de financement, mais tous subdivisés par secteurs, y compris le Reste du Monde comme secteur de l'économie. En effet, au sein d'une MCS on peut établir, comme dans le SNA68, des relevés du compte du revenu et de dépense et du compte de capital et de financement, subdivisés en secteurs intérieurs, auquel s'ajoute la balance des paiements. En principe, la solution adoptée dans la construction d'une MCS est la même que dans le SNA68. La présentation, toutefois, est extrêmement condensée, et la sélection des différentes opérations entre agents permet de mettre l'accent sur les variables qui constituent les instruments et les objectifs de politique économique.

En intégrant les comptes nationaux aux opérations financières, le SNA68 remplace la balance des paiements par un relevé concernant le Reste du Monde vu comme un secteur économique.

Cette présentation s'attache à illustrer un certain nombre de ces points dans un seul tableau à partir duquel on peut isoler les identités les plus fréquemment utilisées dans les modèles macro-économiques[6].

2.2. Une matrice de comptabilité sociale chiffrée

Avant d'entreprendre l'étape de remplissage de la matrice, il est nécessaire de définir le cadre comptable et, partant, la forme choisie de notre MCS en appliquant les diverses procédures de classification et désagrégation exposées ci-dessus :

i) la classification des activités de production: le compte des branches.

D'une façon générale, les activités de production sont définies selon la Classification Industrielle Internationale Standard (ISIC), avec certaines désagrégations lorsque la qualité et la disponibilité des données le permettent.

ii) la classification des institutions : le compte des agents.

Les comptes des institutions sont les plus délicats à construire et en même temps forment la partie essentielle dans l'élaboration d'une MCS, destinée à l'analyse des politiques économiques. Une institution se définit comme un agent du système économique. Nous distinguons 4 sortes d'institutions : les ménages, le Gouvernement, les entreprises privées et les entreprises publiques.

iii) les biens et services : Le compte de produits.

Comme nous avons choisi une classification selon les branches, celle des biens de consommation s'ensuit. Les deux classifications coïncident parfaitement. Plus précisément, nous utiliserons la nomenclature à 20 produits du SCEA. Nous étions amenés à effectuer certaines agrégations pour rendre cohérentes les classifications en branches et en produits.

iv) les facteurs de production : Le compte des facteurs.

Notre désagrégation des paiements de la valeur ajoutée aux facteurs est effectuée en deux comptes centraux de facteurs: le capital et le travail.

Des sous classifications peuvent être faites pour chacun des deux facteurs.

Pour le capital, il est usuel de distinguer le capital privé du capital public. Cette distinction coïncide avec celle que nous avons effectuée sur les entreprises privées et publiques, pour assurer la cohérence du cadre comptable retenu. Dans notre cas, le capital est agrégé. En effet, cela pose beaucoup de problèmes conceptuels et statistiques, omniprésents dans la littérature économique.

Le facteur travail, est lui aussi agrégé. Cette agrégation tient au seul fait de la disponibilité de données statistiques cohérentes.

v) le Reste du Monde : Le compte extérieur.

Ce compte se compose des importations de biens et services et des transferts des différents agents économiques (courants ou en capital) qui forment sa structure de recettes. Les dépenses se constituent des exportations de biens et services, des taxes à l'exportation et des transferts (courants ou en capital) reçus par l'économie à étudier. Ce compte se présente sous une forme très usuelle, comme mentionné ci-dessus sur l'évocation de la balance des paiements.

Ces choix nous permettent de désagréger les différents comptes de la MCS, que nous avons présentés dans la Table 3, et de boucler leurs interrelations réciproques, permises par les données actuelles. Nous obtenons ainsi une matrice pour l'économie algérienne schématisée dans la Table 4 (a, b, c).

Sur la base de cette classification nous pouvons dresser la table suivante qui nous permet d'entrevoir les diverses transactions entre les différents comptes retenus. La Table 5 (a, b) ci-dessous, contient les données statistiques que nous avons pu rassembler sur l'économie algérienne. Nous avons rempli cette MCS en mettant dans la même case la donnée et sa définition économiques.

Du côté de la collecte des données, nous avons utilisé principalement le T.E.S. 1989, et les différentes publications de l'O.N.S. sur les comptes nationaux algériens [7].

Une fois ces données rassemblées, il faut les concilier pour assurer la cohérence comptable de la MCS. A cet effet, nous avons usé de la méthode d'ajustement R.A. S [8].

Le problème est le suivant : construire une matrice dont les marges sont connues. Cette question, qui a été envisagée sous un aspect théorique, a trouvé plusieurs applications dans la restructuration des données, surtout pour les modèles d'équilibre général calculable.

Pour la conciliation de nos données macro-économiques, nous avons eu recours à cette méthode plusieurs fois.

Nous avons utilisé l'approche dite de valeurs de transactions (VT), mise en oeuvre par A. Drud, W. Grais et G. Pyatt (1984).

Dans cette MCS, sous forme d'un tableau carré Entrée-Sortie, sont enregistrés, pour l'année de base de la simulation, les flux comptables (transactions) de recettes et dépenses de l'économie considérée. Les recettes sont enregistrées en ligne (indice i) et les dépenses en colonne (indice j), l'élément général de la matrice étant symbolisé par t . En d'autres termes, si k est le secteur des entreprises et 1 celui des ménages, t sont les achats de biens et services des ménages aux entreprises. La cohérence interne de nature comptable de la matrice est

elle-même assurée par le fait que, pour chacun des n comptes qui ont été ouverts, le total des recettes est égal (identique) au total des dépenses.

Pour les ménages, nous avons :

$$\sum_{j=1}^n t_{ij} = \sum_{i=1}^n t_{ii} \quad \text{et}$$

pour les entreprises,

$$\sum_{j=1}^n t_{kj} = \sum_{i=1}^n t_{ik}$$

et ainsi de suite pour les n comptes. En d'autres termes, les totaux-lignes et les totaux-colonnes de la matrice sont égaux (identiques) pour $i = j$.

La Table 4 (a, b, c) donne, pour l'année de base, la MCS de l'économie algérienne. L'économie a 3 branches de production de biens importables, exportables et services et 4 agents économiques (ménages, Etat, entreprises privées et les entreprises publiques) ; nous n'utilisons que 2 facteurs de production (main-d'oeuvre et capital). L'économie étant considérée "petite", les prix extérieurs sont supposés exogènes.

La MCS correspondante a ainsi 14 comptes : 2 comptes de facteurs ($i, j=1, 2$), 4 comptes d'agents ($i, j=3, 6$), 1 compte d'accumulation ($i, j=7$), 3 comptes de branches de production ($i, j=8, 10$), 3 comptes de produits ($i, j=11, 13$) et 1 compte extérieur ($i, j=14$).

Les transactions sont exprimées en millions d'unités monétaires.

Essayons maintenant de lire cette dernière table qui montre un cliché de l'économie algérienne.

Nous pouvons commencer la lecture par celle des lignes 8 à 11 qui donnent les recettes des branches de production. Les ventes sont la somme des ventes locales et à l'extérieur. C'est ainsi que la branche des biens importables a produit et vendu au compte de produits correspondant, 233188.10 ($t_{8,11}$) sur le marché local et 1042.60 ($t_{8,14}$) à l'exportation, le montant de 234230.70 ($t_{8,15}$).

La même procédure de lecture s'applique aux lignes 9 et 10. Tous ces flux sont exprimés hors impôts et taxes indirects (nets de subvention), autrement dit au coût des facteurs.

La valeur de la production des trois branches aux coûts des facteurs, (totaux des lignes 8 à 10) est par définition, égale au coût de production de ces mêmes branches (totaux des lignes 8 à 10).

Les colonnes 8 à 10 ventilent ce coût de production entre rémunérations des facteurs de production et coûts intermédiaires.

Prenons, par exemple la colonne 8, la branche des biens importables. Pour un coût total de production de 234230.70 ($t_{15,8}$), elle paie 54129.11

($t_{1,8}$) de salaires, génère 4268.73 ($t_{2,8}$) de revenu brut d'exploitation et achète, sous la forme d'intrants intermédiaires de production, 89582.82 ($t_{11,8}$) de produits pétroliers, 6627.30 ($t_{12,8}$) de produits agricoles et industriels et 9838.70 ($t_{13,8}$) de services. Une lecture analogue est faite pour les colonnes 9 (les hydrocarbures) et 10 (les services).

Pour obtenir le total des ressources aux prix du marché, nous devons ajouter les impôts et taxes indirects à la production au coût des facteurs. Ceci est fait dans les colonnes de produits 11 à 13. A titre d'exemple, à la production de biens exportables au coût des facteurs de 88200.36 ($t_{9,12}$), nous ajoutons 18.68 ($t_{4,12}$) en taxes indirectes et 25075.72 ($t_{14,12}$) en produits importés pour obtenir les ressources disponibles en biens exportables, évalués aux prix du marché, soit 113294.75 ($t_{15,12}$), total de la colonne 12). Une lecture analogue est faite pour les autres colonnes de produits (11 et 13).

Les ressources totales en biens et services sont affectés à des utilisations intermédiaires et à des utilisations finales (consommation privée et publique, investissement). L'information sur ces utilisations est donnée par les lignes 11 à 13.

Prenons l'exemple des produits exportables : pour un total de ressources aux prix de marché de 113294.75 ($t_{16,12}$ total de la ligne 12), 12811.27 ($t_{12,3}$) ont été achetés par les ménages pour leurs consommations finales, 4356.05 ($t_{12,4}$) sont affectés à la consommation publique et 10259.05 ($t_{12,7}$) sont allés à des fins d'investissement, y compris les variations de stocks. Le reste ayant été utilisé à concurrence de 6627.30 ($t_{12,8}$), 65899.88 ($t_{12,9}$) et 13341.19 ($t_{12,10}$), respectivement par les branches de production des biens importables, exportables et les services, pour des fins de transformation (intermédiaire).

Comment s'est réparti le revenu du travail et du capital dans l'économie ?

D'une part, nous savons qu'un total de 78821.30 ($t_{1,15}$) de salaires a été payé (total de la ligne 1) et que le montant de 186092.95 ($t_{2,15}$) en rémunérations du capital a été distribué (total de la ligne 2). La totalité des salaires, à savoir 78821.30 ($t_{3,1}$), reviennent aux ménages.

Les revenus du capital se sont répartis comme suit : un montant de 23747.52 ($t_{4,2}$) à l'Etat rémunérant ainsi la participation de l'Etat au capital des sociétés de production, 81952.95 ($t_{5,2}$) ayant constitué le bénéfice brut (après distribution des dividendes et paiements de intérêts) des entreprises privées, tandis que le 80394.48 ($t_{6,2}$) représente l'excédent d'exploitation des opérations des entreprises publiques.

Les totaux des lignes 3, 4, 5 et 6 donnent le revenu total des divers agents. Pour les ménages, il s'est élevé à 242285.15 ($t_{3,15}$), l'Etat reçoit, en plus de ses revenus du capital, des impôts directs versés par les ménages et les entreprises privés et publiques à concurrence de 15.95

($t_{4,3}$), 1283.42 ($t_{4,5}$) et 945.89 ($t_{4,6}$), respectivement, auxquels il faut ajouter des impôts indirects (nets de subvention), soit 54901.42 ($54882.52+18.68+0.22$) ($t_{4,11} + t_{4,12} + t_{4,13}$). L'origine de ces impôts indirects provient des ventes des produits sur le marché local. En ajoutant les transferts reçus par l'Etat de l'extérieur, soit 9856.96 ($t_{4,14}$), nous obtenons le revenu total de l'Etat.

La lecture des colonnes 3, 4, 5 et 6 donne l'utilisation qui est faite par différents agents de leurs revenus. Les ménages paient 15.95 ($t_{4,3}$) en impôts directs, épargnent 344.46 ($t_{7,3}$) et consomment des biens importables d'un montant de 178135.07 ($t_{11,3}$), des produits pétroliers d'un montant équivalent à 12811.27 ($t_{12,3}$) et dépenses 50978.35 ($t_{13,3}$) en services, l'Etat a effectué des transferts aux montants de 14017.68 ($t_{2,4}$) et 2.87 ($t_{5,4}$) allant aux ménages et entreprises publiques, respectivement, l'Etat a consommé le montant de 58354.04 ($t_{11,4}$) en produits importables, 4356.05 ($t_{12,4}$) en produits exportables et 11519.17 ($t_{13,4}$) en services. Les entreprises privées paient 1283.42 ($t_{4,5}$) d'impôts directs, épargnent 17244.92 ($t_{7,5}$) et effectuent des transferts aux ménages d'un montant de 63424.61 ($t_{3,5}$).

Le compte d'accumulation est composé par les différentes épargnes des agents donnant un total de 132362.10 ($t_{15,7}$). Sur colonne, nous avons la ventilation des utilisations de ce montant.

C'est ainsi que l'économie a investi en biens importables (agricoles et industriels) 120286.33 ($t_{11,7}$), en biens exportables 10259.05 ($t_{12,7}$) et en services 1816.71 ($t_{13,7}$), y compris les variations de stocks.

Nous terminons la lecture de la Table 9 (a, b) par celle du compte du Reste du Monde.

Les principales recettes du Reste du Monde (ligne 14) ont été les importations réalisées par l'économie considérée en produits importables d'un montant de 167636.78 ($t_{14,11}$), en produits pétroliers de 25075.72 ($t_{14,12}$) et en services de 432.53 ($t_{14,13}$). Les recettes courantes du Reste du Monde se sont donc établies à 193145.55 ($t_{14,15}$), total de la ligne 14, auquel il faut ajouter les transferts courants des ménages et de l'Etat au Reste du Monde de 0.05 ($t_{14,3}$) et 0.47 ($t_{14,4}$) respectivement.

Les dépenses courantes du Reste du Monde, que nous avons identifiées, sont les suivantes (colonne 14) : les exportations faites par les branches de production soit, 1042.60 ($t_{8,14}$) en produits agricoles et industriels, 43979.74 ($t_{9,14}$) en produits pétroliers et 19422.30 ($t_{10,14}$) en services, les transferts courants aux ménages et à l'Etat en provenance du Reste du Monde, 6614.29 ($t_{3,14}$) et 9856.96 ($t_{4,14}$) respectivement. Sur ce compte apparaît un agrégat important, l'épargne étrangère. Elle

est égale à 112229.66 ($t_{7,14}$). Cette dernière n'est, bien entendu, rien d'autre que le déficit ou excédent courant du compte de la balance des paiements extérieurs de l'économie considérée. Dans l'hypothèse de déficit, elle est parfois appelée importation nette de capital étranger dans la mesure où le déficit courant extérieur est identique à la somme des importations de capital (investissements directs, prêts et subventions de capital) nettes des exportations (dont le remboursement du principal de la dette extérieure) et de la diminution des avoirs monétaires extérieurs.

Nous obtenons finalement l'identité macro-économique des recettes et des utilisations, qui assure la cohérence globale de notre MCS, telle que :

Produit intérieur aux coûts des facteurs		264914.25
	+	
Impôts indirects		54901.42
	+	
Importations de biens et services		193145.03
	=	
Produit intérieur brut aux prix du marché		512960.69
	=	
Consommation privée		241924.69
	+	
Consommation publique		74229.26
	+	
Investissement		132362.10
	+	
Exportations de biens et services		64444.64

Notons que la vérification de cette identité nous permet d'affirmer l'existence d'une fiabilité de notre base de données.

CONCLUSION

Une MCS pour l'économie algérienne, qui a été illustrée dans cet article, représente une première tentative de structuration de données économiques sur plusieurs aspects. Plus qu'avant, les efforts dans la comptabilité sociale doivent être une nécessité statistique pour l'analyse de politiques économiques dans les pays en développement.

A la fois la structure et des données chiffrées serviront un objectif d'analyse très utile. Etant donné que dans une MCS, on voit ce qu'on fait ou encore, «on prend quoi et de qui», nous pouvons avancer que nous avons atteint notre objectif.

Du point de vue analytique et de l'impact des politiques économiques, la MCS est utilisée dans la formalisation de modèles économiques.

Nous étions confrontés à un certain nombre de problèmes méthodologiques, dans les diverses étapes de construction de notre MCS. Le point le plus crucial, concerne l'application des méthodes de classification, pour définir un cadre comptable cohérent. Les liens entre

les comptes des facteurs et ceux des institutions sont difficiles à appréhender, à l'état conceptuel actuel des comptes nationaux algériens.

Inévitablement, notre exercice souffre de certaines lacunes. La plus importante est le manque de détails sur la structure des comptes des facteurs, travail et capital. Leurs agrégations ne permettent pas une analyse fine, par exemple, de la distribution de revenu. La seconde concerne l'agrégation en 3 branches de production.

Nous pouvons résumer cet article par les observations suivantes :

Comme pour les matrices de comptabilités nationales traditionnelles, une MCS se présente sous la forme d'un tableau carré où sont enregistrés les flux comptables de recettes et dépenses. Alors que les matrices de comptabilité nationale traditionnelles n'ouvrent, en général, des comptes que pour les branches de production, les agents économiques (ménages, entreprises, Etat), le Reste du Monde et le secteur accumulation (épargne - investissement). La MCS ouvre au minimum des comptes pour les biens et services et les facteurs de production.

La MCS, contrairement aux matrices traditionnelles à forme unique quelle que soit l'économie étudiée, a une forme qui est déterminée par la problématique que l'on veut analyser ainsi que la perception qu'a le modernisateur des mécanismes de marché, d'allocation et de répartition

La question que l'on peut se poser maintenant est : Que faire avec cette MCS estimée ?

En effet, de cette brève synthèse sur les origines, l'évolution et la description de la matrice, il faut citer les MCS de la troisième génération, qui rapportent dans cette cellule l'expression algébrique qui détermine la donnée numérique correspondante. Cette matrice numérique relative à l'année prise comme base, est utilisée pour comme "banque de données" des modèles d'équilibre général calculable. Pour des fins de modélisations, en équilibre général, la définition du cadre comptable implique, dès le départ, le modernisateur. Cette tâche, traditionnellement, était laissée aux statisticiens-comptables.

Pour conclure, nous disons que la MCS pour l'Algérie, fournit une nouvelle perspective sur la comptabilité sociale, mais est seulement la première étape d'un processus méthodologique mutant.

REFERENCES

BACHARACH M, 1970. *Biproportional Matrices and Entrée-Sortie Change*. Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

DEFOURNY J & THORBECKE E, 1984. "Structural path analysis and multiplier decomposition within a social accounting matrix framework". *Journal of Economic Literature*, 1984.

DRUD A, GRAIS W & PYATT G, 1984. "THE VT APPROCH : a systematic method of defining economywide models on social accounting matrices". *Journal of Economic Literature*, 1984.

DRUD A, GRAIS W & ECKAUS RS, 1986. "Survey : Macroeconomic modelling based on social accounting principles" *Journal of Police Modelling*, 1986.

ECKAUS R.S, MC CARTY F.D & MOHIE-ELDIN E, 1981. "Social accounting matrix for Egypt". *Journal of Development Economic*, 1981.

KEUNING S.J, 1991. "Proposal for a social Accounting Matrix with fits into the next System of National Accounts" *Economic System Research*, 1991.

PYATT G & ROUND J.J, 1980. "A social accounting Matrix for development planning". *Journal od Economic Development*, 1980.

PYATT G & ROUND J.J, 1979. "Accounting and fixed price multipliers in a social accounting matrix framework". *Economic Journal*, 1979.

PYATT G & ROE A, 1977. *Social accounting for developinent planning with special reference to Sri-Lanka*. London, Cambridge University Press, 1977.

PYATT G & THORBECKE G, 1982. *Planning techniques for a better future*. International Labour Office, Geneva, 1982.

STONE JR, 1961. *Social accounts at the regional level : a survey, regional Economic Planning*. O.C.D.E., Paris, 1961.

UNITED NATIONS STATISTICAL OFFICE : A System of National Accounts, Studies in methods, Series F. review 3, New York, 1968.

SOURCES STATISTIQUES

Tableau des Entrée-Sortie année 1989, SÉRIE STATISTIQUES ECONOMIQUES, O.N.S. (OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE).

Comptes Economiques, 1987, 1988, 1989, SÉRIE STATISTIQUES ECONOMIQUES, O.N.S.

Table 2
Une MCS pour une économie fermée

		Facteurs de Production	Compte des Institutions		Activités de Production	TOTAL	
			Courant	Capital			
		1	2	3	4	5	
Facteurs de Production	1	0	0	0	Valeur ajoutée	Revenu des facteurs	
Comptes des Institutions	Courant	2	Paiement des facteurs	Transferts courants	0	0	Revenu des Institutions
	Capital	3	0	Epargne	Transfert en capital	0	Acquisition de biens
Activités de Production	4	0	Consommation	Investissement	Transactions interindustrielle	Production Brute	
TOTAL	5	Revenus des facteurs	Dépenses des facteurs	Allocations de Fonds	Production Brute		

TABLEAU

Table 4a
Structure d'une MCS pour l'économie algérienne

RECETTES → DEPENSES ↓		FACTURES		AGENTS		
		Travail	Capital	Ménages	Etat	Entr. Privée
FACTURES de Production	Travail	-	-	-	0	-
	Capital	-	-	-	-	-
AGENTS	Ménages	Salaires payés ménages avant impôt	Revenu des ménages avant impôt	Transferts entre les ménages	Transferts Etat aux ménages	Transferts du privé aux ménages
	Etat	-	Revenu du Capital payé à Etat	impôt direct payé les ménages	-	impôt direct entre privées
	Entreprises Privées	-	Revenu du Capital des entre. privé	0	Transferts Etat Entr. Privé	-
	Entreprises publiques	-	Revenu du Capital Entre. publiques	0	Transferts Etat Entr. Publiques	-
ACCUMULATION		-	-	Epargne des divers agents économiques		
BRANCHES	Importables	-	-	-	-	-
	Exportables	-	-	-	-	-
	Services	-	-	-	-	-
PRODUITS	Importables	-	-	Consommation finale des ménages en biens	Consommation de l'Etat en produits finis	
	Exportables					
	Services					
RESTE du MONDE		-	-	Transferts divers agents extérieur		
TOTAL		Total des salaires versés à l'économie	Total des revenus capital versé à l'économie	Total des dépenses de courants ménages	Total des dépenses de l'Etat	Total des dépenses entreprises privées

Table 4b
Structure d'une MCS pour l'économie algérienne

RECETTES		AGENTS	ACCUMULATION	BRANCHES		
DEPENSES		Entr. publiques		Importables	Exportables	Services
Factures de Production	Capital	-	-	Salaires des diverses branches de production		
	Travail	-	-	Revenu du capital des diverses branches		
AGENTS	Ménages	-	-	-	-	-
	Etat	-	-	-	-	-
	Entr. Privée	-	-	-	-	-
	Entr. publique	-	-	-	-	-
ACCUMULATION		-	-	-	-	-
BRANCHES	Importables	-	-	-	-	-
	Exportables	-	-	-	-	-
	Services	-	-	-	-	-
PRODUITS	Importables	-	Formation brute	Consommation intermédiaire produits importables des diverses branches		
	Exportables	-	fixe de capital en	Consommation intermédiaire produits exportables des diverses branches		
	Services	-	divers produits	Consommation intermédiaire de service diverses branches de production		
RESTE DU MONDE		-	-	-	-	-
TOTAL		Total des dépenses Entr. publiques	Total de formation brute de capital de l'économie	Total de la production importables aux coûts des facteurs	Total de la production exportables aux coûts des facteurs	Total de la production services aux coûts des facteurs

Table 4c
Structure d'une MCS pour l'économie algérienne

RECETTES → DEPENSES ↓		PRODUITS			RESTE du MONDE	TOTAL
		Importables	Exportables	Services		
FACTURES de Production	Travail	-	-	-	-	Total des salaires reçus
	Capital	-	-	-	Revenu du capital	Total Revenu du capital reçu
AGENTS	Ménages	-	-	-	Transferts Ext- ménage	Total Revenus des ménages
	Etat	Impôt indirects sur les divers produits			Transferts Extér- Etat	Total des recettes Etat
	E. Privées	-	-	-		Total des recettes Ent. Privées
	E. Publiques	-	-	-		Total des recettes Ent. Publiques
ACCUMULATION		-	-	-	Déficit du compte BP	Total épargne nationale
BRANCHES	Importables	Produit Import vendu intérieur	-	-	Exportation des biens des divers secteurs du secteur productif	Total de la production des biens des divers secteurs aux Coût des facteurs
	Exportables		Produit export vendu Interne			
	Services	-	-	Production des services		
PRODUITS	Importables					Total des utilisations des divers biens
	Exportables					
	Services					
RESTE du MONDE		Importations en biens des divers secteurs productifs			-	Total recettes Reste Monde
TOTAL		Total des ressources des divers secteurs aux coûts des facteurs			Total des dépenses Externes	

Table 5a
Une MCS chiffrée pour l'économie algérienne

		FACTEURS		AGENTS			ACCUMULATION	
		Travail	Capital	Ménages	Etat	E. Privée		E. publique
FACTEURS	Travail	-	-	-	0	-	-	-
	Capital	-	-	-	-	-	-	-
	Ménages	78821.30	0	0	14017.68	63424.61	-	-
	Etat	-	23745.52	15.95	-	1283.42	-	-
	Ent. Privée	-	81952.95	0	0	-	-	-
	E. publique	-	80394.48	0	2.87	-	-	-
ACCUMULATION		-	-	344.46	2498.87	17244.92	-	-
BRANCHE	Importable	-	-	-	-	-	-	-
	Exportable	-	-	-	-	-	-	-
	Services	-	-	-	-	-	-	-
PRODUIT	Importable	-	-	178135.07	58354.04	-	-	120286.33
	Exportable	-	-	12811.27	4356.05	-	-	10259.05
	Services	-	-	50978.35	11519.17	-	-	1816.71
RESTE DU MONDE		-	-	0.05	0.47	-	-	-
TOTAL		78821.30	186092.95	242285.15	90749.15	81952.95	80397.35	132362.10

Table 5b
Une MCS chiffrée pour l'économie algérienne

	BRANCHES			PRODUITS			RESTE MONDE	TOTAL
	Importab.	Exportab.	Services	Importab.	Exportab.	Services		
Travail	54129.11	4268.73	20423.46	-	-	-	-	78821.30
Capital	74052.78	54078.42	57961.75	-	-	-	0	186092.95
Ménages	-	-	-	-	-	-	6614.29	242285.15
Etat	-	-	-	54882.52	18.68	0.27	9856.96	97049.15
E. Privée	-	-	-	-	-	-	-	81952.95
E. public	-	-	-	-	-	-	-	80097.35
ACCUM	-	-	-	-	-	-	112229.66	132362.10
Import	-	-	-	233188.10	-	-	1042.60	234230.70
Export	-	-	-	-	88200.36	-	43979.74	132180.10
Services	-	-	-	-	-	91604.85	19422.30	111027.15
Import	89582.82	2465.95	1367.18	-	-	-	-	455707.40
Export	6627.30	65899.88	13341.19	-	-	-	-	113294.75
Services	9838.70	5477.11	12407.56	-	-	-	-	92037.60
R Mnde	-	-	-	167636.78	25075.72	432.63	-	193145.55
TOTAL	243230.70	132180.10	111027.15	455707.40	113294.75	92037.60	193145.5	

Notes

[*] Chargé de cours à l'institut des Sciences Commerciales du Centre Universitaire de Mostaganem.

[1] Le SNA68 utilise le format matriciel pour synthétiser les systèmes des comptes nationaux entiers.

[2] Les premières MCS furent réalisées au cours des années 70 au sein des missions du B.I.T. pour la Colombie, l'Iran et le Sri-Lanka. G. Pyatt, E. Thorebecke et D. Seers, qui participent activement à ces missions, sont considérés comme les pionniers de la MCS ; dès lors de nombreuses MCS ont été réalisées, surtout pour les pays en développement.

[3] Les premières traductions opérationnelles de la MCS dans le SNA93 furent réalisées par S. J. Keuning (1991).

[4] Lorsque les entreprises publiques jouissent d'un monopole, leurs bénéfices peuvent inclure un élément d'impôts indirects et leurs pertes un élément de subvention.

[5] Le corollaire de ce principe est que toutes les transactions réalisées au même prix appartiennent à la même ligne et colonne de la matrice de comptabilité sociale.

[6] L'épargne moins l'investissement se solde par un zéro pour l'ensemble du système et ne dégage donc pas

d'agrégat national. Cette proposition n'est vraie que si le Reste du Monde est considéré comme faisant partie de la nation, ce qui paraît être une contradiction, au moins dans les termes.

[7] Les données à l'état brut existent, leur épuration demande beaucoup d'efforts. A titre d'exemple, pour retrouver l'identité comptable macro-économique, nous avons utilisé plusieurs artifices.

[8] R.A.S. signifie Row And Sum colon. A cet effet, voir (M. Bacharach, 1970).

BOUZIANE BENTABET [*]

Un modèle d'équilibre général calculable pour l'économie algérienne

INTRODUCTION

La structure de cette étude s'est dessinée sur la base de la littérature générale sur les modèles d'équilibre général calculable, et plus précisément sur la modélisation sous forme de valeur de transaction. (Drud, Grais & Pyatt, 1984).

Cette littérature prend sa source du modèle bien connu "ARROW-DEBREU". Ce modèle, qui est relativement ancien, n'a été résolu qu'au début des années 70, avec la mise au point d'algorithmes très puissants, tels ceux utilisant les théorèmes de point fixe. Depuis, l'une des premières applications empiriques, a porté sur l'étude du commerce international. Ensuite ces modèles, avec quelques modifications et l'incorporation d'un certain nombre de variables pertinentes, sont devenus des instruments privilégiés dans la modélisation économique dans les pays en développement. Actuellement, nous assistons à une pléthore de modèles qui s'inspirent de cette structure de base, et en conséquence un foisonnement de méthodes calculatrices et cela, à notre avis pour deux raisons (Dervis, De Melo & Robinson, 1984) :

- la facilité dans la modélisation, une fois qu'elle est maîtrisée !
- l'usage courant fait de ces modèles par les institutions internationales. (Dervis, De Melo & Robinson, 1984).

Malinvaud (1993), dans un ouvrage très récent, fournit un panorama des recherches effectuées dans ce domaine.

Notre étude a sa source dans l'approche de modélisation en équilibre général sous forme de valeur de transaction. Nous nous contentons d'énoncer les diverses étapes nécessaires à l'élaboration d'un tel modèle :

- la définition du cadre comptable de la matrice de comptabilité sociale,
- le remplissage de cette matrice, (Drud, Grais & Pyatt, 1984),
- la spécification du modèle, sur la base de ce cadre comptable,
- la résolution numérique du modèle.

La méthodologie adoptée dans cette étude consiste à procéder à des expérimentations sur un modèle pour l'économie considérée. La construction d'un tel modèle en elle-même est une entreprise considérable puisque le degré de détails doit permettre l'évaluation de

politiques plus fines. Ainsi, il est nécessaire que ce modèle permette d'étudier l'impact de tout un ensemble de mesures non seulement sur les grands agrégats macro-économiques mais également sur des variables sectorielles.

La modélisation micro-économique est pour une large partie inspirée des modèles d'équilibre général calculable (Varian, 1984) tandis que la modélisation macro-économique pourra consister à introduire dans le modèle tout un ensemble de bouclages alternatifs permettant de représenter l'équilibrage, ou souvent les déséquilibres des grands marchés agrégés pour les biens et services.

Dans l'étape de spécification du modèle, nous utilisons des paramètres qui ont été estimés par des méthodes *ad hoc*. La résolution du modèle est effectuée sur la base de ces valeurs (Dervis, De Melo & Robinson, 1984) L'approche choisie pour cette fin s'apparente aux méthodes traditionnelles d'analyse numérique newtoniennes (Adelman & Robinson, 1978). Les méthodes qui se fondent sur les théorèmes de point fixe sont plus puissantes et plus performantes, mais leur mise en oeuvre est beaucoup plus délicate. Les algorithmes utilisant ces théorèmes sont difficiles à déchiffrer, du fait qu'ils s'appuient sur une théorie mathématique d'accès difficile.

Il est à noter qu'il existe des combinaisons naturelles entre les différentes méthodes. Par exemple, si nous utilisons l'ensemble de données «benchmark», il devient nécessaire de travailler, par le biais des grammaires de simplexes (Cornmall, 1984) avec les algorithmes de point fixe tels le sandwich et autres (Scarf & Shoven, 1984).

Dans le cas de notre modélisation sous forme de valeur de transaction, il nous paraît plus aisé de travailler avec une matrice de comptabilité sociale et les méthodes newtoniennes de résolution des systèmes d'équations non linéaires.

Les méthodes de résolution de tels modèles sont nombreuses. En exemple, la méthode de stratégie produit - facteur qui est utilisée par I. Adelman et S. Robinson dans la spécification numérique de leur modèle sur l'économie coréenne (Adelman & Robinson, 1978). On détermine les prix des produits dans un premier temps et ensuite on les utilise pour avoir les prix des facteurs ou vice versa. L'avantage de cette méthode est qu'elle s'emploie pour un grand nombre de secteurs. Ce qui n'est pas le cas des autres méthodes.

Dans le cadre de notre exercice de modélisation, nous suivrons les trois étapes suivantes :

i) ajustement des données de l'année de référence jusqu'à ce que chaque identité du cadre macro-économique soit vérifiée. Comme année de référence, nous avons choisi 1989. C'est en effet la dernière année pour laquelle existaient les données les plus complètes pour notre objectif. Ces données proviennent principalement du tableau Entrée-Sortie de 1989 élaboré par l'O.N.S. (il a fallu agréger les vingt secteurs de ce tableau en trois secteurs) et les annuaires statistiques publiés par

le même office. A partir de ces données, nous avons construit notre matrice de comptabilité sociale (dorénavant MCS) qui assurait la cohérence du cadre macro-économique global.

ii) intégration des relations de comportement dans le cadre macro-économique global et choix des paramètres et des coefficients de telle façon que chaque équation du modèle soit vérifiée.

iii) résolution de l'ensemble des équations jusqu'à ce qu'une solution optimale soit trouvée.

Le modèle est correctement calibré lorsque la solution obtenue reproduit exactement les données de l'année de base. L'ensemble de ces données constitue alors le "benchmark" ou le scénario de référence auquel peuvent être comparés et évalués des scénarios alternatifs, de politique économique.

Dans cet article, nous présenterons les spécifications d'un modèle, de cette famille, que nous retenons pour l'économie algérienne, avec certaines simplifications.

1. LA SPECIFICATION D'UN MODELE EGC POUR L'ECONOMIE ALGERIENNE

La structure de la MCS dépend d'une vision globale de l'économie, et par conséquent, implicitement nous avons défini le cadre macro-économique de notre modèle. Bien que façonnée par le modélisateur, la MCS ne contient pas, dans sa phase de construction, d'hypothèses de comportement. Introduire ces comportements économiques revient à expliquer de quelle manière le système des prix, des quantités et des valeurs associés aux différentes transactions conduira à l'équilibre des marchés des produits et des facteurs de production.

De manière plus explicite, chaque éléments non nul de cette matrice traduira le comportement relatif à une variable d'un des comptes retenus dans son élaboration. Cet exercice nous fournira les différentes équations qui composeront notre modèle, *a priori*. Une fois les composantes du modèle explicitées, nous nous pencherons sur sa résolution numérique. Cette dernière, débouchera sur les problèmes déjà évoqué de fermeture ou bouclage du modèle. Nous réitérons que les méthodes de résolution sont intimement liées aux problèmes de bouclages. Pour le cas de notre modèle, en se plaçant dans un cadre approprié d'économie en développement, on choisira de "boucler" notre modèle, à travers le marché du travail. Comme il est d'usage dans la modélisation de ces économies, on supposera que le marché de travail est en excès d'offre.

Cet exposé se veut plus pédagogique, en ce sens que nous évitons explicitement la formalisation micro-économique traditionnelle. Nous optons pour une approche de modélisation, en valeur de transaction, qui fait pour le moment l'unanimité dans les travaux de recherche liés aux problèmes de développement.**[1]**

Le modèle que nous présenterons ci-dessous, à notre connaissance, est le premier de son genre. Du fait de son originalité, dans le contexte algérien, il est perfectible quant aux lacunes qu'il renferme. Certaines nous ont été perceptibles, mais l'état des données économiques ne nous permet pas de les corriger.

1.1. Le cadre comptable du modèle

Le cadre macro-économique de référence, schématisé, est celui d'une économie en développement à surplus de main-d'oeuvre, avec rareté du capital et pour lequel les prix internationaux sont donnés. Ce cadre tient explicitement compte des contraintes budgétaires et considère les conditions d'équilibre des différents marchés. Une telle approche permet de respecter la cohérence du système d'un point de vue strictement comptable et de comprendre, une fois spécifié, le comportement des variables, comment la situation macroéconomique d'une période donnée est influencée par les flux financiers d'épargne, d'investissement et du financement du déficit public.

L'activité de production de l'économie est divisée en trois branches : les biens importables, les biens exportables et les services. La production est réalisée par des unités de production[2].

Chaque unité de production appartient à l'une des catégories suivantes : privée ou publique. Les facteurs de production primaires sont le capital et le travail salarié. Nous ne considérons qu'une seule catégorie de travail dans le modèle.

Il existe dans l'économie trois catégories de biens : les biens importables, exportables et les services fournis à la collectivité par les unités structurées, c'est-à-dire par les entreprises.

Le modèle distingue cinq catégories d'agents : les ménages, l'État, les entreprises privés, les entreprises publiques et le Reste du Monde (extérieur). Chaque agent a un compte courant où sont enregistrées toutes ses transactions courantes et un compte capital qui comptabilise le flux de ses actifs et ses engagements.

Concernant les mécanismes de marché, nous postulons d'abord que le marché du travail est en situation chronique d'offre de travail. Et donc c'est la demande de travail par les unités de production qui détermine le niveau de l'emploi. Le taux de salaire est supposé exogène dans le modèle. Ayant explicité le cadre macro-économique du modèle, il nous reste maintenant à définir les différents comportements des agents économiques, à travers les variables du modèle.

Avant d'exposer les différentes équations de comportement et d'équilibre, nous présentons une MCS «muette», autrement dit, composée de symboles à signification économique.

1.2. Les équations du modèle

Nous commençons par expliciter les équations d'équilibre, ensuite nous

développerons les comportements des divers agents économiques pris

en considération et nous terminons la structure du modèle par la spécification des différents prix.

1.2.1. Les équations d'équilibres

On peut concevoir qu'il existe une matrice T associée à la MCS et dont le terme général est la valeur de la transaction (CRDE, 1984) symbolisée par t_{ij} , $i, j = 1, N$.

Chaque ligne de la matrice T donne la ventilation d'une structure de recettes dont la somme symbolisée par y_i , $i = 1, N$, est égale au total de la ligne :

$$y_i = \sum_{j=1}^N t_{ij} \quad i=1, N$$

Chaque colonne de la matrice T donne la ventilation d'une structure de dépenses dont la somme symbolisée par y_j , $j = 1, N$, est égale au total de la Colonne :

$$y_j = \sum_{i=1}^N t_{ij} \quad j=1, N$$

La condition d'équilibre du système exige que le total des recettes de chacun des comptes soit égal au total des dépenses correspondantes :

$$y_i = y_j \quad i=j= 1, N$$

C'est ainsi qu'à partir de la Table 1 (en annexe), qui donne les symboles correspondant aux valeurs de transaction non nulles de la MCS, nous pouvons construire un premier bloc d'équations, chacune d'elles exprimant la condition d'équilibre des valeurs de recettes et de dépenses de chacun des 14 comptes :

$$W_I + W_E + W_S = W \quad [1]$$

où W_I , W_E , W_S , W sont respectivement les salaires payés par les différentes branches de production de biens importables, exportables et services, respectivement, et le total des salaires.

$$K_I + K_E + K_S = K \quad [2]$$

où K_I , K_E , K_S , K sont respectivement les revenus du capital utilisé dans les branches de biens importables, exportables et services, et le total du revenu du capital

$$W_M + T_M^e + T_M^p + T_M^p + T_M^x = R_M \quad [3]$$

où W_M sont les salaires versés aux ménages (ou revenu du facteur travail),

T_M^e les transferts de l'Etat aux ménages,

T_M^p les transferts des entreprises privés aux ménages,

T_M^p les transferts des entreprises publiques aux ménages,

T_M^x les transferts de l'extérieur aux ménages, et

R_M le total du revenu des ménages.

$$K_G + T_D^m + T_D^p + T_D^s + T_I + T_{IE} + T_{IS} + T_D^x = R_G \quad [4]$$

où K_G est le revenu du capital de l'Etat,

T_D^m les taxes et impôts versés par les ménages à l'Etat,

T_D^p les taxes et impôts versés par les entreprises privées à l'Etat,

T_D^s les taxes et impôts versés par les entreprises publiques à l'Etat,

T_I les taxes et impôts sur les produits agricoles et industriels reçus par l'Etat,

T_{IE} les taxes et impôts sur les produits exportables reçus par l'Etat,

T_{IS} les taxes et impôts sur les services reçus par l'Etat,

T_D^x les taxes sur les exportations et droits de douanes, et

R_G le total des recettes de l'Etat.

$$K_P = R_P \quad [5]$$

où K_P est le revenu du capital des entreprises privées, et

R_P le total du revenu des entreprises privées.

$$K_N + T_N^e = R_N \quad [6]$$

où K_N est le revenu du capital des entreprises publiques,

T_N^e les transferts de l'Etat aux entreprises publiques (ou subventions), et

R_N le total du revenu des entreprises privées.

$$S_M + S_G + S_P + S_N + S_X = I \quad [7]$$

où S_M est l'épargne des ménages,

S_G l'épargne de l'Etat,

S_P l'épargne des entreprises privées,

S_N l'épargne des entreprises publiques,

S_X l'épargne extérieure, et

I l'investissement global de l'économie.

$$XL_I + X_I = Y_I \quad [8]$$

$$XL_E + X_E = Y_E \quad [9]$$

$$XL_S + X_S = Y_S \quad [10]$$

où XL_I , XL_E , XL_S , sont les totaux des productions respectivement des produits agricoles et industriels, pétroliers et des services, au coût des facteurs, vendus sur le marché intérieur,

X_I , X_E , X_S les exportations des produits agricoles et industriels, pétroliers et des services,

Y_I , Y_E , Y_S les totaux des productions respectivement des produits agricoles et industriels, pétroliers et des services, au coût des facteurs.

$$CM_I + G_I + I_I + DI_{II} + DI_{IE} + DI_{IS} = O_I \quad [11]$$

$$CM_E + G_E + I_E + DI_{EI} + DI_{EE} + DI_{ES} = O_E \quad [12]$$

$$CM_S + G_S + I_S + DI_{SI} + DI_{SE} + DI_{SS} = O_S \quad [13]$$

où CM_I , CM_E , CM_S , sont les consommations des ménages respectivement en produits agricoles et industriels, pétroliers et en services,

G_I , G_E , G_S , les consommations publiques respectivement en produits agricoles et industriels, pétroliers et en services,

I_I , I_E , I_S , les investissements en produits agricoles et industriels, pétroliers et en services, y compris les variations de stocks,

DI_{II} , DI_{EE} , DI_{IS} les achats par la branche des biens importables respectivement de produits agricoles et industriels, pétroliers et services,

DI_{EI} , DI_{EE} , DI_{ES} , les achats par la branche des biens exportables respectivement de produits agricoles et industriels, pétroliers et services,

DI_{SI} , DI_{SE} , DI_{SS} les achats par le secteur des services respectivement de produits agricoles et industriels, pétroliers et services,

O_I , O_E , O_S les productions, aux prix du marché, respectivement de produits agricoles et industriels, pétroliers et services.

$$M_I + M_E + M_S = R_X \quad [14]$$

où M_I , M_E , M_S sont les importations en produits agricoles et industriels, pétroliers et en services, respectivement, et

R_X le total des recettes du Reste du Monde.

1.2.2. Les équations de comportement

D'une manière générale, il existe un nombre g de flux t_{ij} dans la matrice T . Dans le cas particulier qui nous occupe, $g = 54$.

La relation mathématique qui traduit le comportement de chacun de ces t_{ij} est appelée spécification et la formulation générale de cette dernière est :

$$t_{ij} = t_{ij}(y, p, \mu) \quad i, j = 1, N$$

où $y = \{y_j\}$ est un vecteur des dépenses totales des n comptes, $p = \{p_j\}$ un vecteur des prix associés aux m des n comptes, auxquels il est possible d'associer un prix, avec $m < n$, $j=1, m$,

et $\mu = \{\mu_k\}$ un vecteur des s paramètres technologiques et de comportement, $k=1, s$.

Dans le cas de notre modèle, nous avons en effet neuf comptes auxquels il est possible d'associer un prix ($m=9$). Il s'agit des deux comptes des facteurs de travail et capital, du compte d'accumulation, des trois comptes des branches de production et des trois comptes des produits dont les prix sont respectivement le taux de salaire (w), le taux de

rendement du capital (r), le prix de l'investissement (p_{inv}), les prix au coût des facteurs des trois productions des branches et les prix des marchés des trois produits. Il n'est par contre pas possible d'associer des prix aux comptes de revenus des ménages, de l'Etat et des entreprises privées et publiques : que signifierait, en effet, le prix du revenu des ménages, du revenu de l'Etat, du revenu des entreprises privées ou publiques ?

La méthode de modélisation en valeur de transaction permet de choisir parmi un ensemble de spécifications susceptibles de traduire le comportement des t_{ij} . Pour les 45 t_{ij} de notre modèle, nous avons utilisé certaines spécifications. Ces dernières étant définies sur colonne, autrement dit par rapport à la dépense totale du compte y_j , il nous suffira d'exprimer les 54 t_{ij} sur la base d'une lecture en colonne de la Table 1.

Les revenus de travail (colonne 1) :

$$W_M = W \quad [15]$$

Les revenus du capital (colonne 2) :

$$K_G = k_1 * K \quad [16]$$

$$K_P = k_2 * K \quad [17]$$

$$K_N = k_3 * K \quad [18]$$

où k_1 , k_2 , et k_3 sont les parts en valeurs respectivement de l'Etat, des entreprises privées et des entreprises publiques dans le total des revenus du capital, avec $k_1 + k_2 + k_3 = 1$.

Les dépenses des ménages (colonne 3) :

$$T_D^m = t_D^m * R_M \quad [19]$$

$$S_M = s_m * R_M \quad [20]$$

$$CM_I = c_1 * R_m \quad [21]$$

$$CM_E = c_2 * R_M \quad [22]$$

$$CM_S = c_3 * R_M \quad [23]$$

où t_D^m est un taux d'imposition sur les revenus des ménages,

s_m la propension moyenne à épargner des ménages, c_1 , c_2 , c_3 les propensions moyennes des ménages à consommer respectivement des produits agricoles et industriels, pétroliers et des services,

avec $t_D^m + s_m + c_1 + c_2 + c_3 = 1$.

Les dépenses de l'Etat (colonne 4) :

$$T_M^e = t_m^e * R_G \quad [24]$$

$$T_N^e = t_n^e * R_G \quad [25]$$

$$S_G = S_G^0 \quad [26]$$

$$G_I = cg_1 * R_G \quad [27]$$

$$G_E = cg_2 * R_G \quad [28]$$

$$G_S = cg_3 * R_G \quad [29]$$

où t_m^e est la part des transferts dans le revenu de l'Etat aux ménages,

t_n^e la part des transferts (ou subventions) dans le revenu de l'Etat aux entreprises publiques,

cg_1, cg_2, cg_3 les propensions moyennes à consommer de l'Etat pour les produits agricoles et industriels, pétroliers et services, respectivement, avec :

$$t_m^e + t_n^e + cg_1 + cg_2 + cg_3 = 1$$

Les dépenses des entreprises privées (colonne 5) :

$$T_M^p = t_m^p * R_P \quad [30]$$

$$T_D^p = t_d^p * R_P \quad [31]$$

$$S_p = s_p * R_p \quad [32]$$

où t_m^p est la part des transferts du revenu des entreprises privées aux ménages,

t_d^p est un taux d'imposition sur le revenu des entreprises privées,

s_p la propension moyenne à épargner des entreprises privées, avec :

$$t_m^p + t_d^p + s_p = 1.$$

Les dépenses des entreprises publiques (colonne 6) :

$$T_M^n = t_m^n * R_N \quad [33]$$

$$T_D^n = t_d^n * R_N \quad [34]$$

$$S_N = s_n * R_N \quad [35]$$

où t_m^n est la part des transferts du revenu des entreprises publiques aux ménages,

t_d^n est un taux d'imposition sur le revenu des entreprises publiques,

s_n propension moyenne à épargner des entreprises publiques, avec :

$$t_m^n + t_d^n + s_n = 1$$

La composition en produits de l'investissement (colonne 7) :

$$I_I = i_1 * I \quad [36]$$

$$I_E = i_2 * I \quad [37]$$

$$I_S = i_3 * I \quad [38]$$

où i_1, i_2, i_3 sont les parts en valeur dans l'investissement total, respectivement des produits agricoles et industriels, pétroliers et services, avec :

$$i_1 + i_2 + i_3 = 1.$$

Les coûts de la production des biens importables (colonne 8) :

$$W_I = s_1 * Y_I \quad [39]$$

$$K_E = k_2 * Y_I \quad [40]$$

$$D_{II} = a_{11} * Y_I \quad [41]$$

$$D_{EI} = a_{21} * Y_I \quad [42]$$

$$D_{SI} = a_{31} * Y_I \quad [43]$$

avec s_1 la part de la masse salariale dans la production,

k_1 la part du coût du capital dans la production,

a_{11} , a_{21} , a_{31} sont les parts des coûts des consommations intermédiaires en produits agricoles et industriels, pétroliers en services respectivement, avec : $s_1 + k_1 + a_{11} + a_{21} + a_{31} = 1$.

Les coûts de la production des hydrocarbures (colonne 9) :

$$W_E = s_2 * Y_E \quad [44]$$

$$K_E = k_2 * Y_E \quad [45]$$

$$D_{IE} = a_{12} * Y_E \quad [46]$$

$$D_{EE} = a_{22} * Y_E \quad [47]$$

$$D_{SE} = a_{32} * Y_E \quad [48]$$

avec s_2 la part de la masse salariale dans la production,

k_2 la part du coût du capital dans la production, a_{12} , a_{22} , a_{32} sont les parts des coûts des consommations intermédiaires en produits agricoles et industriels, pétroliers en services respectivement, avec :

$$s_2 + k_2 + a_{12} + a_{22} + a_{32} = 1.$$

Les coûts de la production des services (colonne 10) :

$$W_S = s_3 * Y_S \quad [49]$$

$$K_S = k_3 * Y_S \quad [50]$$

$$D_{IS} = a_{13} * Y_S \quad [51]$$

$$D_{ES} = a_{23} * Y_S \quad [52]$$

$$D_{SS} = a_{33} * Y_S \quad [53]$$

avec s_3 la part de la masse salariale dans la production, k_3 la part du coût du capital dans la production,

a_{13} , a_{23} , a_{33} sont les parts des coûts des consommations intermédiaires en produits agricoles et industriels, pétroliers en services respectivement, avec : $s_3 + k_3 + a_{13} + a_{23} + a_{33} = 1$.

La décomposition de la valeur aux prix du marché des produits agricoles et industriels (colonne 11) :

$$T_I = (\theta_I / (1.00 + \theta_I)) * O_I \quad [54]$$

$$X_{L_I} = h_I^0 * ((1.00 + \theta_I^0) / (1.00 + t_I)) * O_I \quad [55]$$

$$M_I = t_I^X * O_I \quad [56]$$

où θ_I est un taux d'imposition indirecte (défini hors taxes) des produits

agricoles et industriels,

h_E^0 un paramètre décrivant le rapport entre la production aux prix de marché et aux prix des facteurs,

t_1 un taux d'imposition pondéré,

t_E^x une taxe à l'importation (droit de douanes).

La décomposition de la valeur aux prix du marché des produits pétroliers (colonne 12) :

$$TI_E = (\theta_E / (1.00 + \theta_E)) * O_E \quad [57]$$

$$XL_E = h_E^0 * ((1.00 + \theta_E^0) / (1.00 + t_2)) * O_E \quad [58]$$

$$M_E = t_E^x * O_E \quad [59]$$

où θ_E est un taux d'imposition indirecte (défini hors taxes) des produits pétroliers,

h_E^0 un paramètre décrivant le rapport entre la production aux prix de marché et aux prix des facteurs,

t_2 un taux d'imposition pondéré,

t_E^x une taxe à l'importation (droit de douanes).

La décomposition de la valeur aux prix du marché des services (colonne 13) :

$$TI_S = (\theta_S / (1.00 + \theta_S)) * O_S \quad [60]$$

$$XL_S = h_S^0 * ((1.00 + \theta_S^0) / (1.00 + t_3)) * O_S \quad [61]$$

$$M_S = t_S^x * O_S \quad [62]$$

où θ_S est un taux d'imposition indirecte (défini hors taxes) des services,

h_S^0 un paramètre décrivant le rapport entre la production aux prix de marché et aux prix des facteurs,

t_3 un taux d'imposition pondéré,

t_S^x une taxe à l'importation (droit de douanes).

Les dépenses du Reste du Monde (colonne 14) :

$$T_M^x = t_m^x * R_x \quad [63]$$

$$T_D^x = t_d^x * R_x \quad [64]$$

$$S_x = S_x^0 \quad [65]$$

$$X_1 = tx_1 * R_x \quad [66]$$

$$X_E = tx_2 * R_x \quad [67]$$

$$X_S = tx_3 * R_x \quad [68]$$

où t_m^x est la part des transferts du revenu de l'extérieur aux ménages («rémittances» : envois des émigrés à leurs familles),

t_D^x un taux d'imposition sur les produits importés,

tx_1, tx_2, tx_3 : les parts en valeur, respectives des exportations des produits agricoles et industriels, pétroliers et services,

avec : $t_m^x + t_D^x + tx_1 + tx_2 + tx_3 = 1$

1.2.3. La modélisation des prix

Que disent les équations [15] à [67] sur le fonctionnement de cette économie ?

Les activités de production produisent selon une technologie Cobb-Douglas, autrement dit à élasticité de substitution technique égale à l'unité. Le total des salaires est versé aux ménages. Le revenu du capital est distribué, selon des parts constantes en valeur, aux ménages, à l'Etat et aux entreprises publiques et privées. Les ménages paient des impôts directs, épargnent et consomment des produits selon des parts constantes en valeur.

L'Etat utilise ses recettes d'imposition directe et indirecte pour acheter des biens et services et épargner. Cette consommation publique est répartie, selon certaines parts entre les différents produits en valeur, tandis que l'épargne de l'Etat est la différence résiduelle entre son revenu total et différentes dépenses en consommation et transferts. Les entreprises privées paient des impôts directs et épargnent selon des parts constantes en valeur. Les entreprises publiques ont un revenu d'opération qui va entièrement à l'Etat sous la forme d'un paiement d'impôts directs, si ce revenu est négatif, le paiement correspondant d'impôts directs est négatif et est donc une subvention de l'Etat.

L'investissement total, qui est la somme des épargnes des différents agents, est ventilé en produits agricoles, industriels et en services selon des parts constantes en valeur. Tous les produits sont évalués aux prix du marché, la différence entre le prix du marché et le coût des facteurs étant déterminée par l'existence d'un taux d'imposition indirecte par produits qui est constant.

i) Les équations prix-quantité

Nous avons vu qu'il est possible, d'une manière générale, d'associer des prix à m des n comptes de la matrice T , avec $m < n$.

Si nous définissons p_j comme étant l'indice des prix, divisé par 100, associé au compte j et q_j le volume correspondant des dépenses totales, nous pouvons écrire :

$$Y_j^0 = q_j^0 \quad j = 1, m$$

avec p_j^0 ou indice du prix du compte j en l'année de base, égale à l'unité :

$$p_j^0 = 1, \quad j = 1, m$$

ce qui donne compte tenu de l'équation explicitant y_j :

$$Y_j^0 = q_j^0 \quad j = 1, m$$

En outre, si pour la valeur de transaction t_{ij} il existe un prix p_i associé au compte receveur i , t_{ij} peut être réécrite comme : $t_{ij} = p_i q_{ij}$ $i = 1, m$ où p_i est un indice de prix associé au compte i et q_{ij} le volume de la dépense du compte j constituant la recette du compte i .

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, nous pouvons maintenant redéfinir nos 9 prix ($w, r, p_{inv}, p_l, p_E, p_S, \bar{p}_l, \bar{p}_E, \bar{p}_S$) comme étant des indices de prix.

Ceci nous donne 9 équations où la dépense totale y_j pour les comptes

retenus :

$$W = w * q_w \quad [69]$$

$$K = r * q_K \quad [70]$$

$$I = P_{inv} * q_{inv} \quad [71]$$

$$Y_I = p_I * q_I \quad [72]$$

$$Y_E = p_E * q_E \quad [73]$$

$$Y_S = p_S * q_S \quad [74]$$

$$O_I = \bar{p}_I \bar{q}_I \quad [75]$$

$$O_E = \bar{p}_E \bar{q}_E \quad [76]$$

$$O_S = \bar{p}_S \bar{q}_S \quad [77]$$

où q_w , q_K , q_{inv} sont les volumes des salaires (ou de main-d'oeuvre), du revenu de capital (ou du capital) et de l'investissement,

q_I , q_E , q_S les volumes des productions des diverses branches, exprimés au coût des facteurs,

\bar{q}_I , \bar{q}_E , \bar{q}_S les volumes des productions des diverses branches, exprimés au coût du marché,

ii) Les équations de prix

D'une manière générale, si p_j est l'indice de prix associé au compte j , la sélection des spécifications particulières pour les t_{ij} de la colonne j détermine automatiquement l'existence d'une fonction d'indice de prix p_j dont les arguments sont, d'une part, les p_i associés aux comptes receveurs i et, d'autre part, les paramètres des dites spécifications, tel que :

$$p_j = p_j(p, \mu) \quad j = 1, m_1, \text{ avec } m_1 < m < n$$

où m_1 est le nombre de comptes pour lesquels cette spécification est définie, mais à l'exclusion des comptes de facteurs primaires dont la dotation est fixe, et $m - m_1$, le nombre de comptes de ces facteurs.

Etant donné que, dans notre cas, il y a deux facteurs primaires dont la dotation est fixe, nous aurons 7 prix qui pourront être définis, à savoir $(p_{inv}, p_I, p_E, p_S, \bar{p}_I, \bar{p}_E, \bar{p}_S)$ tel que :

$$p_{inv} = [(\bar{p}_I)^{i_1}] [(\bar{p}_E)^{i_2}] [(\bar{p}_S)^{i_3}] \quad [78]$$

$$p_I = [(w)^{s_1}] [(r)^{k_1}] [(\bar{p}_I)^{a_{11}}] [(\bar{p}_E)^{a_{21}}] [(\bar{p}_S)^{a_{31}}] \quad [79]$$

$$p_E = [(w)^{s_2}] [(r)^{k_2}] [(\bar{p}_I)^{a_{12}}] [(\bar{p}_E)^{a_{22}}] [(\bar{p}_S)^{a_{32}}] \quad [80]$$

$$p_S = [(w)^{s_3}] [(r)^{k_3}] [(\bar{p}_I)^{a_{13}}] [(\bar{p}_E)^{a_{23}}] [(\bar{p}_S)^{a_{33}}] \quad [81]$$

$$\bar{p}_I = \left[\frac{(1+t_1)}{(1+\theta_I^0)} \right] \left[(p_I)^{\frac{i_1}{1+\theta_I^0}} \right] \quad [82]$$

$$\bar{p}_E = \left[\frac{(1+t_2)}{(1+\theta_E^0)} \right] \left[(p_E)^{\frac{i_2}{1+\theta_E^0}} \right] \quad [83]$$

$$\bar{p}_S = \left[\frac{(1+t_3)}{(1+\theta_S^0)} \right] \left[(p_S)^{\frac{i_3}{1+\theta_S^0}} \right] \quad [84]$$

Jusque là, nous avons terminé la spécification totale de notre modèle. Il nous reste maintenant à choisir une règle de bouclage appropriée pour le rendre déterminé et le résoudre ensuite.

2. UNE APPLICATION DU MODELE

Nous allons maintenant voir comment cette configuration s'intègre dans le cadre du modèle que nous avons spécifié. A cet effet, notre préoccupation immédiate, afin de trouver une solution à notre modèle se limite à le rendre déterminé, en termes économiques il sera bouclé ou fermé. C'est ce que nous tenterons d'effectuer ci-dessous.

Les problèmes relatifs aux bouclages des modèles que nous avons entrevus précédemment, ne trouvent pas pleinement leur application dans ce chapitre. En effet, lors de notre exposé sur ce sujet, nous avons précisé que les modèles macro-économiques sont très sensibles à la façon dont ils sont bouclés. Le domaine adéquat pour l'analyse des effets des différentes manières de bouclage, reste la répartition de revenu. Mais, comme nous le verrons ultérieurement, les différentes visions du marché de travail, nous offrent aussi des variantes de fermeture, qui du point de vue calculatoire restent presque identiques.

Dans notre exposé, nous ne fournissons pas les résultats relatifs aux deux versions de bouclage que nous avons proposées pour notre modèle. Ce choix est lié au fait que nous ne disposons pas d'un éventail large de variables qui explicitent le marché de travail, d'un côté. Et de l'autre, les simulations que nous avons effectuées sur ce modèle pour les deux versions, sont sensiblement identiques.

Notons que nous agrégeons le facteur de travail et de ce fait nous

différentes versions que nous adoptons pour la détermination de notre modèle.

Plus précisément, le problème de bouclage, et du fait de l'état actuel de l'art de modélisation, s'apparente beaucoup plus à la détermination mathématique, quoique nous essayons d'établir un pont entre cette forme de modélisation et l'économique.

2.1. La détermination formelle du bouclage du modèle

Si nous juxtaposons les 4 blocs d'équations, nous avons donc un système de

84 équations non-linéaires. Ces dernières étant les 14 y_j , les 9 p_j , les 7 q_j et les 54 t_{ij} . Ces équations ont été elles-mêmes groupées en :

- équations exprimant les conditions d'équilibre des 14 comptes,
- équations associant les spécifications de comportement aux 54 t_{ij} non nuls de la MCS,
- équations définissant pour les neuf comptes auxquels il est possible d'associer un prix, le total de chacun de ces comptes, soit y_j , comme le produit arithmétique de p_j et q_j , et
- équations exprimant les p_j des 7 comptes dont le prix est celui des biens et services finals.

On aura toutefois remarqué que les 84 équations ne sont pas indépendantes entre elles. En effet, le système garantit, pour chacun des comptes, que le total des recettes y_j est égal au total des dépenses y_j .

Ce qui vient d'être dit peut se résumer dans le tableau suivant :

Table 2
Le nombre d'équations et d'inconnues dans le modèle

Les inconnues			Les équations		
y_j	n	14	Equilibre	n	14
p_j	m	9	Prix	m_1	7
q_j	m	9	Prix-Quantité	m	9
t_{ij}	g	54	Spécification	g	54
			Redondante	-1	61
Total	$2m+n+g$	86		$n+g+m_1+m-1$	83

D'où à exogénéiser : $(n+2m+g) - (n+g+m+m_1 - 1) = m-m_1 + 1 = 9-7+1=3$ variables afin que le modèle ait une solution unique.

Mais nous savons d'autre part que $y_i = y_j$, $i=j=1,N$, ce qui implique qu'à cet équilibre la somme des recettes excédentaires pour l'ensemble de

l'économie, est égale à 0, autrement dit :
$$\sum_{i=1}^N (y_i - y_j) = 0$$

Or, dans un tel cas, il suffit que les $n-1$ comptes soient en équilibre :

$$\sum_{i=1}^{N-1} (y_i - y_j) = 0 \text{ pour que le } n^{\text{ème}} \text{ le soit.}$$

L'équation d'équilibre de ce $n^{\text{ème}}$ compte est donc redondante.

En termes concrets cela signifierait, par exemple, s'il y a équilibre pour les comptes des facteurs, des agents et des produits, le compte d'accumulation sera lui aussi en équilibre. En effet, si les recettes excédentaires des comptes de facteurs, d'agents et de produits sont nulles, la somme des épargnes doit nécessairement être égale au total de l'investissement et l'équation [8] qui garantit l'équilibre du compte d'accumulation est redondante.

Mais, là un problème surgit. Nous avons constaté, lors de nos simulations numériques, la relaxation d'une équation d'équilibre plutôt qu'une autre, ne fournit pas les mêmes solutions pour un même scénario. Cela accroît la sensibilité du modèle, aux spécifications retenues, hors du bouclage. C'est un autre problème qui ne relève pas de notre problématique.

Le modèle que nous venons de construire correspond ainsi à un système de 83 équations indépendantes à 86 inconnues. Les valeurs de 3 inconnues doivent être fixées, si nous voulons que le système soit déterminé, c'est-à-dire qu'il y ait autant d'inconnues que d'équations.

Les t_{ij} ayant été spécifiées par les équations [15] à [67], nous ne pouvons plus les toucher, sans quoi nous modifierons l'histoire que raconte le modèle. Par contre, nous pouvons rendre exogènes certaines des y_i , q_j , et p_j . Selon le choix retenu du bouclage du modèle, nous avons une version différente de cette histoire. (Dewatripont & Michel. 1987).

La règle de bouclage est liée à la manière dont est conçu le marché du travail. Nous supposons que l'économie a une offre de travail parfaitement élastique, au taux de salaire existant. Dans une telle situation, dite de surplus de main-d'oeuvre, cela signifie que le taux de salaire w peut être considéré comme exogène, la quantité de main-d'oeuvre utilisée (q_w) s'adapte à ces conditions du marché de travail, aux besoins de l'économie, de façon endogène. Le total des salaires distribués dans l'économie (W) est lui aussi endogène. Nous supposons, en outre plus, que les stocks de capital installés dans les différents secteurs sont fixes (q_i , $i=l, E, S$), ce qui signifie que les investissements réalisés durant la période de simulation n'ont aucun impact sur la production intérieure et que les rendements et totaux de ces différents stocks de capital sont endogènes [3]. Lorsque nous considérons les équations [67] à [77] de type $y_j = p_j q_j$, nous nous attendons, étant donné que p_j est l'indice de prix associé au compte j , à ce que y_j exprime la dépense totale à prix courants de ce compte et que $q_j = \frac{y_j}{p_j}$ exprime cette

même dépense à prix constants, ou en volume.

Or, bien que ce soit le cas, on pourrait nous objecter que c'est difficile à admettre, étant donné que le modèle construit n'inclut pas d'équation

déterminant le niveau général de prix. En d'autres termes, l'inflation étant exogène au modèle, les valeurs prises par les indices de prix p_j ne refléteraient que des changements dans les prix relatifs et non pas dans les prix absolus ou monétaires, alors que ceux sont ces derniers qui donnent les y_j à prix courants, lorsque multipliés par les quantités.

La réponse à ce dilemme est simple.

L'inflation étant exogène au modèle, il suffira de choisir un indice de prix exogène dont la valeur prédéterminée exprimera l'hypothèse retenue sur l'évolution du niveau général de prix. Cet indice sera appelé numéraire.

En effet, pour la première règle de bouclage, avec un indice de taux de salaire donné exogène, les p_j ne refléteraient que les changements dans les prix relatifs et les y_j ne nous donneraient pas les valeurs des dépenses à prix courants, sauf bien entendu si l'inflation est nulle. Par contre, nous pourrions poser $w = 1.05$, si nous supposons que l'inflation serait de 5 %. Les indices de prix p_j dépendant de w , seront modifiés en conséquence et, après avoir été multipliés par les q_j donneront les dépenses totales y_j à prix courants.

Dans certains cas, le choix du numéraire porterait sur un indice de prix qui est généralement accepté et reconnu comme l'indicateur des variations du niveau général des prix, par exemple, l'indice des prix à la consommation. Il est à noter que notre modèle EGC tel que construit, n'a pas d'équation prix-quantité du type $y_j = p_j q_j$ pour la consommation des ménages, étant donné que la MCS sous-jacente ne contient qu'un compte de revenu des ménages qui agrège consommation et épargne. La solution du modèle ne donne donc pas explicitement la valeur de consommation des ménages, son volume et son indice de prix, auxquels nous associerons respectivement les symboles y_c , q_c et p_c . La valeur de y_c ne pose aucun problème particulier puisqu'elle peut être calculée comme la somme des valeurs de la consommation des ménages en différents produits, telles que données par la solution du modèle. Le calcul de l'indice de prix p_c , est aussi possible sur la base des résultats du modèle, bien que plus complexe. Cet indice de prix peut en effet être calculé comme :

$$P_c = \prod_{i=1}^3 (\bar{p}_i)^{\bar{c}_i}$$

où $\bar{p}_i, i=1,3$ sont les indices de prix du marché des produits agricoles et industriels pétroliers et des services, et les \bar{c}_i sont définis par :

$$\bar{c}_i = \frac{c_i}{s_m + t_d^m}$$

les c_i sont les parts budgétaires moyennes de consommation pour les divers produits retenus dans le modèle, s_m la part moyenne d'épargne et t_d^m le taux d'imposition directe, des ménages.

Remarquons que la différence entre la valeur du PIB et son volume ne peut en aucun cas être interprétée comme le résultat d'une variation de niveau général des prix, mais doit être vue comme la résultante d'une variation des prix relatifs. En effet, pour la première version de bouclage, $w=1$, $pq=q_w + r q_k$ où p est l'indice de prix PIB, q le volume du PIB, r le prix du capital et q_k le stock de capital.

De cette équation, nous obtenons $p = \frac{q_w + r q_k}{q}$ et l'indice de prix PIB varie donc avec des variations du prix relatif du capital (pondéré par la part du capital dans le PIB). Cet indice n'exprime donc pas un quelconque phénomène macro-économique d'inflation ou de déflation.

Dans notre cas, nous avons choisi de travailler avec la règle de bouclage de la première version du modèle. (Rattso, 1982). Comme nous l'avons annoncé au début, nous sommes en présence d'une économie à surplus de main-d'oeuvre et par conséquent, nous avons exogénéisé w le taux de salaire nominal, q_w volume des salaires ou de main-d'oeuvre, q_k volume du revenu du capital, les volumes des facteurs étant en effet définis ici par les volumes correspondants de rémunérations.

En d'autres termes, ces volumes q_k et q_w constituent les dotations en facteurs de l'économie. Comme déjà avancé, le taux de salaire nominal w sera lui-même choisi à l'occasion des simulations numériques comme un numéraire du système[4].

2.2. Les simulations numériques

Notre modèle étant spécifié, calibré et résolu, nous sommes maintenant prêts à examiner le détail des résultats des simulations que nous pouvons effectuer.

La construction de notre MCS, nous a permis, et en détail, une analyse quantifiée de cette économie. Le but à atteindre dans ce chapitre, serait de repérer les trends essentiels que véhiculent les principaux agrégats macroéconomiques retenus dans notre exercice de modélisation en EGC (Grefte, 1991).

Il est à noter que les modèles EGC, relativement anciens, sont au centre de l'argumentation de la Banque Mondiale qui tente régulièrement de les rénover[5].

Sur les spécifications que nous avons proposées, nous essayerons maintenant d'évaluer et de comparer des scénarios alternatifs, relativement à un scénario de référence. Notre modèle nous fournit les solutions de toutes les variables endogènes. Nous signalons que les tableaux présentés ci-dessous ne les reprennent pas toutes. En effet, nous avons jugé utile de sélectionner les seules variables soumises, en théorie, à de fortes perturbations, suite à des chocs exogènes.

Notre exercice de simulation ne porte pas sur des valeurs nominales, du fait que notre approche de modélisation se base sur des prix relatifs ou

indices de prix. Pour raisonner en termes nominaux, il est nécessaire de séparer les volumes des prix. Cette distinction est très difficile, sinon impossible, à réaliser et relève des missions des statisticiens économistes d'une part et d'une réorientation des systèmes de collectes des données qui soit conforme aux exigences actuelles des réformes économiques, d'autre part. L'information statistique joue un rôle clé dans toute investigation économique, et à cet effet, la nécessité d'une réforme des institutions qui relèvent de l'Etat dans ce domaine, est primordiale.

Dans notre exercice nous effectuerons la simulation suivante [6]

Une contraction des dépenses budgétaires : Scénario 1. Baisse de 10 %.

Afin d'analyser les différents effets qu'exerce cette mesure sur les différents variables de notre modèle, nous supposons une baisse des dépenses budgétaires de l'ordre de 10 %. Le choix de ce pourcentage n'est pas important dans la mesure où notre modèle est spécifié en termes réels. Dans ce cas, l'essentiel portera sur les sens et signes des évolutions et non pas sur leurs amplitudes.

Sur les plans théorique et macro-économique, les effets de cette mesure dépendent du type de fermeture spécifié. Dans notre cas, avec une règle de bouclage classique, où tous les marchés s'ajustent à l'équilibre grâce à la flexibilité des prix, la baisse de la demande exogène du Gouvernement doit entraîner une hausse compensatoire des autres composantes de la demande par le biais d'une modification de la structure du système des prix.

L'effet majeur à attendre serait une augmentation de l'épargne intérieure : celle-ci contribuera à une hausse du taux d'intérêt qui à son tour favorise l'investissement privé. L'impact sur la balance des paiements serait moins favorable.

Le principal objectif de cette mesure serait de diminuer la pression qu'exercent sur le budget de l'Etat les diverses dépenses effectuées à un titre ou un autre (divers transferts aux autres agents, consommation publique, etc...) et en conséquence réduire le déficit budgétaire. Une première lecture de la Table 3 montre que cette mesure, relativement à l'année de référence, provoque :

- une augmentation des revenus de l'Etat de l'ordre de 10.6 %,
- une baisse d'environ 2 % du PIB évalué aux prix du marché,
- une baisse de l'indice du prix à la consommation de 17.6 %.

En effet, une contraction des dépenses budgétaires a pour premier résultat la réduction de la demande intérieure (Bourguignon & Morrison, 1992). Nous avons vu que la mise en oeuvre d'une telle mesure entraînerait une baisse des investissements (de -6.86 % dans notre cas) et une amélioration, sous certaines conditions, des exportations. Dans ce dernier cas, nous pouvons lire sur la Table 15 résumant nos simulations que les exportations diminuent, et pour les 3 secteurs considérés. A notre avis, cela provient du fait que l'Etat a une part importante dans les

productions sectorielles des biens importables (agriculture et industrie) et des biens exportables, qui diminuent respectivement de - 0.3 % et -0.9 % et par conséquent les exportations se trouvent atténuées.

Si nous nous référons aux idées de Taylor, (Taylor, Bacha, Cordoso, Lysy, 1980) les politiques des Institutions de Bretton Woods sont classées du côté exhilarationniste, (World Bank, 1988), principalement parce qu'elles visent à opérer une contraction de la demande. De ce fait, l'austérité budgétaire vise à réduire les tensions inflationnistes et s'accompagne d'une substitution entre deux domaines de demande: la demande intérieure et la demande extérieure. Dans la mesure où la première engendre de l'investissement et la seconde des exportations, on s'attend que l'évolution des exportations et de l'investissement présente des signes opposés.

La séquence de reprise, tirée par les exportations, s'énonce comme suit: l'accroissement des exportations entraîne, par les effets classiques du multiplicateur, une reprise de la demande intérieure et prépare le chemin à une reprise de l'investissement par le jeu de l'accélérateur. Cette séquence n'a pas été vérifiée dans le cas de notre économie. Par conséquent, la seule explication que nous pouvons fournir à ce résultat, qui nous paraît contraignant, s'apparente aux faits suivants :

- les élasticités d'offre des exportations sont faibles,
- la demande mondiale ne répond pas, ou n'est pas au rendez-vous.

C'est donc du comportement des exportations que dépendra l'efficacité de cette mesure. Ainsi, même à supposer que les exportations auraient réagi adéquatement à cette mesure, faut-il encore que les effets de reprise extérieure se traduisent en effets de relance intérieure (World Bank, 1990).

Nous reportons aussi certaines valeurs calculées, hors du modèle, des agrégats macro-économiques suivants : le PIB aux prix du marché (511898.23), la demande globale (511898.24), le taux de croissance du PIB (- 0.001 %) et l'évolution générale du prix à la consommation (- 0.176 %).

Quant aux importations, suite à ce contrôle des dépenses budgétaires, nous lisons sur notre Table 3 (en annexe), qu'elles diminuent dans les deux secteurs où l'Etat est très présent. Par contre, dans le secteur des services, les importations enregistrent une légère amélioration, cela s'explique simplement par le fait que le capital dans ce secteur est en grande partie propriété de privés.

L'objectif poursuivi dans cet article était d'examiner l'importance, des effets d'une mesure de politique économique sur les variables essentielles. Le contexte était celui d'une économie en développement, présentant des distorsions dans le système d'allocation des facteurs entre les divers secteurs et partant des déséquilibres dans les prix relatifs.

Les résultats de statique comparative obtenus à partir des données de l'économie algérienne montrent le sens des effets des politiques économiques sur les variables réelles de cette économie seront effectivement différents de ceux dégagés, par exemple, de modèles macro-économiques globaux qui ignorent les relations intersectorielles et entre les agents. Ces résultats montrent en plus que l'influence de ces mesures dépend aussi de la structure de l'économie, en étude.

Notre modèle EGC s'appuie toutefois sur des hypothèses de comportement des agents qui influencent certainement nos résultats. D'autre part, l'exogénéité supposée de certains paramètres, comme le taux de change, peut être remise en question.

Nous croyons cependant que les faiblesses éventuelles des spécifications retenues n'atténuent pas la force des conclusions de notre exercice puisque celles-ci sont dégagées de la comparaison de ces résultats avec les faits stylisés émanant des analyses d'autres économies comparables à la nôtre.

CONCLUSION

En conclusion à cet article, nous pouvons retenir les points suivants :

- l'effort fourni dans l'investigation de modélisation entreprise dans cette recherche,
- la mise en oeuvre d'une approche nouvelle aux problèmes réels de développement, la modélisation sous forme de valeur de transaction,
- l'application, sous forme d'étude de cas à une économie déterminée et sa quantification.

Notre modèle EGC s'appuie toutefois sur des hypothèses de comportement des agents qui influencent certainement nos résultats. D'autre part, l'exogénéité supposée de certains paramètres, comme le taux de change, peut être remise en question.

Nous croyons cependant que les faiblesses éventuelles des spécifications retenues n'atténuent pas la force de nos conclusions puisque celles-ci sont dégagées de la comparaison de ces résultats avec les faits stylisés émanant des analyses d'autres économies comparables à la nôtre.

Références

ADELMAN I ET ROBINSON S, 1978. *Income distribution policy in developing countries : A case study of Korea*. Stanford University Press, 1978.

BACHARACH M, 1970. *Biproportional Matrices and Input-Output Change*. Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

BORGES A, 1986. "Les modèles d'équilibres général appliqués: une évaluation de leur utilité pour l'analyse de politique économique". *Revue économique de l'O.C.D.E.*, 1986.

- BOURGUIGNON F & MORRISON C, 1992. *Ajustement et Equité dans les pays en développement*. Centre de Développement de l'O.C.D.E., 1992.
- BOURGUIGNON F, MICHEL G & MIQUEU D, 1983. "Short run rigidities and long run adjustments in general equilibrium model of income distribution". *Journal of Development Economic*, 1983.
- CENTRE DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, (C.R.D.E.), 1984. *La méthode de construction des modèles calculables d'équilibre général de type VT*. (Volumes 1, 2 et 3). Université de Montréal, Montréal, 1984.
- CORNMALL R.R, 1984. "Introduction to the use of general equilibrium analysis". *Amsterdam , North-Holland, 1984*.
- DERVIS K, DE MELO J & ROBINSON S, 1984. *Les modèles d'équilibre général calculables et le commerce international*. Banque Mondiale, 1984.
- DERVIS K, DE MELO J & ROBINSON S, 1984. *General equilibrium models for development policy*. Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- Dewatripont M & Michel G, 1987. "Closure rides, homogeneity and dynamics in applied general equilibrium model". *Journal of Development Economic*, 1987.
- DRUD A, GRAIS W & PYATT G, 1984. "The VT approach : a systematic method of defining economywide models on social accounting matrices". *Journal of Economic Literature*, 1984.
- GREFFE X, 1991. *Politique économique. Programmes Instruments Perspectives. Seconde édition*. Paris, Economica, 1991.
- MALINVAUD E, 1993. *Equilibre général dans les économies de marché. L'apport de recherches récentes*. Paris, Economica, 1993.
- RATTSO J, 1982. "Different macroclosures of the original Johansen model and their impact on policy evaluation". *Journal of Political Economic*, 1982.
- SCARF ME & SHOVEN J, 1984. *Applied general equilibrium models*. Cambridge. Cambridge University Press, 1984.
- SHOVEN J.B & WHALLEY J, 1984. "Applied general equilibrium models of taxation and international trade". *Journal of Economic Literature*, 1984.
- TAYLOR L, BACHA E, CORDOSO E & LYSY F, 1980. *Models of growth and distribution for Brazil*. Oxford University Press, Oxford, 1980.
- VARIAN H. R, 1984. *Microeconomic analysis*. 2nd Edition. Norton & Company New York, 1984.
- WORLD BANK, 1988. *Adjustment lending : an evaluation of ten years of experience*. Policy and Research, Washington, 1988.
- WORLD BANK, 1990. *Adjustment lending for sustainable growth*. Policy and Research, Washington, 1990.

SOURCES STATISTIQUES

TABLEAU DES ENTRÉES-SORTIES, ANNÉE 1989, Série Statistiques Economiques, O.N.S. (Office National de la Statistique).

COMPTES ECONOMIQUES, 1987, 1988, 1989, Série Statistiques Economiques, O.N.S.

Table 1
Les symboles utilisés dans la spécification du modèle

	Facteurs		Agents				Epa- rgne	Branches			Produits			Res Mon	TO TAL
	L	K	M	G	P	N		I	E	S	I	E	S		
Facteurs	L							W_I	W_E	W_S					W
	K							K_I	K_E	K_S					K
Agents	M	W_M		T_M^e	T_M^p	T_M^s								T_M^x	R_M
	G		K_G	T_D^m		T_D^p	T_D^s				T_I	T_E	T_S	T_D^x	R_G
	P		K_P												R_P
	N		K_N		T_N^e										R_N
Epargn			S_M	S_G	S_P	S_N								S_x	I
Branches	I										XL_I			X_I	Y_I
	E										XL_E			X_E	Y_E
	S										XL_S			X_S	Y_S
Produits	I		CM_I	G_I			I_I	D_{IE}	D_{IS}	D_{IS}					O_I
	E		CM_E	G_E			I_E	D_{EI}	D_{ES}	D_{ES}					O_E
	S		CM_S	G_S			I_S	D_{SI}	D_{SE}	D_{SE}					O_S
externe										M_I	M_E	M_S		R_x	
TOTAL	W	K	D_M	D_G	D_P	D_N	I	Y_I	Y_E	Y_S	O_I	O_E	O_S	D_x	

Légende : K : Capital,
L : Travail,
G : Gouvernement,
I : Secteur des biens importables,
S : Services.
P : Entreprises Privées,
N : Entreprises Publiques,
M : Ménages,
E : Secteur des biens exportables,

Table 3
Diminution des dépenses budgétaires

	Donnée de l'année de base			Solution du modèle			Variation en %		
	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
Salaires Total	78821.3			78821.3			0.0000		
Stock de capital	186092.9			185925.9			-0.0897		
Revenu Ménages	242235.1			243486.0			0.5164		
Capital de L'Etat	81606.7			90331.7			10.6916		
Epargne étrangère	112272.3			112272.3			0.0000		
Investisse- ment	132362.10			123280.9			-6.8608		
Revenu Externe	193020.5			189838.0			-1.6488		
Prix du capital	1.00			0.99			-0.0897		
Prix Investis.	1.00			1.00			-0.0210		
Production	234230.7	132180.1	111027.1	233543.8	130919.2	112111.4	-0.2932	-0.9539	0.9766
Exportation	1035.0	43879.5	19419.1	1017.9	43156.0	19098.9	-1.6488	-1.6488	-1.6488
Importation	167615.5	24975.5	249.42	167134.1	24823.5	436.0	0.2872	-0.6085	1.5331
Investisse- ment	120286.2	10256.0	1816.7	112033.5	9555.2	1692.1	-6.8608	-6.8608	-6.8608
Indice de Prix	1.00	1.00	1.00	1.00	0.99	0.9	-0.0647	-0.0647	-0.0608

Légende :

Sec. 1 : Secteur des biens importables,

Sec.2 : Secteur des biens exportables,

Sec.3 : Secteur des services.

ANNEXE 1

Table 4a

Une MCS chiffrée pour l'économie algérienne

		Factures		AGENTS				ACCUMULATION
		Travail	Capital	Ménages	Etat	E. Privée	E.publique	
FACTURES	Travail	-	-	-	0	-	-	-
	Capital	-	-	-	-	-	-	-
	Ménages	78821.30	0	0	14017.68	63424.61	-	-
	Etat	-	23745.52	15.95	-	1283.42	-	-
	Ent. Privée	-	81952.95	0	0	-	-	-
	E. publique	-	80394.48	0	2.87	-	-	-
ACCUMULATION		-	-	344.46	2498.87	17244.92	-	-
BRANCHES	Importables	-	-	-	-	-	-	-
	Exportables	-	-	-	-	-	-	-
	Services							
PRODUITS	Importables	-	-	178135.07	58354.04	-	-	120286.33
	Exportables	-	-	12811.27	4356.05	-	-	10259.05
	Services	-	-	50978.35	11519.17	-	-	1816.71
RESTE du MONDE			-	0.05	0.47	-	-	-
TOTAL		78821.30	186092.95	242285.15	90749.15	81952.95	80397.35	132362.10

Table 4b

Une MCS chiffrée pour l'économie algérienne

	BRANCHES			PRODUITS			RESTE MONDE	TOTAL
	Importab.	Exportab.	Services	Importab.	Exportab.	Services		
Travail	54129.11	4268.73	20423.46	-	-	-	-	78821.30
Capital	74052.78	54078.42	57961.75	-	-	-	0	186092.95
Ménages	-	-	-	-	-	-	6614.29	242285.15
Etat	-	-	-	54882.52	18.68	0.27	9856.96	97049.15
E. Privée	-	-	-	-	-	-	-	81952.95
E. publique	-	-	-	-	-	-	-	80397.35
ACCUM	-	-	-	-	-	-	112229.66	132362.10
Import	-	-	-	233188.10	-	-	1042.60	234230.70
Export	-	-	-	-	88200.36	-	43979.74	132180.10
Services	-	-	-	-	-	91604.85	19422.30	111027.15
Import	89582.82	2455.95	1367.18	-	-	-	-	455707.40
Export	6627.30	65899.88	13341.19	-	-	-	-	113294.75
Services	9838.70	5477.11	12407.56	-	-	-	-	92037.60
R. MONDE	-	-	-	167636.78	26075.72	432.53	-	193146.55
TOTAL	243230.70	132180.10	111027.15	455707.40	113294.75	92037.60	193146.55	

ANNEXE 2

Les valeurs des paramètres utilisés dans le modèle

$t_f = 0.12046$	$t_E = 0.00016$	$t_S = 0.00000$	$\theta_1 = 0.13696$	$\theta_E = 0.00016$	$\theta_S = 0.00000$
$k_g = 0.12760$	$k_p = 0.44039$	$k_n = 0.43201$	$t_m^d = 0.00006$	$s_m = 0.00141$	$cm_1 = 0.73523$
$cm_2 = 0.05288$	$cm_3 = 0.21042$	$t_m^g = 0.15350$	$t_n^g = 0.00003$	$cg_1 = 0.64396$	$cg_2 = 0.04807$
$cg_3 = 0.12712$	$t_m^p = 0.77427$	$t_g^d = 0.01553$	$s_g = 0.21021$	$t_m^n = 0.98779$	$t_n^d = 0.01166$
$s_n = 0.00055$	$s_p = 0.0050$	$i_1 = 0.90877$	$i_2 = 0.07751$	$i_3 = 0.01373$	$s_1 = 0.23109$
$k_1 = 0.31615$	$a_{11} = 0.38245$	$a_{21} = 0.02829$	$a_{31} = 0.04201$	$s_2 = 0.03229$	$k_2 = 0.40913$
$a_{12} = 0.01858$	$a_{22} = 0.49856$	$a_{32} = 0.04144$	$s_3 = 0.18395$	$k_3 = 0.52205$	$a_{13} = 0.06209$
$a_{23} = 0.12016$	$a_{33} = 0.11176$	$t_m^x = 0.03433$	$t_d^x = 0.05071$	$t_l^x = 0.00536$	$t_2^x = 0.22733$
$t_3^x = 0.10061$	$\theta_f^0 = 0.12046$	$\theta_E^0 = 0.00016$	$\theta_S^0 = 0.00000$	$h_f^0 = 0.51172$	$h_E^0 = 0.77939$
$h_S^0 = 0.99533$	$t_f^x = 0.36781$	$t_E^x = 0.22045$	$t_S^x = 0.00467$		

Notes

[*] Chargé de cours à l'université de MOSTAGANEM.

[1] Pour une vue générale sur ces modèles voir Borges, 1986.

[2] L'ajustement des données a été effectué par l'usage de la méthode R.A.S. A ce sujet voir Bacharach, 1970.

[3] Dans une seconde version, on ne modifie pas les hypothèses relatives aux dotations en capital, elles restent exogènes, par contre, on suppose que l'offre de main-d'oeuvre est parfaitement inélastique au taux de salaire. Cela revient à exogénéiser le volume de main-d'oeuvre q_w et

à endogénéiser le taux de salaire w .

Là aussi le système sera déterminé et les trois variables exogènes étant maintenant : w , q_w et q_k .

[4] En effet, pour une autre règle de bouclage, il faut endogénéiser le taux de salaire w , mais cela revient à supposer qu'il existe un modèle macro-économique explicite ou implicite.

[5] Une version du modèle adaptée à la situation des économies de la zone franc, a été proposée par Devarajan et De Melo, (1987).

[6] Nous rappelons que l'éventail des mesures de politique économique que nous pouvons simuler, est très vaste.

AHMED BOUYACOUB [*]

Les nouveaux entrepreneurs en Algérie en période de transition : la dimension transnationale

1. INTRODUCTION

Avant les réformes entamées en 1988, il n'était déjà pas facile de définir avec rigueur les contours sociologiques et économiques de l'entrepreneur algérien tant l'hétérogénéité de cet acteur économique était prononcée comme l'ont suffisamment montré les recherches qui ont été consacrées à ce sujet (Henni 1993, Boukhobza 1989, Liabès 1984, Pennef 1981).

Mais depuis le lancement des réformes, la libéralisation du champ économique a permis l'émergence d'un nombre très important d'entrepreneurs que nous avons qualifié de nouveaux par rapport à ceux qui ont pu émerger dans le cadre de l'économie administrée. Les caractéristiques de ces nouveaux entrepreneurs permettent de souligner les multiples différences qui existent entre eux et les anciens opérateurs privés, comme on les appelait alors. Ces différences permettent de souligner l'émergence d'une nouvelle catégorie d'agents économiques attachés à l'économie de marché et évoluant à la faveur des mécanismes mis en place.

La transition à l'économie de marché se caractérise par la coexistence de mécanismes contradictoires appartenant à la fois aux règles de l'économie administrée (certaines protections douanières, de marché, existence de monopoles, économie et pratiques informelles etc...) et à celles de l'économie de marché (liberté d'entreprendre, liberté des prix, de circulation des biens et capitaux etc...). Les nouveaux entrepreneurs sont nés à la faveur de ces mécanismes de transition instables, et souvent contradictoires. La question qui se pose est de savoir si cette catégorie d'agents est capable de se transformer en véritables agents économiques et catégorie sociale porteuse d'un projet économique et social nouveau [1] ?

Pour la compréhension des résultats de l'enquête, il est important de souligner les principaux traits caractéristiques de cette période de transition du point de vue de la question des entrepreneurs. Trois conclusions peuvent être tirées :

i) Les réformes économiques ont levé la quasi-totalité des barrières administratives et économiques qui empêchaient le développement du secteur privé dans le cadre de l'économie administrée. Elles ont instauré, au moins au plan juridique, la liberté d'entreprendre dans tous

les secteurs d'activité économique avec la mise en place d'une série d'incitations au développement des PMI/PME. Toutes les branches d'activité économique sont désormais ouvertes à l'investissement privé national et étranger que les pouvoirs publics s'ingénient à attirer par des incitations de toutes sortes [2].

ii) L'économie administrée était caractérisée par l'existence de véritables activités économiques fonctionnant de manière informelle que l'administration du Plan avait évalué autour de l'équivalent de 10 % du Produit Intérieur Brut officiel en 1989 (Conseil Nationale de la Planification, 1990). Les réformes n'ont pas mis fin à ces activités. Elles ont permis à certaines d'émerger légalement par une série de mesures (facilité d'accès au registre de commerce, choix du régime fiscal, assouplissement des contrats de location des fonds de commerce etc...). Mais l'économie informelle n'a pas pour autant disparu. Bien au contraire, les pratiques informelles ont certainement connu un essor important avec le développement de certaines activités économiques. Ces pratiques concernent l'évasion et la fraude fiscales, mais aussi toutes les pratiques commerciales non réglementaires (paiement en espèces, défaut de facturation,...). De ce point de vue, l'économie informelle a seulement changé de nature.

iii) Le mouvement d'émergence de nouveaux entrepreneurs n'est qu'au début de son processus car les principales actions de la transition à l'économie de marché n'ont pas encore été concrétisées comme la privatisation du vaste secteur public et sa restructuration ainsi que la mise en oeuvre des nouveaux investissements enregistrés auprès de l'Agence pour la Promotion et le Soutien à l'Investissement (APSI) et dont le volume global tournerait autour de 330 milliards de dinars [3].

2. DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Notre enquête a porté sur trente cinq entrepreneurs. Elle s'est déroulée sur la base d'un Questionnaire écrit et rempli par les intéressés eux-mêmes Qui ont accepté par la suite de nous accorder de longs entretiens. Mais après le traitement de ces questionnaires, nous n'avons retenu que 20 entrepreneurs considérés comme nouveaux puisqu'ils ont créé leurs entreprises après 1989. Les autres patrons enquêtés sont en fait d'anciens entrepreneurs. Nous avons choisi par hasard les entrepreneurs enquêtés en fonction des possibilités de réponse car en réalité nous avons contacté plus d'une centaine dans la ville d'Oran. Mais, de manière générale, les entrepreneurs éprouvent toujours une gêne à discuter de leurs affaires et surtout à donner des précisions chiffrées sur leurs activités. Nous n'avons pratiquement pu enregistrer aucun entretien même auprès d'anciens cadres d'entreprises publiques pourtant habitués aux interviews qui sont au nombre de trois sur les 20 de notre échantillon. Les autres affirment n'avoir jamais été interviewés sur leurs activités.

Tous les entretiens se sont déroulés dans les lieux de travail de ces entrepreneurs qui, bien souvent, n'ont pas de bureau particulier et notamment pour les commerçants.

Notre enquête visait moins à produire des données chiffrées et exactes sur les entrepreneurs, ce qui aurait nécessité une toute autre méthode d'enquête et le choix d'un échantillon réellement représentatif, qu'à mettre en évidence les particularités des différents profils, les parcours personnels, les modes d'insertion dans le champ économique, et surtout les principales caractéristiques de ces nouveaux agents économiques. Nous les qualifions de nouveaux d'emblée en raison de leur émergence au cours de cette période de transition de l'économie algérienne à l'économie de marché.

Les données que nous exposons dans cet article doivent donc être interprétées non pas comme le résultat d'une enquête systématique, mais comme des indices d'un processus en action. Il s'agissait surtout de saisir les tendances générales qui caractérisent un ensemble hétérogène d'agents économiques.

3. LES PRINCIPAUX PROFILS

Plusieurs traits caractéristiques des nouveaux entrepreneurs peuvent être soulignés.

3.1. Une relative jeunesse

Les entrepreneurs enquêtés appartiennent à tous les groupes d'âge mais le résultat permet de relativiser l'idée répandue selon laquelle les nouveaux entrepreneurs seraient très jeunes comme le montre le tableau suivant :

Tableau 1
Structure par âge des enquêtés

	- de 25 ans	25-39	40-50	50 et plus	Total
Enquêtés	1	11	6	2	20
%	5	55	30	10	100

Quand on sait que les jeunes de moins de 25 ans représentent 66 % de la population, on ne peut pas conclure selon ces données que les nouveaux investisseurs sont principalement des jeunes même si le groupe des moins de 40 ans représente quand même 60 % de l'échantillon étudié. Ces jeunes sont devenus entrepreneurs grâce à l'aide familiale, et dans certains cas, il s'agit simplement d'une extension des affaires des parents ou d'une reconversion dans une branche différente de la leur.

Par contre le groupe des investisseurs âgés de plus de 40 ans est également très important puisqu'il représente 40 % de l'échantillon. Il s'agit essentiellement d'anciens cadres d'entreprises publiques ayant accumulé plus d'une quinzaine d'années d'expérience.

Il faut noter enfin que 80 % de ces investisseurs sont mariés et ont en moyenne une famille composée de 3,12 enfants et un peu plus de quatre personnes à charge. Ce qui les particularise par rapport à la famille moyenne des employeurs urbains composée de plus de six enfants et regroupant presque huit personnes à charge selon le recensement général de la population de 1987.

3.2. Un niveau d'instruction élevé

Le niveau d'instruction des nouveaux entrepreneurs est relativement très élevé. 55 % ont déclaré détenir un diplôme universitaire. Ces diplômes sont par ailleurs très variés pour un petit groupe comme celui que nous avons enquêté. On retrouve bien entendu deux ingénieurs, deux techniciens supérieurs, six diplômés universitaires en droit, économie et psychologie et un médecin.

Tableau 2
Niveau d'instruction des entrepreneurs enquêtés

	Universitaires	Secondaire	Moyen primaire	ND	Total
Enquêtés	11	2	4	3	20
%	55	10	20	15	100

Par rapport aux entrepreneurs des années 1970, il s'agit d'une véritable rupture sociale. En effet les employeurs non agricoles ayant acquis un niveau d'instruction secondaire et plus selon une enquête menée en 1980, ne représentaient qu'un faible pourcentage avec 6,9 %, comme le montre le sociologue M. Boukhobza (1989 tome 2, p. 311).

Tableau 3
Niveau d'instruction des entrepreneurs enquêtés

%	Niveau 0	Primaire	Moyen	Secondaire	Total
Employeurs	42,3	42,4	8,4	6,9	100

Il s'agit là certainement de l'une des caractéristiques la plus importante des nouveaux entrepreneurs qui n'ont pas manqué de le souligner dans tous les entretiens que nous avons menés. «On n'est pas comme les patrons des années 70 qui étaient pour la plupart analphabètes». Cette phrase a été prononcée par la plupart de nos enquêtés. Les données indiquent qu'il ne s'agit pas seulement d'une représentation produite par plus de deux décennies d'économie administrée hostile au secteur privé.

3.3. Une longue expérience

Contrairement à l'idée répandue, les nouveaux entrepreneurs ont souvent accumulé une longue expérience avant de se lancer dans la création d'une entreprise. 65 % des personnes enquêtées ont travaillé plus de quinze années avant de lancer leurs propres affaires et parmi eux 25 % ont accumulé plus de vingt années d'expérience.

Tableau 4
Expérience accumulée à l'établissement en tant qu'entreprise

	Moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	+ de 20 ans	Total
Enquêtés	3	3	1	8	5	20

Il est caractéristique de noter que la majorité des nouveaux entrepreneurs ont commencé leur vie active à un jeune âge puisque sept d'entre eux avaient entre 15 et 19 ans, cinq entre 20 et 21 ans et cinq entre 22 et 25 ans. Trois seulement ont commencé à travailler entre 26 et 30 ans.

3.4. Une origine professionnelle diversifiée mais à dominante publique

Deux types d'expérience caractérisent l'origine professionnelle des nouveaux entrepreneurs : la moitié provient des entreprises publiques et 30 % proviennent du commerce privé. Il est à noter que deux enquêtés seulement ont acquis leur expérience dans une entreprise privée.

Tableau 5
Types d'expérience professionnelle des entrepreneurs enquêtés

Types	Nombres
Secteur public (industrie et BTP)	10
Industrie privée	2
Artisanat	1
Commerce	6
Autres	10
Total	20

Ces données reflètent la tendance générale des nouveaux entrepreneurs qui proviennent pour une grande partie d'entre eux du secteur public. Ces anciens cadres ont souvent accumulé une très grande expérience professionnelle dans l'industrie, le commerce mais aussi certains créneaux des services comme les études dans différents domaines. Ils ont créé des entreprises en association avec des détenteurs de capitaux, ou en se regroupant entre eux ou avec l'aide familiale. Les formes d'insertion dans l'activité économique privée sont différentes et nombreuses comme d'ailleurs les chemins qui les y ont menés.

Dans une ville comme Sidi Bel Abbés (80 km à l'ouest d'Oran), nous avons pu dénombrer plus de 50 PME créées par d'anciens cadres et techniciens d'une seule grande entreprise industrielle (entreprise d'électronique.. 5000 salariés) sur les 300 cadres qu'elle avait employés au milieu des années 1980. L'ancien dirigeant de cette même entreprise qui a créé lui-même une PME avec un groupe de ses anciens cadres, explique que si *"chaque grande entreprise publique donne naissance par le biais de ses anciens cadres à des dizaines de PMI/PME, on peut maintenant les fermer sans regret, elles auront rempli leur principale mission. Certaines entreprises publiques actuellement en situation de faillite probable auront réussi leur mission si elles ont formé des cadres qui se sont reconvertis en entrepreneurs"*.

3.5. Une origine familiale souvent favorable

L'origine familiale et sociale des nouveaux entrepreneurs est importante à étudier pour opérer une comparaison avec les anciens patrons. M. Boukhobza (1989) a montré qu'en ce qui concerne les patrons qui ont pu émerger après l'indépendance de l'Algérie, on peut parler d'une véritable «rupture sociale». Selon les enquêtes réalisées en 1977 les patrons non agricoles proviennent pour 39 % d'entre eux de parents agriculteurs, pour 18 % de commerçants et artisans, pour 13 % d'ouvriers agricoles, pour 15 % d'ouvriers non agricoles et pour 2 % de cadres moyens (Boukhobza 1989, p. 635). Notre enquête révèle une structure totalement différente.

En effet, la profession des parents des 20 enquêtés se répartit de la manière suivante : 2 agriculteurs (10 %), 2 fonctionnaires (10 %), 9 commerçants et artisans (45 %), 1 industriel (5 %), 5 ouvriers non agricoles (25 %) et un non déclaré. Les nouveaux entrepreneurs se recrutent en majorité dans les familles de commerçants d'artisans et d'industriels. La nouvelle génération est peu liée à l'agriculture. Il est quand même important de souligner le fort pourcentage des entrepreneurs issus de parents ouvriers non agricoles. En réalité ce sont les couches citadines qui ont donné naissance à la quasi-totalité des nouveaux entrepreneurs, urbains. S'agit-il d'une nouvelle structuration sociale sur des bases spatiales ? ou est-ce seulement le résultat d'un processus qui a largement facilité et développé l'investissement privé dans le secteur agricole lui-même ?

4. NATURE DES ACTIVITÉS

L'analyse de ce petit échantillon révèle les tendances générales suivantes en matière de création de nouvelles entreprises.

4.1. La prédominance du secteur commercial

Les activités exercées par le groupe d'entrepreneurs enquêtés reflètent les tendances actuelles de l'investissement privé. Elles se répartissent de la manière suivante :

Tableau 6
Principales activités des entrepreneurs enquêtés

Activités	Nombre	Type
Industrie	2	Plastique et agro-alimentaire
Bâtiment et travaux publics	3	
Electricité et plomberie	2	Maintenance et réparation
Informatique	1	Prestation de services
Bureau d'études	1	Etudes de management engineering
Commerce multiple	5	Commerce de détail
Commerce import-export	6	Importation commerce de gros

On constate que 55 % des entreprises enquêtées relèvent de l'activité commerciale. C'est, en effet, l'activité qui s'est le plus développée au cours de ces deux dernières années particulièrement depuis la signature de l'Accord Stand By en avril 1994 qui a entraîné une libéralisation totale et rapide du commerce extérieur. Pour l'année 1995, les importations ont été effectuées dans le domaine de l'alimentation par 420 entreprises privées et 90 entreprises publiques et dans le domaine des matériaux de construction par 249 entreprises privées et 63 entreprises publiques [4]. Alors que quelques années auparavant moins d'une cinquantaine d'entreprises publiques avaient un monopole quasi absolu sur toutes les importations du pays. Mais malgré le nombre important des sociétés privées en matière d'importation, leur poids en valeur reste très faible puisque pour les produits alimentaires, elles n'ont pas dépassé 11 % des importations totales. L'année 1995 a été marquée par l'ouverture du commerce extérieur et la balance commerciale a enregistré un déficit de l'ordre de 521 millions de dollars justifié le plus souvent par une «anarchie» des importations des sociétés privées [5].

Les activités du commerce sont fortement dépendantes des importations et le commerce multiple qui s'est fortement développé est un commerce non spécialisé, comme l'indique bien son nom, puisqu'il propose des produits aussi variés que l'alimentaire, l'électroménager et les textiles provenant de différents pays. Dans des espaces très réduits dépassant rarement 50m², les produits sont exposés de manière exubérante comme une manière "de se venger des longues années de pénurie" selon l'expression d'un nouveau commerçant. En effet, les pénuries ont totalement disparu dans pratiquement tous les domaines.

4.2. Le règne de la micro-entreprise

La micro-entreprise a toujours été prédominante dans le secteur privé depuis longtemps en Algérie. Dans l'industrie, en 1992, 84 % des entreprises employaient moins de quatre salariés [6]. Mais cette caractéristique est valable pour tous les autres secteurs, comme celui des B.T.P, du commerce et des services.

Dans notre échantillon, 70 % des entreprises emploient moins de quatre salariés, 15 % entre 5 et 9 salariés, 5 % entre 10 et 19 salariés et 10 % seulement emploient 20 salariés et plus.

Les commerces multiples nécessitent en réalité une main-d'oeuvre nombreuse notamment pour la surveillance car il y a une forme de libre-service et les vols sont courants et importants selon les patrons de ces magasins. Cette main-d'oeuvre, quand elle ne relève pas de l'aide familiale, est recrutée parmi les jeunes de 17 à 25 ans, souvent non déclarée, mais percevant un salaire journalier de 150 à 200 dinars contre 10 heures de travail (le SMIG est à 130DA/jour à peu près).

Le capital social déclaré de ces entreprises n'est pas important. 50 % de ces sociétés ont été constituées avec un capital inférieur à un 1 million de dinars. Les personnes enquêtées ont été parfaitement silencieuses sur les chiffres d'affaires réalisés.

Le financement des activités reste à dominante familiale même si 8 entrepreneurs sur 20 seulement ont déclaré avoir eu recours à la famille, les autres ont soit apporté un capital personnel soit apporté leur savoir-faire dans le cadre d'association avec des détenteurs de capitaux.

Pour les commerçants, dans leur majorité, ils ne sont pas propriétaires des locaux commerciaux. Sur les 11 commerces, 6 ont fait appel à la location. Nous avons noté que l'association a parfois été constituée entre le propriétaire du local commercial et le propriétaire des capitaux.

Sur ce plan, on peut constater, dans la plupart des villes algériennes, un profond changement de l'urbanisme commercial. Les appartements de rez-de-chaussée des rues commerçantes qui ont été très vite transformés en commerces sont innombrables, depuis le lancement des réformes qui ont libéralisé l'accès au registre du commerce et assoupli les contrôles des services de l'administration. Le nombre de commerces de détail est passé de 300 000 à un million entre 1988 et 1996 [7]. Ce qui pousse les pouvoirs publics à envisager une refonte totale des

procédures et conditions d'obtention du registre de commerce considérées comme trop libérales. En effet, nous avons pu dénombrer dans le registre de commerce d'une société enquêtée plus d'une vingtaine de positions d'activités allant du commerce de gros des matériaux de construction au commerce de détail des produits de parfumerie.

4.3. La lente transition à la forme moderne d'entreprise

Nous avons noté que le financement reste familial pour une bonne partie des nouveaux entrepreneurs, qui par ailleurs, ont souvent hérité l'activité de leurs parents, notamment pour les commerçants. Pour ceux-là, les formes modernes de leur entreprise concernent à la fois l'organisation du magasin, le type de produits vendus, le mode d'approvisionnement les pratiques informelles mais aussi et surtout le rapport à l'argent considéré comme capital au sens économique du terme. Ce qui fait dire à un nouveau grand commerçant : *"ce qu'a gagné mon père qui est un commerçant de gros depuis l'indépendance du pays, je l'ai gagné en quatre ans. Les anciens ne prenaient aucun risque. Ils ne changeaient pas de fournisseurs et n'allaient pas très loin s'approvisionner comme ils se contentaient de faibles marges bénéficiaires. Une fois à l'aise, ils construisaient une grande maison pour la famille et gelaient ainsi leurs capitaux. Alors qu'avec ces capitaux, ils pouvaient multiplier à loisir leur fortune"*.

C'est ainsi que s'est exprimé un nouvel entrepreneur dans le domaine commercial pour qui le capital doit produire du capital et la consommation, de biens durables et de loisirs notamment, doit être repoussée au plus tard possible. Ce type de comportement semble avoir été façonné à la logique de l'économie de marché comme si le pays n'a pas connu une autre logique.

Les entrepreneurs déclarant avoir un ou plusieurs associés représentent 45 % du total. Trois n'ont pas d'associés et huit n'ont rien déclaré à ce sujet. Il s'agit probablement d'affaires purement familiales. Certains enquêtés ont quand même révélé face à une question sur l'origine du financement qu'il s'agit d'une affaire familiale et le nouvel entrepreneur apparent n'en est que le gérant.

Mais il est intéressant de noter que la plupart des entreprises ont été établies sous formes de sociétés : 45 % de SARL, 40 % de sociétés individuelles, 1 seule société par actions, 1 seule société en nom collectif et enfin un commerçant sans siège ni registre de commerce.

La forme de SARL (société à responsabilité limitée) est très prisée par les nouveaux entrepreneurs et constitue la forme juridique dominante d'association. Elle est de création facile et convient aussi bien à une association de capitaux qu'une association familiale. La société par actions est très peu utilisée en raison du nombre important d'actionnaires nécessaire à la constitution fixé à sept par la loi, au capital minimum de un million de dinars. Mais au-delà de ces conditions, l'activité économique reste caractérisée par une approche familiale. Le

dernier code de commerce adopté en 1993) n'autorise toujours pas la forme de société anonyme.

Nous avons également enquêté un commerçant n'ayant ni registre de commerce ni local commercial. Il est fonctionnaire et de formation universitaire. Il travaille avec sa petite voiture et des échantillons de marchandises qu'il présente à un grand nombre de nouveaux commerçants. Il prend les commandes de ses clients et sur cette base opère des achats à des fournisseurs importateurs ou grossistes. Son travail consiste à localiser un produit demandé et à obtenir le meilleur prix de gros pour proposer le meilleur prix à ses clients à qui il vend à crédit alors qu'il est obligé de payer lui-même au comptant tous ses achats. Il réalise ce commerce en dehors des heures de travail pendant tous les jours de la semaine et toute l'année. Il le pratique depuis deux années et déclare gagner au moins le double de son salaire mensuel tournant autour de 12000DA en fonctionnant comme il l'a déclaré avec "un stock zéro, à la japonaise". Selon lui, il existe un nombre important de commerçants sans local qui travaillent de cette manière et assure une fonction de demi-gros non assurée totalement par les circuits traditionnels. Bien entendu, ils travaillent sans factures et ne sont enregistrés nulle part. Ils remplissent une fonction économique importante et n'ont pas d'existence légale qu'ils ne cherchent pas à acquérir.

5. LE MODE DE FONCTIONNEMENT

Dans ce paragraphe nous essayons de décrire les différents modes de fonctionnement de ces entrepreneurs appartenant à des branches différentes et développant des pratiques différentes.

5.1. Les relations avec les partenaires économiques

L'analyse des relations que les nouveaux entrepreneurs tissent avec leur environnement économique est intéressante. Elle montre une variété de situations.

Dans la majorité des réponses, les enquêtés mettent en relief la bonne qualité des relations qu'ils entretiennent avec leurs associés quand ils en ont et avec leur personnel. Il y a lieu de noter que, très souvent, les associés, quand ils ne font pas partie directement de la famille, de la tribu ou de la région d'origine, ont été choisis parmi les membres d'un réseau d'une ancienne entreprise, pour les anciens cadres du secteur public. Dans une phase caractérisée par un fort taux de chômage des jeunes, les nouveaux entrepreneurs recrutent leur personnel de préférence et en priorité parmi les membres directs de leur famille. Dans de nombreuses entreprises, le personnel est composé principalement des membres de la famille. Sur ce point, les pratiques n'ont pas changé. Bien entendu, le chômage des jeunes explique cette situation. Mais, il faut ajouter que le secret des affaires est encore une notion fondamentale dans l'organisation des entreprises privées. (Djelouat 1987).

Il faut également ajouter que tout le personnel n'est pas déclaré dans de

comportement par la lourdeur des charges salariales et fiscales.

Les relations avec les fournisseurs sont considérées par 70 % des enquêtés comme bonnes et 20 % les considèrent comme moyennes. Les 10 % restants estiment qu'elles sont mauvaises. Ces considérations concernent surtout les commerçants qui se plaignent des mauvaises conditions d'approvisionnement et des comportements de certains importateurs et grossistes qui dictent leurs conditions en matière de paiement et de livraison quand ils sont en position de monopole.

Les mêmes proportions concernent leurs opinions sur les clients. On a constaté, dans les entretiens, une forme de critique à l'égard des clients qui seraient devenus plus exigeants, de l'avis de nombreux commerçants. «Avant cette ouverture, les clients étaient généralement gentils pour obtenir les faveurs du commerçant, quand il y avait de fortes pénuries de produits. Maintenant, le client retourne le produit dix fois entre ses mains avant de se décider. Souvent, il encombre le magasin inutilement». Tel est le jugement d'un nouvel entrepreneur commerçant partagé entre le regret du passé, qui ne lui aurait pas permis d'émerger facilement, et la critique de la situation présente qui lui permet quand même de réaliser d'excellentes affaires.

Les relations avec l'administration fiscale quant à elles par contre, sont considérées comme moyennes par 50 % des enquêtés et mauvaises par 20 %. 30 % les considèrent comme bonnes. En fait tous les entrepreneurs avouent ne pas payer les impôts qu'il faut. "Si on devait déclarer réellement tout le chiffre d'affaires, on ferait faillite dans le mois qui suit. Nous avons une fiscalité très lourde conçue pour ne permettre l'émergence d'aucun industriel ni commerçant privés". Cette opinion est largement partagée par les nouveaux entrepreneurs.

Ainsi, s'expliquent, en partie, les pratiques de fraude et d'évasion fiscales. En tout cas, beaucoup d'entrepreneurs estiment qu'ils ne peuvent pas être totalement transparents avec l'administration fiscale. "Maintenant, les entrepreneurs sont instruits. Ils fraudent intelligemment le fisc". L'opinion que "l'Etat prend plus qu'il ne faut", selon l'expression de l'un d'entre eux, est dominante.

L'attitude vis-à-vis de l'Etat est ambiguë. Tous affirment que l'Etat "doit laisser les gens travailler". Mais ceux qui ont créé des activités de production revendiquent la protection du marché intérieur et moins de liberté en matière d'importation. Par contre, les commerçants souhaitent une plus grande libéralisation encore des activités. Mais d'une manière générale, la référence à l'Etat reste importante dans les discours de ces entrepreneurs.

5.2. Le financement de l'activité

Tous les entrepreneurs sont d'accord pour affirmer que le système bancaire actuel en Algérie ne sert pas les PMU/PME privées. Il a été constitué pour servir la grande entreprise publique et les réformes économiques ne l'ont pas encore transformé (Bouyacoub 1996). Le financement des activités se réalise difficilement par le biais des circuits

bancaires officiels, car les exigences de bancabilité ne sont pas remplies dans la plupart des micro-entreprises. Constituées avec de faibles capitaux, et ne déclarant pas toujours la totalité du chiffre d'affaires, ces entreprises ne peuvent pas postuler aux crédits dont elles ont besoin. Les opérations réelles sont nettement supérieures aux opérations comptabilisées. Elles sont prises au piège des pratiques informelles.

Les problèmes de financement sont considérés comme les principales difficultés actuelles par 14 enquêtés sur les 17 qui ont répondu à cette question. La pratique du crédit interentreprises est très développée et permet aux entreprises d'échapper à l'emprise des banques qui par ailleurs sont accusées par ces entrepreneurs «de pratiquer des taux d'intérêt usuraires» selon l'expression de l'un d'entre eux. Ces taux ont effectivement atteint 25 % en 1995.

Face à cette situation et dans un marché relativement bien approvisionné, les commerçants recherchent du crédit gratuit quand ils peuvent choisir entre plusieurs fournisseurs. Tel est le cas du fonctionnaire commerçant qui centralise les commandes et livre les marchandises aux commerces multiples. La plus grande difficulté qu'il semble rencontrer est le recouvrement des créances car il est obligé de vendre à crédit.

Selon de nombreux témoignages, le crédit est très développé entre les opérateurs eux-mêmes. Le taux d'endettement des nouveaux entrepreneurs serait très élevé, comme il l'a été pour les anciens patrons privés de l'industrie au cours des années 1970-80 [8]. La différence est que les anciens patrons avaient accès au système bancaire car ils avaient été constitués sur la base de réseaux puissants (Bouyacoub 1994).

5.3. La dimension transnationale des nouveaux entrepreneurs

D'une manière générale, les nouvelles entreprises dans de très nombreux secteurs ne peuvent pas fonctionner en dehors des relations avec l'extérieur. Il en va ainsi de l'industrie qui importe les équipements et souvent les matières premières et les pièces de rechange, du nouveau commerce constitué presque exclusivement sur la base des produits d'importation et de nombreuses autres activités comme les agences de voyage, les bureaux d'études. Ces derniers se trouvent libérés des grands bureaux d'études étrangers, habituels partenaires des grandes entreprises publiques, pour des raisons sécuritaires et essaient d'obtenir des accords de partenariat pour les représenter en Algérie.

Il y a lieu de noter que 50 % des personnes enquêtées affirment avoir réalisé plusieurs voyages à l'étranger pour des raisons professionnelles principalement dans les pays du Maghreb et en Europe.

Certains importateurs se sont spécialisés dans des zones d'approvisionnement qu'ils fréquentent régulièrement. Tel est le cas de ce commerçant devenu importateur par hasard parce "qu'il aurait

déniché une bonne affaire" en Turquie où il commence à s'approvisionner en produits textiles. Devenu client régulier, il a tissé des relations avec une usine qui lui fabrique des produits à la commande. Le choix des pays dépend beaucoup plus des conditions d'accès et des facilités d'obtention des visas d'entrée que d'une recherche de source d'approvisionnement à proprement parler.

Mais la principale caractéristique de ces importateurs est la non spécialisation. Ils importent tout ce qu'ils trouvent accessible du point de vue financier et des conditions de transport. Ainsi ils passent des produits alimentaires aux matériaux de construction selon les occasions. Leurs achats sont conditionnés par des propositions qui leur sont faites par des fournisseurs ou des associés installés à l'étranger. Leur effort concerne l'exploration du marché, la définition d'un prix attrayant et le placement des marchandises auprès des grossistes. La deuxième caractéristique est leur tendance à appliquer la démarche agricole à leurs prix. En effet, dans les premières semaines d'arrivage d'un produit, les prix sont relativement élevés. Au fil du temps ces prix baissent. Dans la plupart des cas les prix pratiqués par les importateurs sont des prix dégressifs.

Ainsi, ils ont des prix de primeurs et des prix de pleine saison. Cette pratique s'explique par l'inexistence de circuits spécialisés d'importation et de distribution, mais aussi peut être par une prédominance de réflexes agraires.

Les rapports avec les pays étrangers, pour les importations ou pour d'autres raisons professionnelles (participation à des foires, à des séminaires...) passent le plus souvent encore par le change parallèle. 14 enquêtés sur les 19 qui ont répondu à cette question affirment recourir au change parallèle pour se procurer la monnaie étrangère. Le système bancaire doit remplir cette mission auprès des entrepreneurs depuis le début de l'année 1996, mais il n'est pas encore en mesure de l'assumer.

Le différentiel entre le taux de change officiel et le taux de change parallèle du dinar n'est plus important en cette fin de l'année 1996. Il est à peine de 20 % alors qu'il était de l'ordre de 50 % en 1994. Les multiples dévaluations du dinar tentent de réduire ce décalage. Ce différentiel constitue une charge supplémentaire pour ces commerçants. Leur démarche est d'offrir des produits à des prix inférieurs à ce qu'ils coûteraient par un achat individuel sur un marché étranger. Le plus souvent, ils réussissent à offrir des produits concurrentiels de ce point de vue. C'est d'ailleurs la justification principale que la plupart des commerçants avancent pour expliquer ces importations.

Enfin, il y a lieu de souligner l'implication d'une proportion importante de ces entrepreneurs dans des réseaux familiaux, amicaux et professionnels à l'étranger et l'utilisation de ces réseaux pour le fonctionnement de leurs affaires. Ils restent malgré tout assez discrets sur ce type de relations qu'ils considèrent comme "normales pour un pays en voie de développement" selon l'expression de l'un d'entre eux.

5.4. Les nouveaux entrepreneurs : un groupe hétérogène

Le petit échantillon que nous avons enquêté révèle une très grande diversité des profils et des modes de fonctionnement des nouveaux entrepreneurs. Il en va de même en ce qui concerne leur mode d'insertion dans l'activité économique. Deux facteurs semblent expliquer cette diversité.

Premièrement, la branche d'activité est déterminante. Les activités liées à la mise en place d'un processus de production ont attiré en général des anciens cadres du secteur public qui s'emploient à gérer leurs affaires de manière relativement transparente et moderne même quand ils ont eu recours à des associés détenteurs de capitaux qui n'ont pas leur profil.

Les activités commerciales (commerce multiple et commerce d'importation et de gros) sont le fait d'anciens commerçants et ou industriels reconvertis ou de leurs enfants. La recherche d'un plus grand profit à court terme caractérise ces activités. Les entrepreneurs sont conscients que le pays n'est pas totalement encré dans l'économie de marché. Les multiples hésitations de l'Etat dans les domaines du commerce extérieur et la fiscalité notamment ont rendu ces entrepreneurs très méfiants. Ils investissent mais recherchent une rentabilité maximum à court terme quitte à changer rapidement d'activités. Et ces changements sont très fréquents.

Deuxièmement, l'expérience passée semble jouer un rôle important. Les anciens cadres d'entreprises publiques sont par exemple peu présents dans les activités de simple commerce. Un ancien cadre avait ouvert un grand magasin de produits de quincaillerie - plomberie qui avait réussi à attirer un grand nombre de clients professionnels. Après deux années, et malgré une grande réussite, il a changé d'activité en créant avec d'autres anciens cadres une société d'importation de médicaments. Selon lui, il aurait pu garder son magasin mais il estime que ce commerce est dégradant. On a affaire quotidiennement aux gens analphabètes. On gagne beaucoup d'argent mais il y a d'autres manières de le faire actuellement. Tel est également l'opinion d'un ancien dirigeant d'entreprise publique devenu patron d'un grand bureau d'études constitué avec un groupe d'amis et anciens collègues qui insiste sur «la noblesse du travail réalisé actuellement et qui prolongerait l'expérience acquise dans le passé».

Ces anciens cadres ont gardé un rapport pudique à l'argent, et, à leurs yeux, ils n'ont pas constitué des entreprises pour gagner de l'argent seulement, car ils estiment qu'ils auraient pu le faire plus facilement dans d'autres activités.

Troisièmement, le volume des affaires créées constitue également un facteur important de classification des nouveaux entrepreneurs. Nous avons noté que la majorité des entreprises créées sont de très petite taille du point de vue de l'emploi. Mais, en matière de chiffre d'affaires, certaines peuvent rivaliser avec les plus grandes entreprises publiques, notamment les grossistes importateurs. Ceux-là ont tendance à diversifier leurs activités comme d'ailleurs les gros industriels. Au-delà d'un seuil d'activités, ils recherchent tous d'autres investissements dans

des créneaux différents de leurs premières entreprises. Ce n'est pas le cas des petites entreprises et des petits commerçants.

6. CONCLUSION

Cette enquête a permis de mettre en relief les profils des nouveaux entrepreneurs, le type d'activités recherchées, le mode de fonctionnement de leurs entreprises et les différentes relations qu'ils entretiennent avec les partenaires économiques nationaux et étrangers et avec l'Etat.

Ils constituent des agents économiques qui cherchent à se singulariser par rapport aux anciens patrons privés et estiment, dans leur majorité, que l'avenir du pays est lié à l'avenir de l'entreprise privée.

Ils ne forment pas une catégorie homogène ni économiquement, ni sociologiquement ni encore moins du point de vue des projets de société auxquels ils pensent et se réfèrent.

La période de transition à l'économie de marché marquée par des mécanismes contradictoires a permis l'émergence et le développement de tous ces nouveaux entrepreneurs mais l'Etat réitère ses menaces, de temps à autre, du retour à un contrôle plus sévère des activités économiques notamment en matière de fiscalité, de délivrance du registre de commerce, d'accès aux importations etc... Ces discours et la situation sécuritaire fragilisent le mouvement d'investissement privé marqué par une forte instabilité dans les branches d'activité et apparemment par un fort empressement à réaliser des gains rapides sans lendemain.

Références

BOUKHOBZA M. (1989), *Ruptures et transformations sociales en Algérie*, OPU, 2 tomes. Alger.

BOUYACOUB A. (1996) (SOUS LA DIRECTION). "La réforme de l'entreprise publique, quelle dynamique" ? *In Cahiers du CREAD n° 39, 1996, Alger.*

BOUYACOUB A, (1994). "La dimension transnationale des entreprises privées en Algérie", communication à l'atelier "Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb" organisé par l'IREMAM, Aix-en-Provence, 20-21 Juin 1994.

CONSEIL NATIONAL DE PLANIFICATION, 1990, *Rapport d'Exécution du Plan Quinquennal 1985-1989*. Alger.

DJELOUAT N, (1987). "Efficacité économique et gestion symbolique dans l'entreprise privée". *Les Cahiers du CREAD, n° 11, 1987, Alger.*

HENNI A. (1993). *Le cheikh et le patron*. OPU, Alger.

LIABÈS D, (1984). *Capital privé et patrons de l'industrie en Algérie 1962-1982. Propositions pour l'analyse des couches sociales en formation* CREA, Alger.

Notes

[*] Professeur à l'Université d'Oran, Directeur de Recherche au CREAD (Alger).

[1] S. BEDRANI a effectué la même étude sur "Les nouveaux entrepreneurs en milieu rural"

[2] Le dernier code des investissements regroupant une série de textes législatifs et réglementaires a été promulgué le 5 octobre 1993.

[3] Information donnée par la revue Conjoncture de mars 1986. (Alger)

[4] Information donnée par le quotidien la Tribune du 11/06/1996. Alger

[5] Information donnée par le quotidien Liberté qui titrait "Déficit de la balance commerciale : le privé, bouc émissaire".

[6] Cf. Annuaire de l'industrie 1992. Publication de l'Office National des Statistiques de juin 1996. Alger

[7] Cf. Le quotidien Liberté du 13/10/1996.

[8] Le taux d'endettement des entreprises industrielles privées (rapport entre l'ensemble des dettes et les moyens de financement propres) était de l'ordre de 166 % en 1992. Il était considéré comme très élevé. Calculs effectués à partir des données de l'Annuaire de l'industrie - 1992.